



Oppic

20

RAPPORT
D'ACTIVITÉ

19

L'opérateur du patrimoine
et des projets immobiliers
de la culture

.....
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

| | |
|---------------|-----|
| Édito | 6 |
| Chiffres clés | 7 |
| Temps forts | 8-9 |

MISSIONS

| | |
|---|-------|
| L'OPPIC, opérateur immobilier pour les équipements culturels et le patrimoine | 12-13 |
| Axes stratégiques et chantiers transversaux | 14-15 |
| Un opérateur présent sur tous les territoires | 16-17 |
| Le déploiement d'outils transversaux pour une politique immobilière professionnelle | 20-23 |
| L'expertise culturelle à l'œuvre | 24-29 |

ORGANISATION

| | |
|---|-------|
| La gouvernance | 32-33 |
| Le fonctionnement d'un établissement en constante modernisation | 34-37 |
| Les ressources humaines, des compétences précieuses | 38-39 |

OPÉRATIONS

| | |
|--|---------|
| L'activité en cours | 42 |
| Les opérations en chiffres | 43-45 |
| Les opérations par typologie | 46-47 |
| Musées | 48-65 |
| Châteaux, domaines, manufactures | 66-83 |
| Ouvrage d'art | 84-89 |
| Bibliothèques | 90-93 |
| Réserves de collections et archives | 94-101 |
| Lieux de spectacles, d'événements, d'expositions | 102-107 |
| Enseignement supérieur | 108-121 |
| Institutions | 122-133 |
| Bureaux, laboratoires | 134-143 |
| Équipements sportifs | 144-147 |
| Les maîtres d'œuvre | 148-149 |

ÉDITO



Clarisse Mazoyer
Présidente

Diane Pouget
Directrice générale

Pour le monde du patrimoine, l'année 2019 aura nécessairement été marquée par l'impressionnant incendie de Notre Dame de Paris, rappelant que les monuments qui font notre paysage quotidien, ne sont en rien garantis, mais doivent être protégés au quotidien pour s'assurer de leur pérennité.

Cet incendie est là aussi pour nous rappeler qu'au-delà de belles images architecturales ou de métiers d'art valorisés, la valeur ajoutée du secteur de la maîtrise d'ouvrage réside dans les process, l'ingénierie, l'organisation, l'anticipation et la gestion des risques de toute sorte, dont la sécurité incendie. Une nouvelle fois, en 2019, l'OPPIC aura mis au cœur de ses chantiers stratégiques ces enjeux de qualité et de professionnalisme. Ainsi, on retrouve au sein du nouveau contrat triennal de l'établissement (2019-2021) la prévention en matière de sécurité, la traçabilité des informations au moment de la réception des ouvrages, la poursuite des démarches de coût global et d'exploitation maintenance : tous sont indispensables à la pérennité des ouvrages dans le temps.

Cet incendie, qui aura marqué les esprits, rend en revanche d'autant plus satisfaisantes les grandes réalisations patrimoniales de 2019, comme la réouverture des Grands appartements sud du Château de Versailles, dont l'un des grands enjeux était justement la mise en sécurité, ou la restauration et la mise aux normes du théâtre impérial du château de Fontainebleau, menée grâce au partenariat avec le gouvernement d'Abu Dhabi. L'emblématique restauration des groupes sculptés du Dôme de l'Église du Val-de-Grâce et la fin des travaux de réhabilitation du pont transbordeur de Martrou permettront quant à eux de transmettre ces témoignages remarquables de notre patrimoine aux générations à venir. Le "geste d'or", qui a primé en 2019 tant la restauration du pont transbordeur

que la construction du nouvel accueil du musée de Cluny, a ainsi souligné le travail de l'OPPIC au service de l'excellence et du patrimoine.

Concentré sur la préservation du patrimoine, l'OPPIC n'en n'est pas moins également tourné vers les nouveaux enjeux d'avenir. Il se donne ainsi pour objectif, pour les trois prochaines années, d'augmenter encore davantage les ambitions environnementales de ses réalisations, en monument historique, réhabilitation, comme en construction neuve, et de devenir prescripteur sous trois ans, en matière de recours au BIM, adapté au regard du patrimoine spécifique sur lequel l'OPPIC intervient.

Dernier focus dans l'année 2019, celui du souci confirmé de l'établissement de transmettre et partager le sens de son action, avec une participation active aux Journées européennes du patrimoine, des initiatives du type "un chantier une école", mais aussi une première participation au salon du patrimoine. Il s'agissait notamment pour l'OPPIC de renforcer son lien vis-à-vis des entreprises avec lesquelles il travaille au quotidien, en concrétisant des démarches communes avec le Groupement des entreprises de restauration de Monuments historiques (GMH) ou en présentant son plan de charge de l'année à venir pour permettre à chacun de s'y préparer.

Car, à l'heure où l'OPPIC rouvre, en mai 2020, l'ensemble de ses chantiers, après 7 semaines de suspension, liée à la crise sanitaire, il ne sera jamais plus évident que le monde du bâtiment et de la maîtrise d'ouvrage est aussi un monde du collectif où c'est l'ensemble des acteurs, maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, assistants à maîtrise d'ouvrage, entreprises qui peuvent, ou non, relever collectivement les défis qui leur sont adressés.

CHIFFRES CLÉS

LES OPÉRATIONS

233 OPÉRATIONS EN COURS
DONT 79 SOUS MANDAT ET 154 SOUS MAÎTRISE
D'OUVRAGE DIRECTE SUR 75 SITES DIFFÉRENTS

7 NOUVELLES OPÉRATIONS INTÉGRÉES
AU PLAN DE CHARGE

3 PROJETS INAUGURÉS

21 ARCHITECTES EN CHEF
DES MONUMENTS HISTORIQUES

31 ARCHITECTES

49% DES OPÉRATIONS
EN PATRIMOINE PROTÉGÉ

10 SITES MUNIS DE SCHÉMA DIRECTEUR

4 CONCOURS D'ARCHITECTURE

3 860 HEURES D'INSERTION
SUR LES CHANTIERS POUR FAVORISER
LE RETOUR À L'EMPLOI

2 PRIX DÉCERNÉS AU TITRE DU GESTE D'OR

LE BUDGET DES OPÉRATIONS

938,5 M€ D'ENCOURS TOTAL

166 M€ ENGAGÉS

161 M€ MANDATÉS

LES COMMANDES PUBLIQUES

169 NOUVEAUX MARCHÉS
SUPÉRIEURS À 90 K€

TAUX D'OUVERTURE
À LA CONCURRENCE ENTRE
3,2 ET **3,7** OFFRES
EN FONCTION DES LOTS

L'ÉTABLISSEMENT

123 PERSONNES PHYSIQUES
AU 31 DÉCEMBRE 2019

11,3 M€ DE BUDGET
DE FONCTIONNEMENT

2991 MÈTRES LINÉAIRES D'ARCHIVES

11 581 NOUVELLES PHOTOS

25 SITES D'INTERVENTION MUNIS
DE PANNEAUX PÉDAGOGIQUES

1 300 ABONNÉS À LA LETTRE
D'INFORMATION

TEMPS FORTS 2019



8 AVRIL

Repose des 16 génies et des 8 anges qui ornent l'église du Dôme du Val-de-Grâce.



16 AVRIL

Après trois ans d'un grand chantier d'aménagements techniques et de restauration patrimoniale, le château de Versailles rouvre une partie importante de la résidence royale (les Grands Appartements sud).

11 FÉVRIER

Inauguration du nouvel auditorium de l'Institut de France.

22 FÉVRIER

Le ministre de la Culture, Franck Riester, pose la première pierre du nouveau bâtiment et visite les espaces réhabilités du projet "Bry 1" de l'INA.



18 JUIN

Inauguration de la deuxième phase de travaux du théâtre Impérial du château de Fontainebleau, Théâtre Cheikh Khalifa bin Zayed Al Nahyan.



2 JUILLET

En présence de Franck Riester, ministre de la Culture, l'École nationale supérieure de la photographie d'Arles ouvre ses portes au public dans le cadre du 50^e anniversaire des rencontres de la photographie.



21 ET 22 SEPTEMBRE

Journées européennes du patrimoine.

- Lors de la restauration du pont transbordeur de Martrou : événement public pour la repose du premier élément de tablier, accueil de groupes scolaires et ouverture du chantier au public.
- Au palais de l'Élysée, visite des salons restaurés et présentation de métiers d'art.

26 SEPTEMBRE

Annonce par Geneviève Darrieussecq, Secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, de l'agence Casson Man comme lauréate du concours de scénographie du musée national de la Marine.



22 OCTOBRE

L'ensemble des acteurs ayant participé à la restauration du Palais d'Iéna (CESE) ont reçu le 1^{er} prix de l'ACI (American Concrete Institute) à Cincinnati, aux USA.

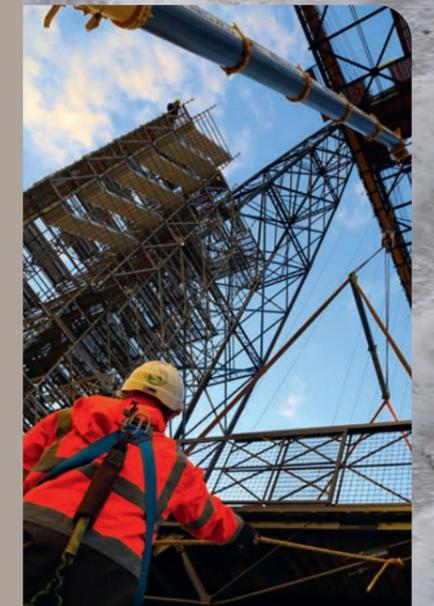
23 OCTOBRE

Les chantiers de l'OPPIC sont doublement primés comme "Geste d'Or" 2019.

Le Grand prix "Patrimoine" est attribué au chantier de restauration du pont transbordeur de Martrou.

Le Grand prix "Architecture, urbanisme et société" est décerné à la création du nouvel accueil du musée de Cluny.

Le chantier de restauration des génies et des anges du Val-de-Grâce est quant à lui nommé Prior.



24 AU 27 OCTOBRE

L'OPPIC est, pour la 1^{re} année, représenté au Salon International du Patrimoine Culturel.

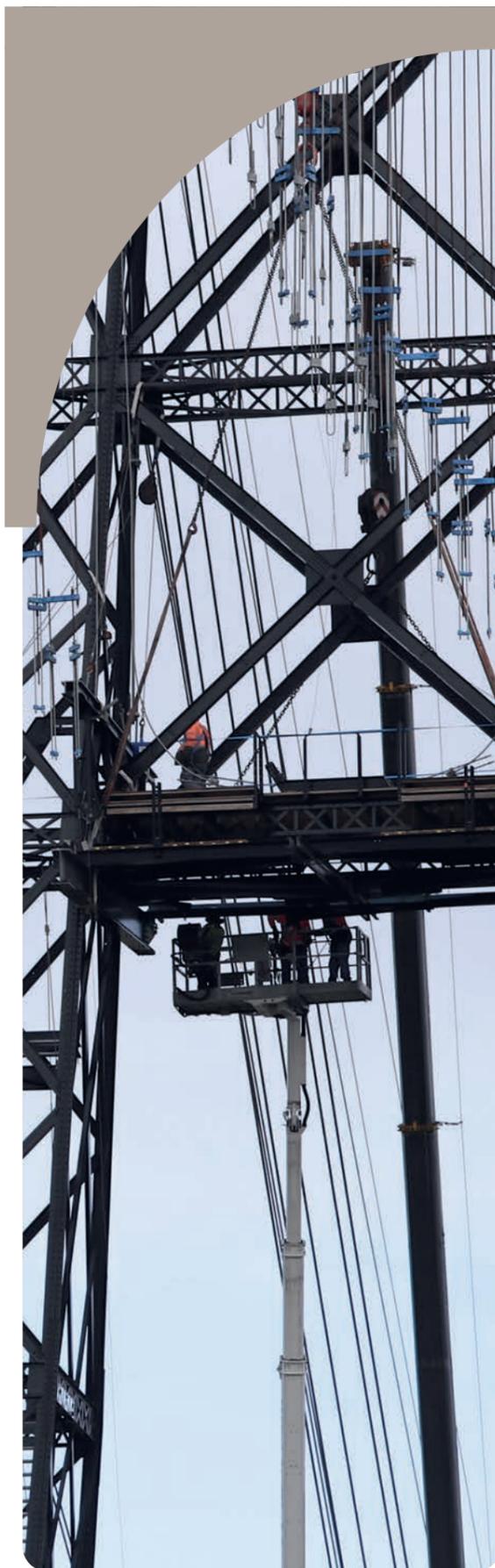
28 NOVEMBRE

Repose de la nacelle du pont transbordeur de Martrou



MISSIONS

| | |
|---|-------|
| L'OPPIC, opérateur immobilier pour les équipements culturels et le patrimoine | 12-13 |
| Axes stratégiques et chantiers transversaux | 14-15 |
| Un opérateur présent sur tous les territoires | 16-17 |
| Le déploiement d'outils transversaux pour une politique immobilière professionnelle | 20-23 |
| L'expertise culturelle à l'œuvre | 24-29 |



L'OPPIC, OPÉRATEUR IMMOBILIER POUR LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET LE PATRIMOINE

L'OPPIC est un établissement public de maîtrise d'ouvrage publique, placé sous la tutelle du ministère de la Culture.

Ses missions sont réalisées à titre gracieux et de gré à gré pour le compte de l'État et de ses établissements publics.

À la demande du ministère de la Culture, l'OPPIC peut aussi apporter son expertise de conseil aux collectivités locales.

Le ministère de la Culture mais aussi le ministère des Armées, le Muséum national d'Histoire naturelle, la Direction de l'immobilier de l'État, l'Institut de France ou le Conseil économique social et environnemental (CESE) font aujourd'hui appel à l'OPPIC.

Le plan de charge de l'OPPIC est constitué de 233 opérations pour 60 sites en 2019.

Les opérations prises en charge par l'OPPIC concernent des projets de constructions neuves, mais aussi la réhabilitation, le réaménagement, l'extension ou la transformation, en partie ou en totalité de bâtis anciens, classés ou inscrits au titre des monuments historiques : musées, théâtres, écoles, centres d'archives, centres de conservation ou bibliothèques, sont les équipements pour lesquels l'OPPIC est spécialisé.

L'OPPIC intervient sur l'ensemble des étapes de réalisation d'un ouvrage. Ainsi, l'établissement :

- conseille et assiste le maître d'ouvrage dans la définition et la programmation de projets liés à la réalisation de nouveaux équipements, à l'entretien et la mise en valeur d'un patrimoine existant ou encore à la mise en place de politiques transversales en faveur, par exemple, de l'accessibilité à tous ou du coût global des bâtiments ;
- assure le pilotage d'opérations de construction, de restauration, de réhabilitation et d'aménagement d'immeubles ;
- effectue des missions d'assistance à la mise en exploitation et la mise en valeur de biens immobiliers.

Le développement des missions de conseil et d'expertise en amont des opérations (études de faisabilité, missions d'expertise flash pour d'autres maîtres d'ouvrage, etc.) et l'aide à la formalisation de la stratégie immobilière du ministère de la Culture, avec la formalisation de schémas directeurs de site, font de l'OPPIC un opérateur chargé de porter une politique immobilière globale.

UN PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

Le cadre juridique des interventions de l'OPPIC lui permet d'utiliser, soit le dispositif du mandat, parfaitement adapté aux opérations longues et complexes, soit la maîtrise d'ouvrage de plein exercice lui permettant d'intervenir pour des opérations urgentes ou plus ponctuelles.

Dans ce dernier cas, les opérations sont inscrites et suivies au moyen de deux conventions : la convention-cadre Culture et le protocole Culture-Défense. Depuis 2005, un partenariat entre les deux ministères des Armées et de la Culture définit annuellement le programme des travaux confiés à l'OPPIC sur des monuments militaires identifiés en Île-de-France.





AXES STRATÉGIQUES ET CHANTIERS TRANSVERSAUX

ADOPTION D'UN NOUVEAU CONTRAT D'OBJECTIFS ET DE PERFORMANCE POUR LES ANNÉES 2019 À 2021

Le contrat d'objectifs et de performance (COP) 2019-2021 est le troisième que produisent l'OPPIC et le ministère de la Culture. Depuis 2012, les contrats successifs définissent les orientations stratégiques de l'établissement, donnent de la visibilité aux attendus essentiels de son activité et formalisent les démarches de progrès pour lesquelles il s'engage sur 3 ans.

Les trois axes stratégiques qui guident le pilotage de l'établissement sur la période 2019-2021 se déclinent de la façon suivante :

- maîtriser les risques, respecter les programmes, les délais et les coûts, et garantir la sécurité juridique des opérations ;
- promouvoir la qualité de service et l'innovation au bénéfice des équipements culturels et des monuments historiques de l'État ;
- poursuivre la modernisation de l'établissement et son investissement dans la compétence de ses équipes.

La mise en œuvre de ces grands objectifs stratégiques fait désormais l'objet d'une gouvernance élargie au sein de l'établissement avec l'identification de plusieurs chefs de projets transversaux, pour renforcer l'appropriation par chacun des engagements du contrat et de les décliner au plus près des besoins opérationnels.

Les chantiers du contrat correspondent :

- à des axes d'amélioration structurant, identifiés précédemment, qui se poursuivent ;
- à des chantiers nouveaux, reflétant les enjeux renouvelés que se fixe l'OPPIC sur cette période.

1 Des objectifs structurants qui se poursuivent,

... pour une qualité de service auprès des maîtres d'ouvrage, des exploitants et des responsables de la politique immobilière :

- développer, formaliser et transmettre aux futurs utilisateurs la prise en compte des enjeux de coût global des ouvrages ;
- préciser les missions complémentaires d'aide à l'exploitation et de maintenance attendues dans les contrats passés avec les maîtres d'œuvre (ACEM) ;
- accompagner les exploitants dans la prise en main des ouvrages par des calendriers précis de "mise en exploitation", un an avant la réception ;
- améliorer la qualité des données transmises aux maîtres d'ouvrage et aux exploitants lors de la réception des ouvrages.

... et une démarche de politique d'achat responsable :

- intégrer systématiquement les clauses sociales dans les marchés de travaux de plus d'1 M€ HT et d'une durée supérieure à 6 mois ;
- signature d'une charte promouvant les clauses d'insertion sociale et l'apprentissage au sein de la filière des monuments historiques.

2 Des outils issus des contrats précédents qui se déploient...

- avec la mise en place d'accords-cadres transverses (audits techniques, économie de la construction), qui visent à répondre de façon harmonisée aux besoins opérationnels de plusieurs projets, de façon simultanée ;
- avec le déploiement du système d'information (ou SI) pour le pilotage et la programmation financière des opérations en études comme en travaux ;
- avec le lancement du suivi d'activité pour rendre compte du temps passé par opération, au regard de leurs caractéristiques.

3 ... et six nouveaux chantiers identifiés.

Chantier n° 1 :

Construire une base de données des coûts constatés, pour une meilleure fiabilisation des estimations préalables et de la programmation financière des opérations.

Chantier n° 2 :

Construire désormais des calendriers prévisionnels avec aléas, intégrant un diagramme de risques, ainsi qu'un planning "zoomé" de mise en exploitation, partagé avec l'exploitant, en amont de la réception.

Chantier n° 3 :

Actualiser les contrats-types de maîtrise d'œuvre pour s'assurer de l'efficacité contractuelle en matière de pilotage des coûts et des délais, et y intégrer les démarches transversales, comme celles de l'exploitation/maintenance, du BIM ou de l'engagement pour le développement durable.

Chantier n° 4 :

Déployer une démarche qualité interne sur les phases clés des opérations : validation des phases d'études, achèvement et réception des opérations.

Chantier n° 5 :

Définir une stratégie environnementale ambitieuse et dynamique, centrée sur la performance énergétique du bâti et des installations techniques, en développant un volet propre aux espaces classés.

Chantier n° 6 :

Formaliser une stratégie BIM (Building information modeling), adaptée à la nature des opérations de l'OPPIC, afin d'être force de proposition et prescripteur dans ce domaine sous trois ans.



UN OPÉRATEUR PRÉSENT SUR TOUS LES TERRITOIRES

LES MODALITÉS D'INTERVENTION DE L'OPPIC

L'OPPIC travaille à titre principal pour le patrimoine immobilier du ministère de la Culture et de ses opérateurs.

Ce patrimoine étant lui-même très largement francilien, il explique que le plan de charge de l'établissement soit très largement marqué, à hauteur de 80 %, par les opérations parisiennes et d'Île-de-France.

Néanmoins, le ministère de la Culture a des implantations immobilières et des équipements culturels sur l'ensemble du territoire, ne serait-ce que par le maillage des écoles d'enseignement supérieur en art, en architecture ou des conservatoires supérieurs, ou encore par la présence de services à compétence nationale en matière d'archives, dans plusieurs régions. L'OPPIC accompagne l'effort de réhabilitation ou de modernisation de l'ensemble de ce parc.

Par ailleurs, l'OPPIC a développé, depuis plusieurs années désormais, un axe d'accompagnement des Directions Régionales des Affaires Culturelles, services déconcentrés du ministère, que ce soit pour leurs besoins propres s'agissant d'équipements culturels de proximité comme les centres d'étude et de réserve des services régionaux d'archéologie, ou lorsque les complexités techniques et juridiques des travaux l'exigent, comme pour la restauration

du pont transbordeur à Rochefort ou l'organisation du concours d'architecture portant sur la cathédrale d'Angers.

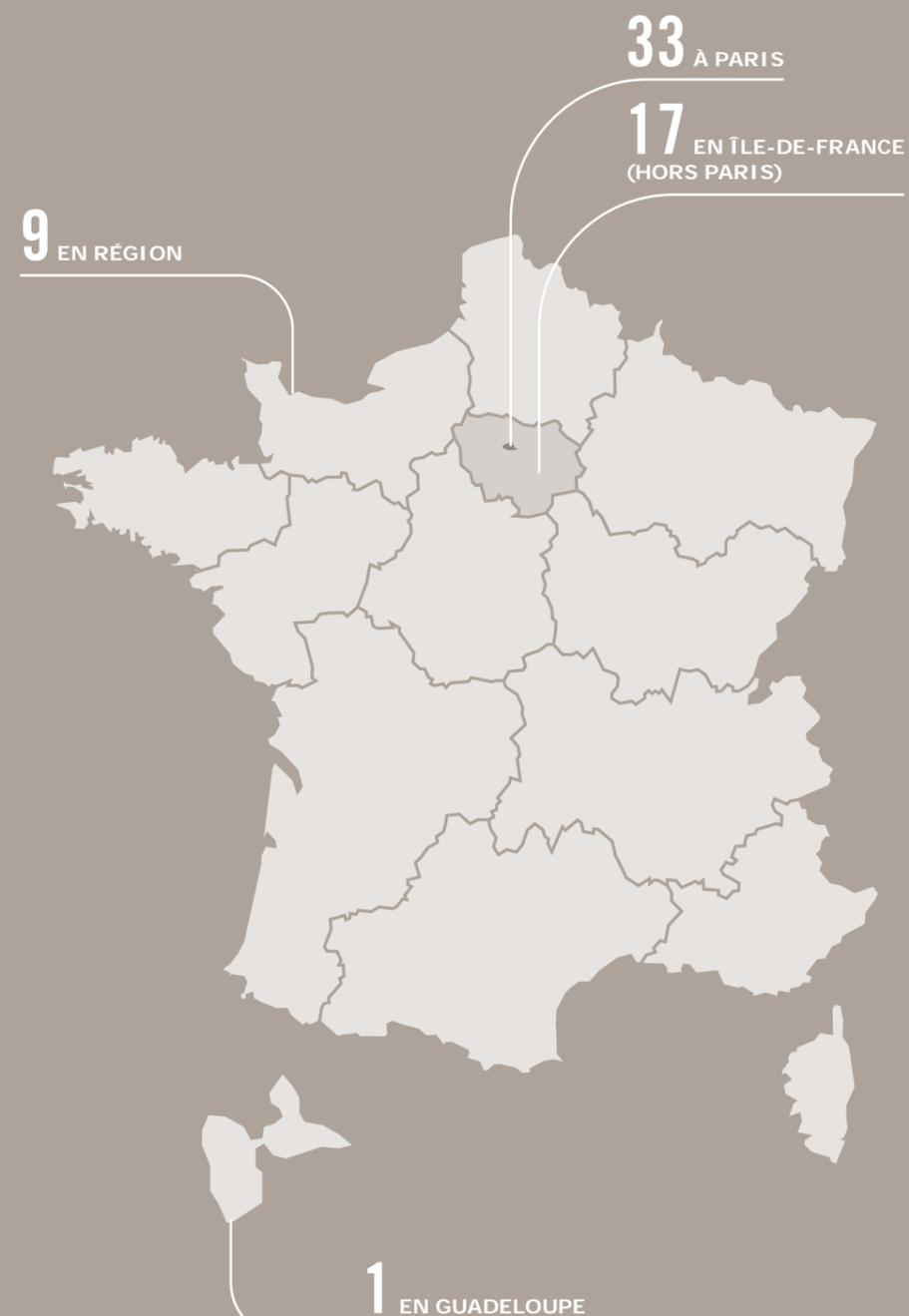
L'expertise de l'OPPIC en matière de conseil et d'études peut même aussi, depuis 2017, bénéficier aux projets culturels des collectivités locales que celles-ci mènent en partenariat avec l'État. Ainsi des échanges ont eu lieu avec la collectivité locale de Mayotte concernant son projet de musée.

Présent sur l'ensemble des territoires, l'OPPIC se doit de proposer les modalités de concertation et d'association *ad hoc* pour les partenaires locaux : futurs utilisateurs, services déconcentrés de l'État instruisant les dossiers, collectivités locales, élus.

Chaque opération bénéficie ainsi d'un mode de gouvernance adapté qui peut mêler des comités d'utilisateurs, de pilotage, des réunions d'information. Surtout, l'OPPIC a à cœur de développer des partenariats de terrain, comme en matière de politique de retour à l'emploi, avec des partenariats toujours noués avec les structures locales d'insertion pour la mise en œuvre des clauses d'insertion sociale dans ses marchés publics, ou l'élaboration de jalons événementiels ou d'actions éducatives pour le public de proximité.



LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES OPÉRATIONS



TÉMOIGNAGES :

Hélène CORSET MAILLARD

Directrice de l'École nationale supérieure d'architecture de Marseille (ENSA-M)

« Le projet de l'IMVT rassemble différents partenaires locaux (au sein de l'école et des deux futurs autres utilisateurs, mais aussi les différentes collectivités locales, Euromed), alors que la maîtrise d'ouvrage est assumée par une direction d'administration centrale du ministère de la Culture ; quel rôle l'OPPIC joue-t-il dans ce dispositif pour rendre le projet possible ?

L'idée de créer cet équipement dédié à l'enseignement supérieur et la recherche dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage relève en effet d'une convergence d'intérêts multiples, portés à la fois par le ministère de la Culture, mais également par les collectivités publiques et l'Université.

L'IMVT regroupera trois écoles : l'École nationale supérieure d'architecture de Marseille (ENSA-M) relevant du ministère de la Culture, l'antenne de l'École nationale supérieure de paysage Versailles-Marseille (ENSP) et l'Institut d'urbanisme et d'aménagement régional d'Aix-Marseille Université (IUAR).

Au moment où les réflexions étaient en cours sur la construction métropolitaine (mission de préfiguration de la Métropole conduite par le préfet), ce projet a pu émerger, porté avant tout par le ministère et par l'ENSA-M, par les deux autres établissements (IUAR et ENSP) et relayé localement par le préfet et les collectivités locales, mais aussi par des partenaires tels qu'Euroméditerranée et l'AVITEM.

Cet équipement a vocation à former au mieux les futurs professionnels de l'architecture et de l'aménagement pour répondre aux défis qui se présentent à nos sociétés sur ce sujet central du développement durable des territoires.

Le projet immobilier s'implante au cœur de Marseille, dans la ZAC Saint-Charles, à l'articulation entre la ville ancienne et les nouveaux quartiers d'Euroméditerranée, gagnés sur les anciens faubourgs proches du port de la Joliette, nés au 19^e siècle. Il est accessible par tous les modes de transports collectifs, à l'échelle locale, régionale et internationale.

L'OPPIC assure la maîtrise d'ouvrage mandataire de l'opération, en lien étroit avec le ministère avant tout, et avec les établissements utilisateurs.

Le rôle de l'OPPIC est évidemment central puisque c'est lui qui conduit l'opération concrètement, depuis la définition du terrain, en lien avec les acteurs locaux, le programme avec les utilisateurs et le ministère de la Culture maître d'ouvrage, la maîtrise budgétaire, puis l'organisation du concours, le suivi des étapes d'élaboration du projet, de sa validation par les autorités administratives, puis ce qui reste à venir : les appels d'offre, le démarrage du chantier avec les entreprises et l'équipe de maîtrise d'œuvre...

Le fait que le concours ait été organisé à Marseille, que les groupes utilisateurs aient été nombreux et que l'OPPIC souhaitait s'appuyer sur les acteurs locaux pour la valorisation du projet et l'action de transmission au jeune public, souligne l'ancrage territorial de la démarche.

Le projet rencontre des obstacles et les surmonter nécessite un dialogue régulier entre les acteurs impliqués et la ferme volonté commune d'avancer...



Éric GATTÉ

Directeur Général des Services, Mairie d'Arles

« Comment la nouvelle école de la photographie participe-t-elle au confortement, voire au renouvellement, de l'image en faveur de la culture de votre territoire ?

Cette nouvelle école de la photographie conforte la volonté de l'État de s'investir sur ce territoire et vient consolider la volonté communale dans ses actions culturelles.

Et cela, avant tout, par une situation géographique remarquable : en miroir de la tour conçue par l'architecte Frank Gehry pour la fondation Luma, elle apporte une visibilité nouvelle et renforce l'identité de ce nouveau quartier, dédié à la culture et à l'art.

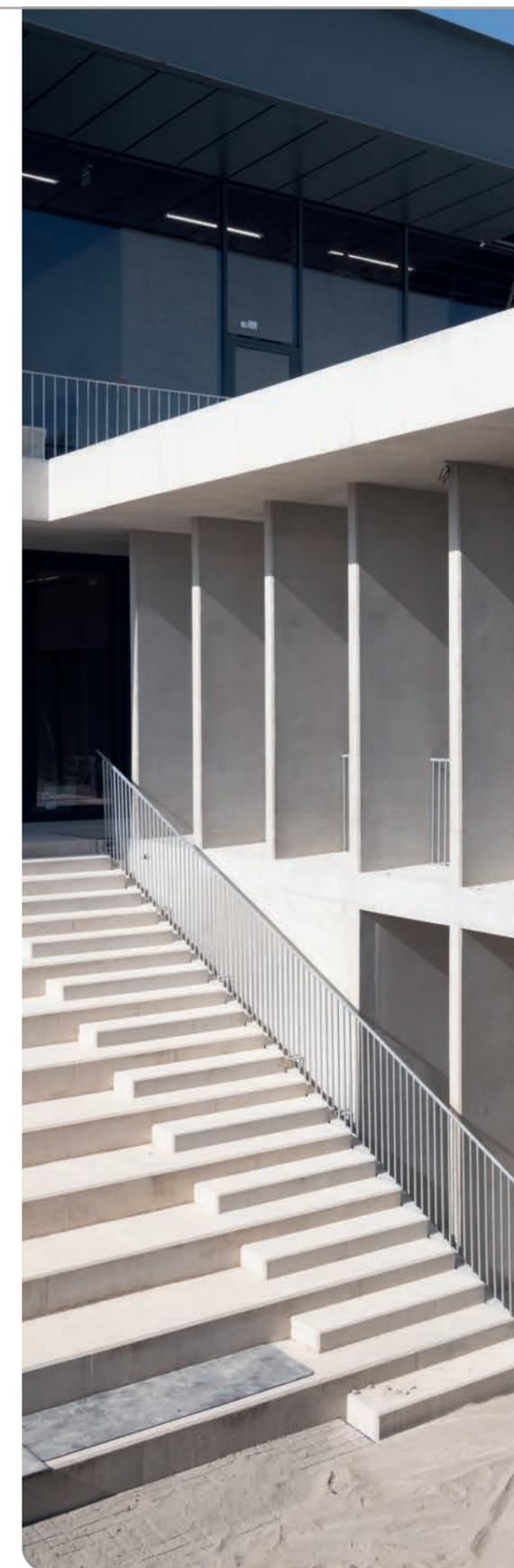
C'est également à travers une image modernisée que rayonne cette école, dessinée par Marc Barani. Son Architecture dévoile des lignes sobres et contemporaines avec un bâtiment moderne, aux perspectives traversantes, laissant largement entrer la lumière.

À l'intérieur, le nouvel équipement y est techniquement paré pour l'avenir.

Aujourd'hui, l'activité du FABLAB démontre la volonté de l'équipement culturel d'être en prise avec la réalité du moment : il est ouvert sur la cité et les habitants, désireux de pratiquer une activité collective.

Dans un avenir proche, d'autres actions sont en projet, notamment dans le domaine de l'Éducation artistique et culturelle (EAC).

La nouvelle École nationale supérieure de la photographie deviendra donc à très court terme une institution culturelle majeure.



LE DÉPLOIEMENT D'OUTILS TRANSVERSAUX POUR UNE POLITIQUE IMMOBILIÈRE PROFESSIONNELLE

COÛT GLOBAL ET ACCOMPAGNEMENT À L'EXPLOITATION-MAINTENANCE

Si l'OPPIC n'est pas en charge de l'exploitation et maintenance des ouvrages qu'il livre, il est tenu de prendre en compte, à toutes les étapes de son action, des impacts en termes de coût de fonctionnement et de maintenabilité de ses travaux.

Travailler en coût global, c'est intégrer une vision à trente ans des choix d'investissements qui sont faits.

Cela nécessite une vaste appropriation par chacun.

L'année 2019 a vu la poursuite du déploiement des actions de

sensibilisation des équipes de l'OPPIC quant à leur rôle vis-à-vis des maîtres d'ouvrage et gestionnaires des bâtiments :

- l'évaluation des coûts induits par les projets d'investissement, avec affinement progressif des estimations aux différentes étapes (en phase programmation/esquisse et APD notamment) ;
- l'aide au rassemblement des données nécessaires à la passation des contrats d'exploitation et de maintenance en amont de la livraison du bâtiment ;
- la sensibilisation à la nécessité de suivre les consommations d'énergie et de fluides après la mise en service.

Des sessions de formation avec l'ESTP, des retours d'expérience, sur le musée national de la Marine, le musée de Cluny et la mise en service des Grands Appartements sud à Versailles d'autre part ont permis cette sensibilisation.

Sur certains projets qui le justifiaient, le recours à un assistant à maîtrise d'ouvrage a été mis en place en lien avec le futur gestionnaire, comme pour l'Institut méditerranéen de la ville et des territoires à Marseille, afin de développer cette démarche de bout en bout.

DÉMARCHE SUR LA GARANTIE DÉCENNALE

La garantie décennale, ou comment préparer les services exploitants à la phase postérieure à la remise de l'ouvrage

Le ministère de la Culture a finalisé en décembre 2018 un audit interne relatif à la gestion de la garantie décennale des travaux menés par l'OPPIC. La préconisation essentielle pour l'établissement était d'améliorer la formalisation et la précision des transmissions d'information, lors de la réception des ouvrages, réalisées en direction des maîtres d'ouvrage, comme des exploitants.

L'année 2019 a ainsi permis de

partager avec le ministère de la Culture et ses opérateurs plusieurs outils et règles de présentation :

- actualisation du modèle de conventions de mandat, révisant notamment les phases de réception et de remise des ouvrages, ainsi que les rôles respectifs du mandant et du maître d'ouvrage en la matière ;

- identification du service exploitant et de la fonction référente au sein des conventions comme des fiches de cadrage, s'agissant des opérations des conventions-cadre ;
- travail collectif de l'OPPIC sur la méthodologie opérationnelle à suivre concernant le processus de réception des travaux et de remise au maître d'ouvrage et diffusion de documents types afférents.

Assurer une fonction de conseil en matière immobilière pour le ministère de la Culture

En 2019, la signature de la charte de la maîtrise d'ouvrage de l'OPPIC par toutes les directions générales du ministère, diffusée aux services et aux opérateurs de la Culture, concrétise ce rôle de conseil. Il s'agit de partager les valeurs, la méthode et les responsabilités de chacun des acteurs dans la chaîne de la maîtrise d'ouvrage.

Par ailleurs, l'OPPIC participe, en tant que conseil, aux réunions stratégiques de la commission ministérielle des projets immobiliers de la Culture (CMPI) et aux groupes de travail amont axés sur la programmation budgétaire des opérations identifiées.

En termes de retour d'expérience, l'OPPIC présentera en CMPI les rapports d'exécution des opérations dont le commentaire et l'analyse peuvent bénéficier à tous les services s'engageant dans des opérations aux caractéristiques comparables.

En 2019, l'OPPIC a enfin participé aux groupes de travail relatifs à la professionnalisation de la fonction immobilière organisés par le bureau de la politique immobilière (constitution d'un réseau de professionnels, identification et priorisation des besoins de formations ou de thématiques à travailler).



STRATÉGIE RSO : L'OPPIC, UN ACTEUR PUBLIC ENGAGÉ DANS L'INSERTION PROFESSIONNELLE

En 2019, l'OPPIC entre dans une démarche volontariste en intégrant désormais systématiquement des clauses d'insertion par l'emploi pour tous ses marchés de travaux supérieurs à 1 million d'euros HT et dont la durée dépasse 6 mois d'exécution.

Le renouvellement de la convention de partenariat avec Ensemble Paris Emplois Compétences (EPEC) signée le 3 juillet 2019, pour 3 ans, s'inscrit dans ce processus et couvre toutes les opérations immobilières situées sur le territoire francilien. Ces clauses engagent les entreprises à faire exécuter un certain nombre d'heures par du personnel en difficulté d'accès ou de retour à l'emploi.

En conformité avec l'article L. 2112-2 du code de la commande publique, ce dispositif constitue une condition d'exécution obligatoire du contrat et a pour finalité de promouvoir l'emploi et combattre l'exclusion.

Investi dans cette action publique, l'OPPIC a mis en place une procédure d'accompagnement auprès des entreprises attributaires pour faciliter la mise en œuvre de la démarche d'insertion.

Des conventions de partenariat sont également signées dans le cadre du Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) lorsque les opérations se déroulent en dehors de la région francilienne, comme c'est le cas, en 2019, avec l'agglomération de Limoges pour la réhabilitation de son école d'art.

Par ailleurs, eu égard à la spécificité du secteur patrimonial sur lequel intervient majoritairement l'OPPIC, une charte partenariale avec le Groupement des Monuments Historiques (GMH) et l'EPEC a été signée le 24 octobre 2019 lors du salon du patrimoine, pour prendre en compte dans la mise en œuvre de ces clauses sociales d'insertion, les enjeux spécifiques de formation et de transmission des savoirs des métiers patrimoniaux.

Au 31 décembre, la clause "insertion sociale" est intégrée dans 15 opérations, soit 42 lots.

Pour ces 15 opérations, le nombre d'heures d'insertion estimé est de 57 344.

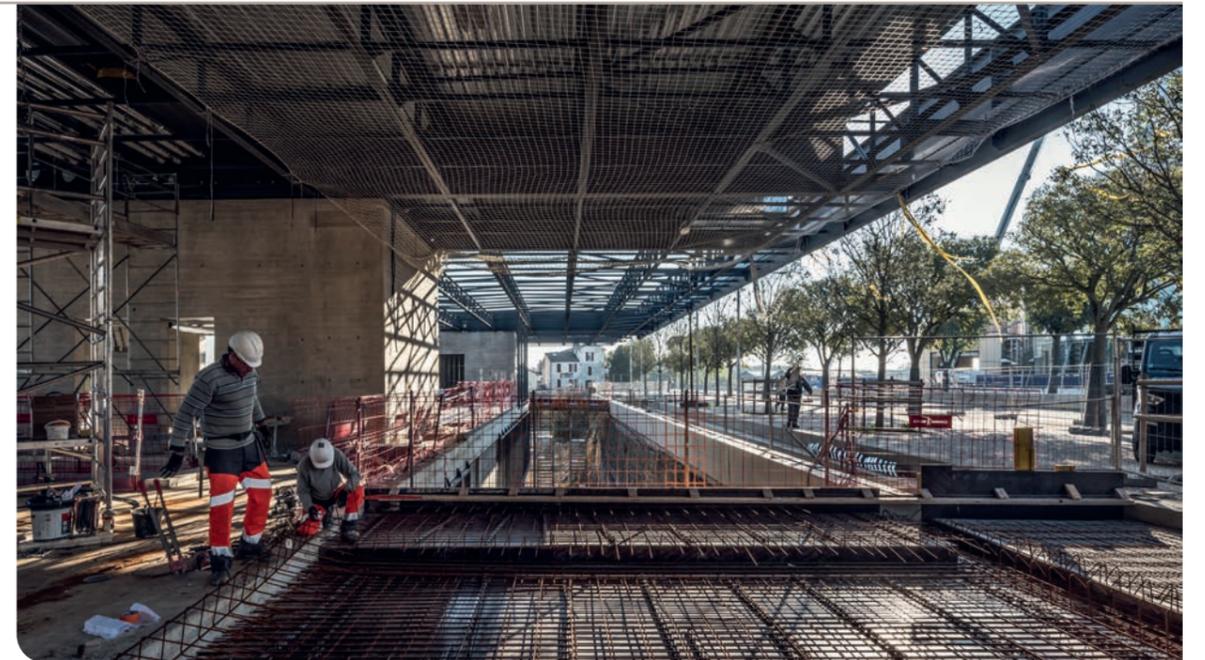
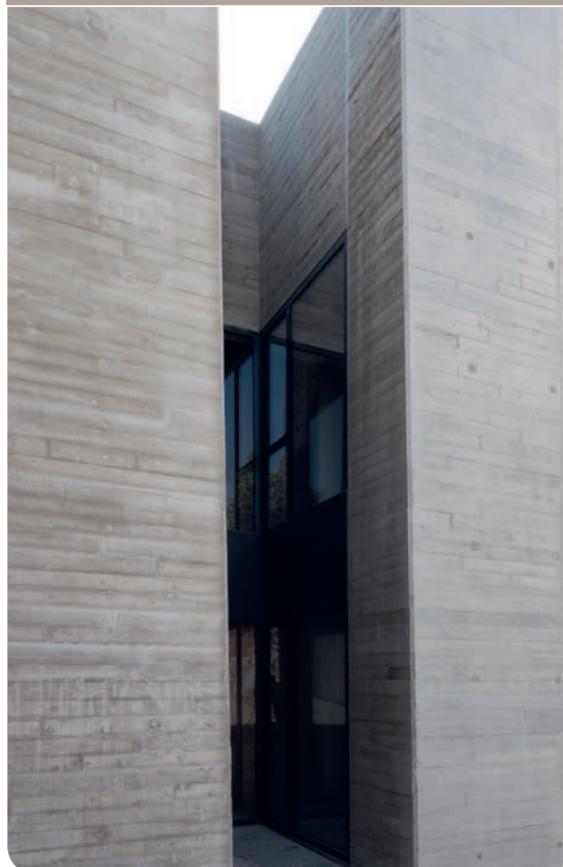
POUR L'ANNÉE 2019,
3 860 HEURES ONT ÉTÉ
RÉALISÉES, DONT :

2 146 HEURES
SUR LE PROJET DE L'ENSP À ARLES

1 115 HEURES
SUR LE PROJET DU QUADRILATÈRE
DES ARCHIVES NATIONALES

304 HEURES
POUR LA MAQUETTE NUMÉRIQUE
DE LA CITÉ DES SCIENCES
ET DE L'INDUSTRIE

295 HEURES
SUR LE PROJET PARCOURS
MUSÉOGRAPHIQUE DE CLUNY



SÉCURITÉ INCENDIE

L'OPPIC est sensibilisé depuis longtemps à la problématique de la sécurité incendie en phase travaux. L'incendie de la cathédrale Notre-Dame de Paris au printemps 2019 est venu naturellement réactiver et renforcer cet enjeu. Face à ce risque quotidien, aucun texte réglementaire ne peut fixer de dispositions techniques ou méthodes permettant de se prémunir totalement d'un sinistre. C'est pourquoi il importe pour un maître d'ouvrage de préciser ses propres actions et celles qu'il impose à ses prestataires pour prévenir le risque incendie en phase chantier.

En 2019, l'OPPIC a sensibilisé, une nouvelle fois, les responsables d'opérations à ces problématiques. Les dispositifs techniques nécessaires et les points de surveillance en suivi de chantier ont alors été de nouveau précisés (permis feux, passages de caméras thermiques, etc.).

Cette action a été suivie de la mise en place d'un groupe de travail pour réétudier les contrats-types (de maîtrise d'œuvre, de marché de travaux et d'assistance à la maîtrise d'ouvrage) en matière de prestations nécessaires au maintien de la sécurité et le cas échéant les renforcer.

RAPPEL DES DATES CLÉS :

2013
NOTE INTERNE DÉFINISSANT
LES ACTIONS DE PRÉVENTION SÛRETÉ
ET SÉCURITÉ INCENDIE.

2016
LES POINTS D'ATTENTION ET MÉTHODES
À METTRE EN ŒUVRE ONT ÉTÉ ABORDÉS
DANS LE CADRE DES "MIDI DE L'OPPIC".

2018
LES OBJECTIFS DE SÉCURITÉ DU PUBLIC
ET DU PATRIMOINE ONT ÉTÉ INTÉGRÉS
DANS LA CHARTE DE LA MAÎTRISE
D'OUVRAGE.

2019
NOUVELLE FORMATION INTERNE
ET CONSTITUTION DE DEUX GROUPES
DE TRAVAIL : "INTÉGRATION DANS
NOS CONTRATS DU RISQUE INCENDIE
EN PHASE TRAVAUX" ET "GÉRER
LA RESPONSABILITÉ DES EXPLOITANTS
EN SITE OCCUPÉ".

L'EXPERTISE CULTURELLE À L'ŒUVRE

UN EXEMPLE DE RESTAURATION DU PATRIMOINE : LA VOÛTE GALERIE MAZARINE DU SITE RICHELIEU

La galerie Mazarine a été construite par François Mansart vers 1644. Elle conserve encore aujourd'hui de nombreux éléments du 17^e siècle, dont la très belle voûte peinte selon les techniques italiennes, par Romanelli, Gismondi et Ottaviani. Il s'agit d'un des premiers grands décors de galerie sur voûte surbaissée alliant stucs et panneaux peints en France.

La restauration de cette galerie s'inscrit dans le cadre plus général de la réhabilitation du site historique de la Bibliothèque nationale de France qu'est le quadrilatère Richelieu.

Entre 2012 et 2013, une première étude d'évaluation et de diagnostic a été réalisée, et un comité scientifique a été mis en place afin de valider le protocole de restauration des fresques et peintures murales et de suivre sa mise en œuvre.

La maîtrise d'œuvre du projet, assurée par Michel Trubert, architecte en chef des monuments historiques, a approfondi l'étude de 2012 d'Arnaud de Saint-Jouan.

Un chantier test a alors été organisé pour étudier les décors de la galerie et réaliser des essais de restauration. Une consultation a permis de désigner un groupement : le cabinet Studiolo et trois restaurateurs de peinture (Anthony Pontabry, Alix Laveau et Marie Bégué).

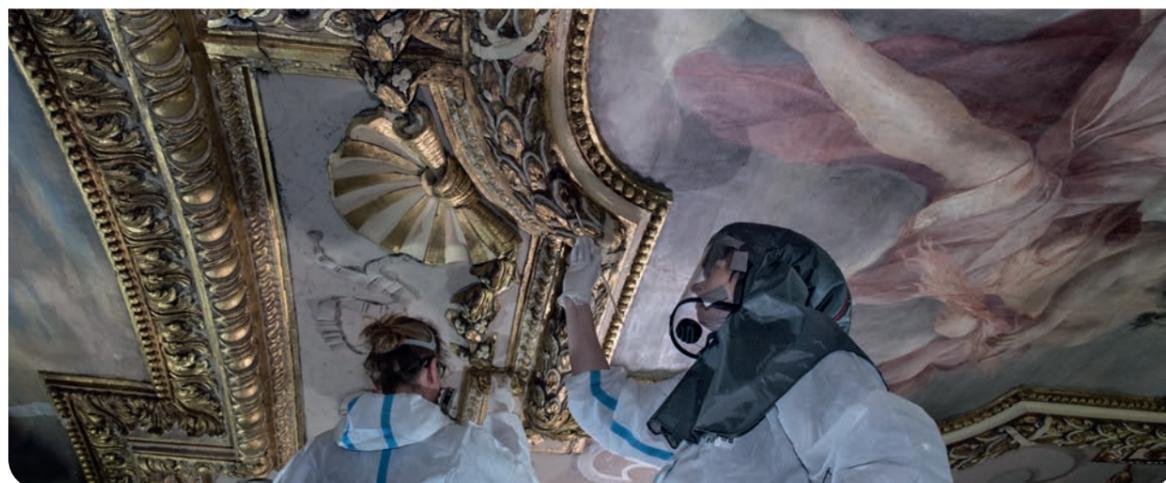
Lors de ce chantier test, une phase d'observation et de prélèvement a permis de comprendre les techniques utilisées par les artistes du 17^e siècle, puis d'identifier les différentes campagnes d'intervention et de restauration ultérieures. Une campagne complète de clichés sous illuminant UV a été réalisée afin de disposer d'un panorama précis des différentes phases.

En parallèle de ces observations, les restaurateurs ont réalisé plusieurs essais, permettant d'appréhender les différences de composition, d'épaisseur et de texture des produits utilisés au cours des différentes campagnes de restauration.

Ce chantier test, en lien avec le comité scientifique, a permis de définir un protocole de restauration et de lancer la consultation pour les travaux de restauration de la voûte et des décors en deux lots :

- "décors peints" attribué au groupement de restaurateurs ayant Alix Laveau pour mandataire ;
- "stucs et dorures" attribué au groupement de restaurateurs ayant l'Atelier Mariotti pour mandataire .

Le chantier de restauration de la voûte a ensuite démarré en septembre 2018. Chaque étape décisive a fait l'objet de comité scientifique programmé par l'OPPIC : présentation des protocoles, des niveaux de dégagements / nettoyages des décors et des dorures, présentation d'une travée de test, points d'avancement réguliers, etc. La restauration de la voûte de la galerie Mazarine s'est achevée à l'été 2019 et a été saluée par l'ensemble des membres du comité.



S'ENGAGER POUR L'ARCHITECTURE

Au-delà de ses interventions sur des bâtiments classés de l'État relevant du monopole des architectes en chef des monuments historiques, l'OPPIC a lancé en 2019 :

- Deux concours d'architecture portant sur :
- un bâtiment d'exploitation dans le parc de la Villette, dont le lauréat est l'agence Atelier du Pont ;
 - une crèche au sein du palais de l'Alma pour le compte de la présidence de la République (en cours).

- Ainsi que deux concours concernant :
- la scénographie du parcours semi-permanent du musée national de la Marine, dont le lauréat est l'agence britannique Casson Mann ;
 - la signalétique générale et spécifique du même musée, dont le lauréat est Contours Soft Design.

- Deux procédures de sélection de maîtres d'œuvre avec négociation :
- pour le réaménagement partiel de l'École du Louvre (en cours) ;
 - et pour le réaménagement partiel de l'École nationale supérieure de la création industrielle (ENSCI) pour laquelle l'agence Du cœur à l'ouvrage a été retenue.

Ces procédures ont intéressé au total 327 candidats et permis de retenir, s'agissant des quatre concours, 17 équipes pour présenter un projet. Dans la suite des préconisations de la stratégie nationale pour l'architecture, l'ensemble des projets est accessible sur le site internet www.oppic.fr

L'OPPIC accompagne également la DRAC Pays de Loire pour un projet emblématique de création architecturale contemporaine sur une cathédrale. Il s'agit de la réalisation d'un ouvrage de protection du portail de la cathédrale d'Angers - dont le cahier des charges a été approuvé en Commission nationale du patrimoine et de l'architecture en juillet 2019.

.....

31
ARCHITECTES OU GROUPEMENTS D'ARCHITECTES (HORS ARCHITECTE EN CHEF DES MONUMENTS HISTORIQUES) AVEC LESQUELS L'OPPIC A TRAVAILLÉ EN 2019.



L'OPPIC : SOUTIEN AUX JEUNES ARCHITECTES ET MEMBRES DU CERCLE DES PARTENAIRES DES ALBUMS DES JEUNES ARCHITECTES ET PAYSAGISTES (AJAP)

Créé en 1980, les albums des jeunes architectes et paysagistes (AJAP) est un concours national ouvert aux jeunes architectes et paysagistes de moins de 35 ans, qui permet, tous les deux ans au ministère de la Culture, d'attirer l'attention du public sur la qualité de ces jeunes professionnels.

En tant que membre du cercle de partenaires, composé de maîtres d'ouvrage publics et privés, d'acteurs de la diffusion et des collectivités territoriales, l'OPPIC apporte son appui aux lauréats, afin de les faire connaître et de les aider à développer leur activité professionnelle.

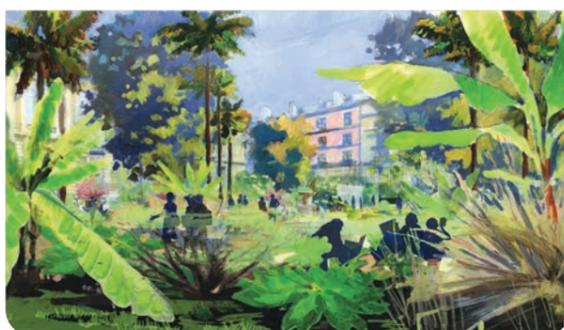
Par ailleurs, l'OPPIC a participé en 2019 au premier atelier de la formation Échelle 1 proposée par l'École d'architecture de Marne-la-Vallée à destination d'architectes en exercice. La manière dont les concours se déroulent au sein de l'OPPIC a été présentée aux participants afin de leur permettre d'appréhender les points de vigilance pour la constitution des dossiers de candidatures et la remise des projets.

L'OPPIC participe enfin au comité de pilotage et aux groupes de travail liés à la mise en œuvre du label Architecture Contemporaine Remarquable, anciennement Patrimoine du 20^e siècle, dont l'objectif est de favoriser un nouveau regard sur l'architecture récente.

SOUTENIR LA CRÉATION GRÂCE AU 1 % ARTISTIQUE

Instrument de soutien aux artistes et à la création, le 1 % artistique offre un cadre d'action original pour favoriser la rencontre entre un artiste, un architecte et le public, en dehors des institutions dédiées à l'art contemporain.

L'OPPIC permet, chaque année, la réalisation de plusieurs projets de ce type.



Institut de France

L'œuvre de Laurent Grasso intitulée "Untitled", installée dans l'enceinte de l'auditorium de l'Institut de France à Paris, a été inaugurée en même temps que le bâtiment, le 11 février 2019.

École nationale supérieure de la photographie à Arles

L'œuvre du groupement Raphaël Dallaporta/Pierre Nouvel intitulée "Éblouir/Oublier", installée sur la face supérieure du patio nord de l'École nationale supérieure de la photographie à Arles, a été inaugurée en même temps que le bâtiment, le 1^{er} juillet 2019, en présence du ministre de la Culture, Franck Riester.

Richelieu – Bibliothèque, Musée, Galeries

Dans le cadre du 1 % artistique de l'opération Richelieu – Bibliothèque, Musée, Galeries, le comité artistique réuni le 17 juin 2019 a désigné en tant que lauréat :

- le groupement Gilles Clément/Antoine Quénardel et Mirabelle Croizier pour la réalisation de l'œuvre intitulée "Hortus Papyrifera" dans le Jardin Vivienne de la BnF, créant un parcours inventif et original au sein d'un projet paysager ;
- Dove Allouche pour la réalisation de l'œuvre intitulée "Les conditions de la culture" qui propose un projet photographique monumental dans la bibliothèque de l'INHA - Salle Labrouste. L'artiste va réaliser 4 500 photographies de colonies de micro-organismes prélevés sur autant de monographies d'artistes appartenant aux collections de la bibliothèque de l'INHA, les cultiver, les photographier, et rassembler ces photographies dans 20 ouvrages ;
- Jeremy Maxwell Wintrebert pour la réalisation de l'œuvre intitulée "Gravity ripples #3", une sculpture de verre dans le hall circulaire de l'École nationale des chartes, mettant audacieusement à l'honneur les métiers d'art. La pièce de verre soufflé formera une séquence vibratoire à la puissance d'évocation visuelle et intemporelle.

Institut méditerranéen de la ville et des territoires

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié le 18 septembre 2019 dans le cadre de la mise en place du 1 % artistique de l'Institut méditerranéen de la ville et des territoires (IMVT) à Marseille.

MÉMOIRE ET VALORISATION DES OPÉRATIONS

Porteur d'une politique patrimoniale de long terme, l'OPPIC est engagé, avec l'accord des maîtres d'ouvrage, dans une démarche de documentation des chantiers qui se traduit par un important travail d'archivage et de couverture photographique et audiovisuelle.

Archives : plus de 30 années de maîtrise d'ouvrage conservées

Les archives de l'OPPIC constituent un fonds essentiel sur la mémoire de la maîtrise d'ouvrage au sein du ministère de la Culture. L'établissement a repris les droits et obligations de l'Établissement public de maîtrise d'ouvrage des travaux culturels (EMOC), du Service national des travaux (SNT), et des organismes qui les ont précédés : Mission interministérielle des Grands Travaux (MIGT), Établissement public du parc de la Villette (EPPV), Établissement public du centre de conférences internationales de Paris (EPCPIP), Établissement public du Grand Louvre (EPGL).

14 versements d'archives définitives aux Archives nationales, centrées sur les fonds photographiques argentiques, ont été effectués en 2019 :

- Photographies des serres du Jardin des plantes - Muséum national d'Histoire naturelle. 1983-1990.
- Photographies de la Bibliothèque nationale de France (Tolbiac). 1989-1997.
- Photographies du musée d'Orsay. 1983-1996.
- Photographies de la passerelle Solférino, Léopold Senghor. 1997-2000.
- Photographies de l'École d'architecture de Paris-Val de Seine. 2005-2006.
- Photographies du musée du cinéma Henri Langlois – Cinémathèque française. 1997.
- Reportages de Bernard Plossu sur la grande galerie du Muséum national d'Histoire naturelle. 1990. Petits et grands formats.
- Reportages de Pierre Bérenger sur la grande galerie du Muséum national d'Histoire naturelle et le déménagement des animaux avant les travaux de restauration. 1990.
- Photographies du Marais poitevin, œuvre de Didier Hubert. 1995-1996.
- Études des sites proposés pour l'implantation de la Bibliothèque nationale de France. 1988.
- Pyramide du Louvre : dessins d'Ieoh Ming Pei. 1983.
- Photographies "Paris vu du Louvre", œuvre d'Alfred Wolf, musée du Louvre. 1990-1992.
- Étude sur les vestiges du château des Tuileries. 1992.

Fonds photographiques et suivi audiovisuel : conserver et donner à voir

En 2019, la base de données de la photothèque s'est enrichie de 11 681 nouvelles photographies, provenant soit de nouveaux reportages de l'OPPIC, soit de la numérisation du fonds argentique.

Plusieurs chantiers ont également fait l'objet d'un suivi audiovisuel : chantier du nouvel accueil du musée de Cluny (coproduction avec l'Institut national audiovisuel), chantier des sculptures des génies et des anges du Val-de-Grâce (coproduction ECPAD), chantier de rénovation Richelieu (coproduction Forum des images/Bibliothèque nationale de France), chantier de restauration du pont transbordeur de Martrou (réalisation Imagine Production), chantier de la chancellerie d'Orléans. Les films réalisés sont visibles sur le site internet www.oppic.fr

Plus de 80 % des sites faisant l'objet de travaux sont couverts par une documentation photographique et audiovisuelle. Celle-ci est destinée à conserver le sens et la nature des travaux des opérations, ainsi que l'évolution des bâtiments.

14 VERSEMENTS D'ARCHIVES DÉFINITIVES AUX ARCHIVES NATIONALES

2,991 KML D'ARCHIVES

204 VERSEMENTS D'ARCHIVES INTERMÉDIAIRES

31 BORDEREAUX D'ÉLIMINATION ONT ÉTÉ FAITS POUR 42,36 ML

11 681 NOUVELLES PHOTOGRAPHIES



L'OPPIC présent au salon du patrimoine

Pour la première fois, en 2019 l'OPPIC a participé au salon européen du patrimoine.

L'occasion pour l'OPPIC de présenter, aux entreprises et maîtres d'œuvres, son plan de charge et les futurs appels d'offres de travaux à venir en 2020, et de signer, avec les partenaires du GMH et de l'EPEC, une charte visant à adapter les dispositifs des clauses d'insertion des marchés publics à la réalité de la filière des monuments historiques.

Lors de l'inauguration, le ministre de la Culture, Franck Riester, Mme Brigitte Macron et M. Stéphane Bern ont ainsi pu découvrir l'actualité des réalisations de l'établissement.

L'OPPIC se mobilise en faveur de l'éducation artistique et culturelle

En tant qu'opérateur du ministère de la Culture, l'OPPIC poursuit son engagement en faveur de la généralisation de l'éducation artistique et culturelle à travers différentes initiatives.

L'utilisation des installations de chantiers comme supports de présentation des travaux :

Depuis plusieurs années, des panneaux didactiques destinés au public de proximité et visant à expliquer le sens et la nature des travaux, l'investissement qu'ils représentent pour l'État, ainsi que le contexte historique ou scientifique dans lequel ils s'inscrivent, sont mis en place sur les chantiers.

Ainsi, en 2019 ce sont plus de 25 panneaux pédagogiques qui ont été conçus et mis en place sur différents sites.

La participation aux journées européennes du patrimoine.

Les journées européennes du patrimoine sont l'occasion de fédérer les énergies des entreprises en faveur de la valorisation de leur savoir-faire vis-à-vis du grand public.

C'est ainsi que, durant tout le weekend des journées européennes du patrimoine 2019, le chantier de restauration du pont transbordeur a ouvert ses portes au public. Plus de 500 personnes ont été accueillies et des visites guidées ont été organisées sur deux jours. Le public a pu également assister, en direct, le samedi 21 septembre à 10h, au remontage sur le tablier du premier élément du chariot.

Cette année encore le Palais de l'Élysée a ouvert ses portes, l'occasion de visiter les salons récemment restaurés par l'OPPIC comme le salon des Tapisseries, le salon des Aides-de-Camp, le salon des Portraits ou le salon Cléopâtre pour lesquels de nombreux métiers d'art ont été mobilisés : doreurs, ébénistes, serruriers d'art, parqueteurs, etc.

Les visites de chantier aux scolaires.

Afin de faire comprendre à la fois les enjeux et les étapes des projets, mais aussi de rencontrer les hommes et femmes du chantier, des groupes scolaires ont été invités sur certains des chantiers de l'OPPIC.

Ce fut le cas en 2019, sur le chantier du pont transbordeur de Martrou où ont été accueillies des classes d'un lycée professionnel et de collèves.

LES RESSOURCES NUMÉRIQUES :
LA RUBRIQUE "FIGURES DU PATRIMOINE"
DU SITE www.oppic.fr

Chaque projet de restauration sur monument historique requiert à la fois des techniques spécifiques, des métiers et des savoir-faire spécialisés. Ces savoir-faire perdurent et se transmettent sur les chantiers dont l'OPPIC assure la responsabilité.

Chacune des opérations passées ou en cours est représentative de ces métiers d'art.

Qu'il s'agisse du travail de la pierre, des métaux ou du verre, ce sont ces "figures" que nous avons voulu décrire, montrer et expliquer dans cette nouvelle rubrique du site internet.





2

ORGANISATION

| | |
|---|-------|
| La gouvernance | 32-33 |
| Le fonctionnement d'un établissement en constante modernisation | 34-37 |
| Les ressources humaines, des compétences précieuses | 38-39 |

LA GOUVERNANCE

La gouvernance de l'OPPIC repose sur une présidente exécutive qui préside le conseil d'administration et une directrice générale qui l'assiste dans l'ensemble de ses fonctions, et assure en particulier la coordination des départements opérationnels. La secrétaire générale est chargée du pilotage des services transversaux de l'établissement.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Outre la présidente de l'établissement, le conseil d'administration comprend :

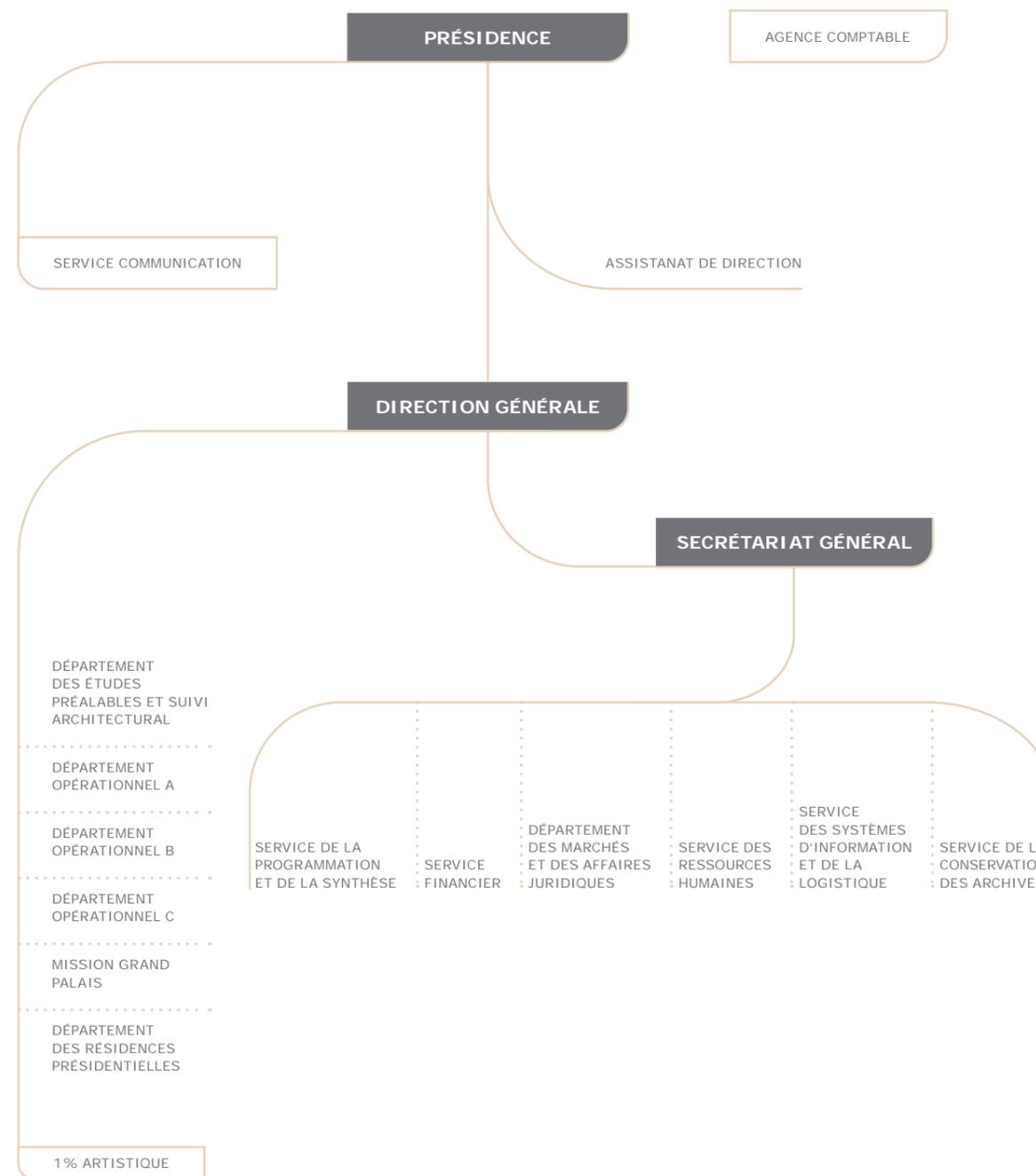
Six représentants de l'État :

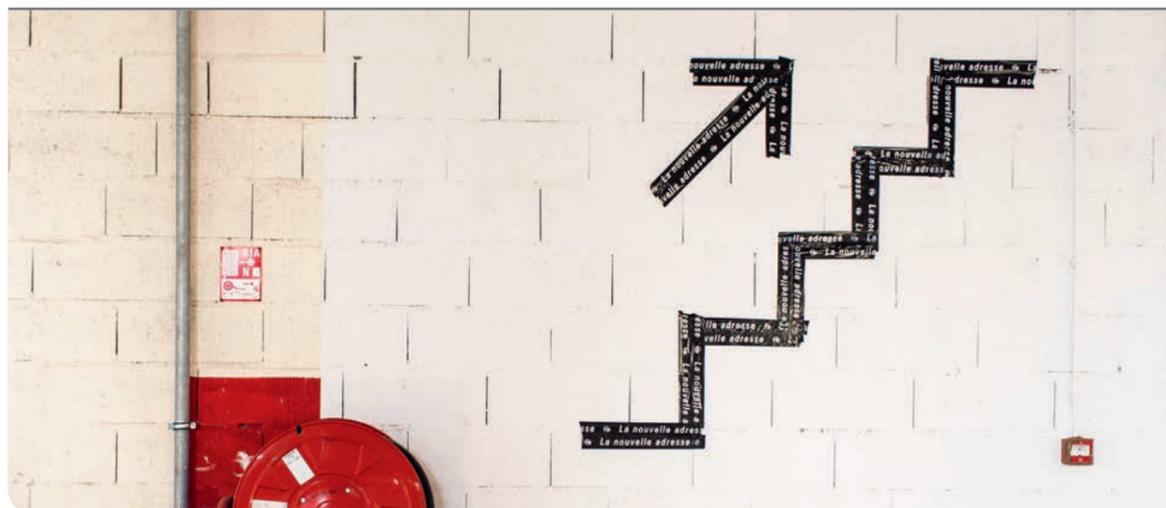
- la secrétaire générale du ministère de la Culture ;
- le directeur général des patrimoines du ministère de la Culture ;
- la directrice générale de la création artistique du ministère de la Culture ;
- le directeur général des médias et des industries culturelles du ministère de la Culture ;
- le directeur général des finances publiques ;
- la directrice du budget.

Trois personnalités qualifiées :

- Mme Danièle Déal, présidente du corps des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel ;
- M. Jean-Pierre Weiss, remplacé le 3 octobre 2019 par Mme Amina Sellali, directrice de l'École nationale supérieure d'architecture Paris-Est ;
- M. Arnaud Lunel, directeur de la stratégie financière à l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (APHP).

Deux représentants du personnel de l'établissement.





LE FONCTIONNEMENT D'UN ÉTABLISSEMENT EN CONSTANTE MODERNISATION

LE BUDGET DE L'ÉTABLISSEMENT : UN RETOUR À L'ÉQUILIBRE CONFIRMÉ

En 2019, le budget de fonctionnement de l'OPPIC s'établit à 11,3 M€ en dépenses et 12,3 M€ en recettes. Ce budget confirme le retour à l'équilibre financier, conformément à la stratégie triennale établie en 2015 avec le ministère de la Culture.

Plusieurs facteurs d'amélioration

Le budget des charges de fonctionnement "pilotes" de l'établissement est contenu, dans le cadre d'un plan d'achat formalisé, ce qui permet de faire face à la stabilisation des recettes.

Grâce à un solde budgétaire excédentaire, l'exercice 2019 présente pour la troisième année consécutive une capacité d'autofinancement positive de 1 M€ en 2019, même si elle est en diminution par rapport à 2018. La diminution du budget en autorisations d'engagement par rapport à l'année précédente s'explique par le renouvellement en 2018 du bail de l'OPPIC.

Principaux indicateurs patrimoniaux (compte financier 2019, en euros)

| Indicateurs | CF 2018 | CF 2019 | ÉVOLUTION |
|---|-------------|-------------|-------------------|
| | | | CF 2019 / CF 2018 |
| Capacité d'autofinancement | 1 360 730 | 1 012 691 | -26 % |
| Fonds de roulement | 11 441 918 | 12 433 182 | 9 % |
| Trésorerie | 262 854 791 | 291 101 897 | 11 % |
| Total recettes | 12 442 188 | 12 319 896 | -1 % |
| Total dépenses (autorisations d'engagement) | 13 647 482 | 10 274 804 | -25 % |
| Total dépenses (crédits de paiement) | 11 156 199 | 11 335 929 | 2 % |

Vers une fonction financière plus qualitative et moderne

En 2019, conformément à son objectif d'amélioration des délais de paiement et de la qualité des actes, l'OPPIC a poursuivi les actions de fond visant à favoriser le renforcement des compétences de son réseau financier : formation des nouveaux arrivants, formation interne d'actualisation et d'approfondissement des connaissances en matière d'exécution financière des marchés, animation du réseau des gestionnaires.

En parallèle, la démarche de modernisation de l'établissement se déploie afin de renforcer ses différents systèmes d'information opérationnels et support. Ainsi, l'année 2019 a permis :

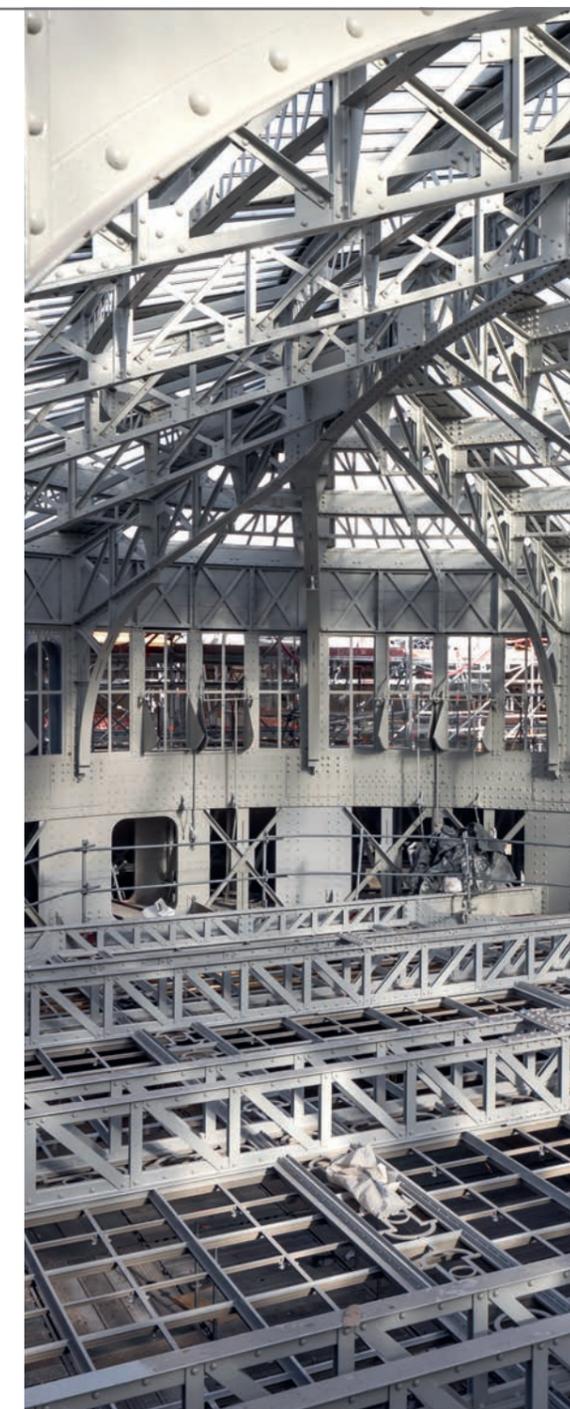
- de compléter le plan de continuité et de reprise de l'activité informatique (PRA), pour assurer la continuité de service de l'OPPIC ;
- de tester un logiciel de parapheur électronique en vue d'un appel d'offres pour couvrir les besoins de l'OPPIC dans le cadre de la dématérialisation des procédures juridiques (signature électronique) ;
- de choisir un progiciel de suivi et de programmation des opérations.

Le projet de suivi et de programmation des opérations

L'OPPIC a choisi de se doter d'un **outil de suivi et de programmation** des opérations dont il a la charge. Cet outil a pour mission de faciliter le pilotage opérationnel, de la définition du projet initial à sa clôture. Il permettra de mutualiser les suivis, limiter les ressaisies par l'interfaçage avec les outils existants et de fiabiliser les données. Il permettra aussi de garantir une certaine homogénéité des pratiques.

Pour atteindre cet objectif, l'année 2019 a été consacrée à la rédaction du cahier des charges pour le choix du logiciel. En juin, l'appel d'offres a été publié. À l'issue d'un dialogue compétitif entre 3 candidats, l'entreprise attributaire a été notifiée en décembre 2019. Il s'agit de la société Gesprojet.

L'année 2020 sera celle du paramétrage et du déploiement de l'outil, qui devrait également permettre d'accompagner la dématérialisation des processus de la chaîne de la dépense sur les comptes de tiers.



1 M€ DE RÉSULTAT

91 % DU BUDGET AFFECTÉ
AU LOGEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT ET
À LA RÉMUNÉRATION DE SON PERSONNEL

L'ACTIVITÉ JURIDIQUE : S'ADAPTER AU NOUVEAU CONTEXTE

Entrée en vigueur du code de la commande publique : refonte des modèles types des marchés publics

Au 1^{er} avril 2019, le code de la commande publique est entré en vigueur pour les consultations lancées à compter de cette date. Les textes jusqu'à présent applicables (ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et décret n° 2016-360 du 25 mars 2016) ayant été abrogés, ont entraîné un travail de "toiletage" de tous les contrats-types et décisions utilisés à l'OPPIC pour passer et exécuter les marchés publics conformément au nouveau code de la commande publique.

Les modifications apportées aux modèles types de l'établissement se sont accompagnées d'une veille juridique régulière et de formations à destination des équipes opérationnelles pour les tenir au courant des impacts réglementaires sur les contrats en cours de passation.

Utiliser les modes amiables de règlement des litiges

Ont été publiés sur le site intranet de l'établissement de nouveaux modèles types portant sur les rapports de présentation et les protocoles transactionnels, que les équipes sont amenées à utiliser, notamment en fin d'opération pour prévenir les contentieux touchant à l'exécution des marchés de prestations intellectuelles et de travaux.

Ces modèles et leurs notes d'exploitation ont pour objectif de renforcer les pratiques communes et de donner des conseils juridiques et opérationnels sur ce mode de règlement qui peut se révéler être un outil à privilégier en raison de sa plus grande souplesse face au règlement contentieux qui peut s'échelonner, quant à lui, sur plusieurs années.

La refonte des CCAG en 2020

L'OPPIC a participé à l'été 2019 à la concertation interministérielle préalable portant sur la refonte des CCAG et à la question de la publication d'un CCAG dédié aux marchés de maîtrise d'œuvre, qui n'existe pas à ce jour. Sa création pourrait être une très belle innovation pour mieux gérer la spécificité de ces marchés.



158 CONSULTATIONS LANCÉES
SUR LA PLATEFORME PLACE POUR LES MAPA
ET PROCÉDURES FORMALISÉES

169 MARCHÉS DE PLUS DE 90 K€
PASSÉS EN COMMISSION DES MARCHÉS

102 AVENANTS SUR LES MARCHÉS
DE PLUS DE 90 K€ PASSÉS
EN COMMISSION DES MARCHÉS

UN TAUX DE PRESSION
CONCURRENTIEL ENTRE **3,2** ET **3,7**
ENTREPRISES PROPOSANT UNE OFFRE PAR LOT

LES RESSOURCES HUMAINES, DES COMPÉTENCES PRÉCIEUSES

UN PARCOURS D'INTÉGRATION POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS

En lien avec l'objectif du contrat de performance dédié au capital humain de ses équipes, l'OPPIC a formalisé le parcours d'intégration pour ses nouveaux recrutés.

Au-delà des outils et modalités d'accueil des premiers jours (livret d'accueil et informations pratiques utiles aux premiers jours, visite des locaux et présentation des interlocuteurs), chaque nouvel arrivant est reçu en entretien par la Présidente de l'établissement.

Au plus tard dans le trimestre de son arrivée, une réunion d'intégration réunissant les derniers agents recrutés est proposée. Elle permet de découvrir l'environnement professionnel de l'OPPIC, son fonctionnement interne et son organisation.

Des rencontres avec le département des études préalables et du suivi architectural, les principaux services du secrétariat général (juridique, financier, programmation budgétaire) ainsi qu'une visite d'un chantier sont également organisées. Ces rendez-vous permettent d'appréhender le rôle de chacun dans la structure et d'incarner le métier de maître d'ouvrage.

Enfin, sur la 1^{re} année, un parcours de formation est proposé en adéquation avec le poste occupé par l'agent.



UNE POLITIQUE DE FORMATION ACTIVE

Véritable levier de développement des compétences pour les agents de l'établissement, l'offre de formation de l'OPPIC s'inscrit dans la continuité des actions développées depuis plusieurs années pour tendre vers une plus grande professionnalisation et accompagner les équipes à l'évolution des méthodes de travail et des outils.

Les actions de formation priorisent la spécificité des métiers de l'établissement, l'accompagnement des nouveaux arrivants et visent également à accompagner les projets de développement de l'établissement. Ainsi, plus de 32 formations collectives ont été organisées dont 6 en interne.

Cette offre de formation a réuni 287 stagiaires en 2019. Ainsi, 93 % des agents de l'OPPIC ont suivi au moins une formation en 2019.

UN SUIVI D'ACTIVITÉ PLUS FIABLE

Afin d'avoir une vision homogène, globale et partagée du temps passé sur chaque projet, pour l'ensemble des opérations qui lui sont confiées, l'établissement s'est doté en 2019 d'un outil de suivi d'activité.

Cet outil de pilotage et de reporting de l'activité de l'établissement, TIMMI, a été testé à la fin de l'année 2019 et sera déployé dans l'ensemble des équipes projets en 2020.

Oppic

120 PERSONNES

45 ANS DE MOYENNE D'ÂGE

65 % DE FEMMES

65 % DE FONCTIONS OPÉRATIONNELLES

65 % D'AGENTS CADRES

PLUS DE 90 % DES AGENTS
ONT SUIVI UNE FORMATION

RÉPARTITION DE L'EMPLOI
PERMANENT
84 %
D'AGENTS CONTRACTUELS
ET 16 %
DE FONCTIONNAIRES



3

OPÉRATIONS

| | |
|--|---------|
| L'activité en cours | 42 |
| Les opérations en chiffres | 43-45 |
| Les opérations par typologie | 46-47 |
| Musées | 48-65 |
| Châteaux, domaines, manufactures | 66-83 |
| Ouvrage d'art | 84-89 |
| Bibliothèques | 90-93 |
| Réserves de collections et archives | 94-101 |
| Lieux de spectacles, d'événements, d'expositions | 102-107 |
| Enseignement supérieur | 108-121 |
| Institutions | 122-133 |
| Bureaux, laboratoires | 134-143 |
| Équipements sportifs | 144-147 |
| Les maîtres d'œuvre | 148-149 |

L'ACTIVITÉ EN COURS

| | Conseil et expertise | Études | Travaux |
|---|-------------------------|--------|---------|
| Musées | | | |
| Cité des sciences et de l'industrie de La Villette (CSI) - Paris | • | | |
| Centre national d'art et de culture Georges Pompidou (CNAC-GP) - Paris | • | • | |
| Musée d'Orsay, tympan est - Paris | • | | |
| Musée d'Orsay, hôtel de Mailly-Nesle - Paris | • | • | |
| Jeu de Paume - Paris | • | | |
| Musée de l'Armée - Paris | • | | |
| Musée national du Moyen Âge - Thermes et hôtel de Cluny - Paris | • | • | |
| Musée national de la Marine (MnM) - Paris | • | • | |
| Muséum national d'Histoire naturelle, galerie de Paléontologie et d'Anatomie comparée (GPAC) - Paris | • | | |
| Muséum national d'Histoire naturelle, Jardin des plantes - Paris | • | | |
| Musée-mémorial des sociétés face au terrorisme | • | | |
| Palais de la Porte Dorée - Cité nationale de l'histoire de l'immigration - Paris | • | | |
| Port-Royal des Champs Magny-les-Hameaux | | • | |
| Musée de Mayotte | • | | |
| Châteaux, domaines, manufactures | | | |
| Château de Fontainebleau | • | • | |
| Château d'Écouen, musée national de la Renaissance | • | • | |
| Château de Versailles | • | • | |
| Château de Vincennes ● | • | • | |
| Châteaux de Malmaison et de Bois-Préau Rueil-Malmaison | | • | |
| Cité de la céramique - Sèvres | • | • | |
| Domaine de Saint-Germain-en-Laye, musée d'Archéologie nationale | • | | |
| Manufacture nationale des Gobelins, Mobilier national - Paris | • | • | |
| Manufacture nationale de Beauvais | • | | |
| Palais de Compiègne | • | | |
| Palais de Chaillot, travaux de restauration et parvis bas - Paris | | • | |
| Ouvrage d'art | | | |
| Pont transbordeur - Rochefort | | • | |
| Bibliothèques | | | |
| Bibliothèque publique d'information (BPI) Paris | • | | |
| Site Richelieu, Bibliothèque nationale de France/Institut national d'histoire de l'art, École nationale des chartes (BnF/Inha, ENC) - Paris | • | • | |
| Réserves de collections et archives | | | |
| Site de Paris des Archives nationales, décors de la chancellerie d'Orléans | | • | |
| Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine | • | • | |
| Schéma directeur du site de Paris des Archives nationales | • | • | |
| Centres de conservations et d'études : Besançon, Silos de Versailles | • | • | |
| Centre national des arts plastiques (CNAP) - Pantin | | • | |

| | Conseil et expertise | Études | Travaux |
|---|-------------------------|--------|---------|
| Lieux de spectacles, d'événements, d'expositions | | | |
| Grand Palais - Paris | • | • | |
| Institut de recherche et de coordination acoustique-musique (Ircam) - Paris | | | • |
| Le Tarmac (Théâtre ouvert) - Paris | | | • |
| Centre national de la danse (CND) - Pantin | • | | |
| Enseignement supérieur | | | |
| Campus d'excellence, grandes écuries du château de Versailles | • | | |
| École militaire - Paris ● | | | • |
| École du Louvre | | • | |
| École nationale de la photographie (ENSP) - Arles | | | • |
| École nationale supérieure d'art de Dijon | | | • |
| École nationale supérieure d'art de Limoges | | | • |
| École nationale supérieure des arts décoratifs - Paris | | | • |
| École nationale supérieure de création industrielle (ENSCI-Les Ateliers) - Paris | | | • |
| Site Malaquais (École nationale supérieure des beaux-arts de Paris ENSB-a/École nationale supérieure d'architecture de Paris Malaquais, ENSAPM) - Paris | • | • | |
| Institut méditerranéen de la ville et des territoires (IMVT)/École nationale supérieure d'architecture de Marseille (ENSA-M) | | • | |
| Institutions | | | |
| Cathédrale d'Angers | • | | |
| Conseil économique, social et environnemental (CESE) - Paris | | • | |
| Hôtel national des Invalides - Paris ● | | | • |
| Institut de France, auditorium André et Lillane Bettencourt - Paris | | | • |
| Résidences présidentielles | | • | • |
| Val-de-Grâce - Paris ● | | | • |
| Bureaux, laboratoires | | | |
| Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF) Versailles | | • | |
| Établissement public du parc et de la grande halle de la Villette (EPPGHV) | | • | |
| Institut national de l'audiovisuel (Ina) Bry-sur-Marne | | | • |
| Projet Camus : quadrilatère des archives - Paris | | • | |
| Projet Camus : Bons-Enfants - Paris | | • | |
| Projet Camus : ministère de la Culture Valois - Paris | | | • |
| Maison Chapp - Guadeloupe | | | • |
| Équipements sportifs | | | |
| Institut national du sport, de l'expertise et de la performance (Insep) - Paris | | | • |

● Protocole Culture-Défense

LES OPÉRATIONS EN CHIFFRES

Avec 7 nouvelles opérations inscrites au plan de charge de l'établissement en 2019, le nombre d'opérations après clôture comptable s'élève à 233.

STABILISATION DE L'ENCOURS DES COMPTES DE TIERS

L'encours représente le coût cumulé de l'ensemble des opérations dont l'OPPIC a la responsabilité, tous modes d'intervention confondus : soit en tant que maître d'ouvrage mandataire, dans le cadre de conventions de mandat individuelles, soit en tant que maître d'ouvrage de plein exercice en utilisant les instruments des conventions-cadre. Le niveau de l'encours des comptes de tiers de l'OPPIC, à fin 2019, s'élevait à 938 M€. 72 % de cet encours concerne des conventions de mandat (CVM) et 28 % des conventions-cadre (CC) : cette répartition est stable depuis 2015.

ENGAGEMENTS

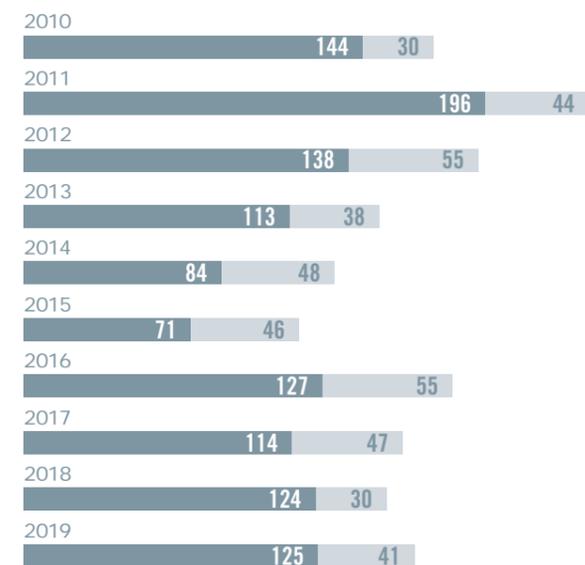
Les engagements de l'OPPIC donnent une bonne illustration de l'activité de l'établissement (marchés notifiés). Les engagements de l'exercice 2019 s'élèvent à 166 M€, soit une augmentation d'environ 13 M€ par rapport à l'exercice 2018. Le niveau des engagements de 2019 reste par ailleurs supérieur à la moyenne constatée sur les 5 dernières années (149 M€ par an) et se situe à la médiane des engagements annuels des 10 dernières années.

Les 166 M€ engagés se répartissent à hauteur de 75 % pour les conventions de mandat et 25 % pour les conventions-cadre. Le poids relatif des opérations portées par les conventions-cadre diminue par rapport au tendancier des 5 dernières années, bien que de façon moindre qu'en 2018.

En convention de mandat, l'année 2019 a été marquée par des engagements importants des marchés de travaux du Musée national de la Marine, des travaux de restauration anticipés des toitures du Grand Palais, des travaux de clos et couvert sur le quadrilatère des archives, de la refonte du parcours de visite du musée de Cluny, du tympan est du musée d'Orsay, et des travaux de l'espace de projection de l'IRCAM.

Les engagements sur la convention-cadre ont repris en 2019 après une forte baisse en 2018, suite au resserrement de la programmation engagée sur les monuments historiques. Ainsi le niveau d'engagement est reparti à la hausse sans retrouver toutefois son niveau moyen des 5 dernières années (45 M€). Il peut être souligné que les opérations relevant du protocole culture défense ont maintenu quant à elles leur niveau d'engagement, en particulier sur les sites du Val-de-Grâce (Église – restauration de la façade Est) et du château de Vincennes (travaux de restauration de la contrescarpe).

Évolution des engagements (■ CVM et ■ CC) en M€



LES MANDATEMENTS

Les mandatements représentent les factures payées de l'établissement. Le montant des mandatements augmente en 2019 pour s'établir à 160,9 M€, contre 153,6 M€ en 2018.

Les mandatements s'élèvent à 125,9 M€ au titre des conventions de mandat (78 %) et à 35 M€ au titre des conventions-cadre (22 %).

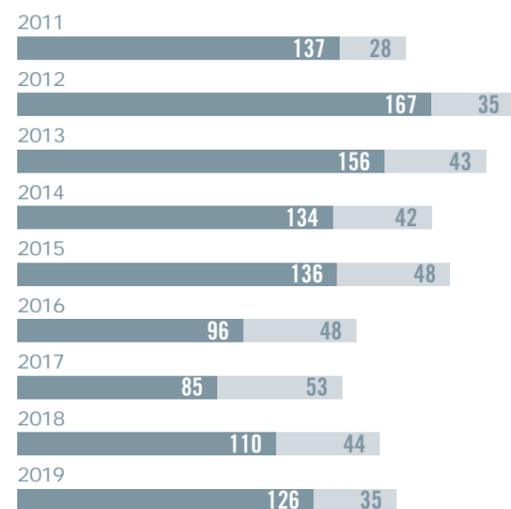
Le lancement des marchés de travaux de la fin 2016 et en 2017 continue de générer en 2019 un niveau important de mandatements (seconde phase du quadrilatère de la bibliothèque de Richelieu, Versailles, École nationale supérieure de la photographie à Arles) tout comme les opérations lancées en 2018 (château de Fontainebleau, Institut national de l'audiovisuel, aménagement du différé du centre des Archives de Pierrefitte, quadrilatère des Archives nationales à Paris).

À noter également, le passage en travaux de certaines prestations du schéma directeur de restauration et d'aménagement (SDRA) du Grand Palais (toitures), qui est venu conforter l'augmentation des mandatements en 2019. Il est par ailleurs probable que l'impact réel de l'entrée en phase travaux du SDRA se traduira fin 2020 pour les engagements et à partir de 2021 pour les mandatements.

La diminution de la part des mandatements pour les conventions-cadre s'explique, pour leur part, par la forte diminution en 2019 des engagements sur convention-cadre (-21 % de la dépense en 2019 par rapport à 2018), liée au resserrement de la programmation engagée sur les monuments historiques du ministère de la Culture. Le niveau des mandats sous convention-cadre est ainsi le plus bas des 9 dernières années.

La poursuite d'un certain nombre d'opérations permet néanmoins de maintenir le niveau des mandatements (protocole culture-défense, pont transbordeur de Martrou, travaux des résidences présidentielles, manufacture des Gobelins et musée de Saint-Germain-en-Laye).

Évolution des mandatements (■ CVM et ■ CC) en M€



SEPT NOUVELLES OPÉRATIONS INSCRITES AU PLAN DE CHARGE EN 2019

- 2 nouvelles conventions de mandats concernent l'Établissement public du parc et de la grande halle de la Villette (EPPGHV – travaux de construction d'un bâtiment d'exploitation) et l'École du Louvre (travaux d'aménagement des espaces intérieurs).
- 5 opérations en maîtrise d'ouvrage directe : la construction du Centre de conservation et d'études archéologiques de Besançon, l'assainissement des réseaux enterrés de la Cour Bonaparte sur le site Malaquais, les études du musée de la voiture à Compiègne, l'étude sur la transformation du site dit des silos à Versailles et l'aménagement du parapet d'appui du palais de Chaillot.

Deux conventions d'études préalables ont été passées en 2019, concernant les Archives nationales de Pierrefitte pour l'extension du bâtiment et l'École du Louvre, au titre du réaménagement des espaces.

233 OPÉRATIONS AU 1^{ER} JANVIER 2020

7 NOUVELLES OPÉRATIONS EN 2019

938 M€ D'ENCOURS À FIN 2019

166 M€ D'ENGAGEMENTS

160,96 M€ DE MANDATEMENTS



RÉPARTITION DE L'ENCOURS

938 M€

CONVENTIONS DE MANDAT

735 M€

CONVENTIONS-CADRE

203 M€

RÉPARTITION DU NOMBRE D'OPÉRATIONS

233

CONVENTIONS DE MANDAT

79

CONVENTIONS-CADRE

154

CONSEILS D'ADMINISTRATION 2019

Conventions de mandat

| | MARS | JUIN | NOVEMBRE | TOTAL 2019 |
|---|-------------------|----------|------------------|-------------------|
| EPPGHV - Études et travaux de construction d'un bâtiment d'exploitation dans le parc de la Villette | 13 200 000 | - | - | 13 200 000 |
| École du Louvre - Réaménagement des espaces | - | - | 2 800 000 | 2 800 000 |
| TOTAL | 13 200 000 | - | 2 800 000 | 16 000 000 |

Conventions d'études préalables présentées au CA pour information

| | MARS | JUIN | NOVEMBRE | TOTAL 2019 |
|--|----------|----------------|---------------|----------------|
| Archives nationales de Pierrefitte - Extension du bâtiment | - | 180 000 | - | 180 000 |
| École du Louvre - Réaménagement des espaces | - | - | 30 000 | 30 000 |
| TOTAL | - | 180 000 | 30 000 | 210 000 |

Conventions-cadre

| | MARS | JUIN | OCTOBRE | TOTAL 2019 |
|--|----------|----------|-------------------|-------------------|
| Site Malaquais - Travaux sur les réseaux enterrés | - | - | 3 025 000 | 3 025 000 |
| Site Malaquais - Travaux de l'accueil commun des deux écoles | - | - | 2 000 000 | 2 000 000 |
| Versailles - Transformation des silos | - | - | 200 000 | 200 000 |
| Compiègne - Musée de la voiture | - | - | 80 000 | 80 000 |
| CCE de Bourgogne-Franche-Comté | - | - | 9 300 000 | 9 300 000 |
| Palais de Chaillot - Mise en sécurité des parapets | - | - | 500 000 | 500 000 |
| TOTAL | - | - | 11 805 000 | 11 805 000 |

LES OPÉRATIONS PAR TYPOLOGIE

Musées p. 48

| | |
|--|-------|
| Cité des sciences et de l'industrie de La Villette (CSI) - Paris | p. 50 |
| Centre national d'art et de culture Georges Pompidou (CNAC-GP) - Paris | p. 54 |
| Musée d'Orsay, tympan est - Paris | p. 55 |
| Musée d'Orsay, hôtel de Mailly-Nesle - Paris | p. 56 |
| Jeu de Paume - Paris | p. 57 |
| Musée de l'Armée - Paris | p. 57 |
| Musée national du Moyen Âge - Thermes et hôtel de Cluny - Paris | p. 58 |
| Musée national de la Marine (MnM) - Paris | p. 60 |
| Muséum national d'Histoire naturelle, galerie de Paléontologie et d'Anatomie comparée (GPAC) - Paris | p. 62 |
| Muséum national d'Histoire naturelle, Jardin des plantes - Paris | p. 63 |
| Musée-mémorial des sociétés face au terrorisme | p. 63 |
| Palais de la Porte Dorée - Cité nationale de l'histoire de l'immigration - Paris | p. 64 |
| Port-Royal des Champs - Magny-les-Hameaux | p. 65 |

Châteaux, domaines, manufactures p. 66

| | |
|--|-------|
| Château de Fontainebleau (Théâtre Impérial et accueils) ● | p. 68 |
| Château d'Écouen, musée national de la Renaissance | p. 71 |
| Château de Versailles (Grands Appartements sud) ● | p. 72 |
| Château de Vincennes | p. 76 |
| Châteaux de Malmaison et de Bois-Préau - Rueil-Malmaison | p. 77 |
| Cité de la céramique - Sèvres | p. 78 |
| Musée d'Archéologie nationale, Domaine National de Saint-Germain-en-Laye | p. 79 |
| Manufacture nationale des Gobelins, Mobilier national - Paris | p. 80 |
| Manufacture nationale de Beauvais | p. 81 |
| Musées et domaine nationaux du palais impérial de Compiègne | p. 82 |
| Palais de Chaillot, travaux de restauration et parvis bas - Paris | p. 83 |

Ouvrage d'art p. 84

| | |
|--|-------|
| Pont transbordeur de Martrou - Rochefort | p. 86 |
|--|-------|

Bibliothèques p. 90

| | |
|---|-------|
| Bibliothèque publique d'information (BPI) - Paris | p. 92 |
| Site Richelieu, Bibliothèque nationale de France/Institut national d'histoire de l'art, École nationale des chartes (BnF/Inha, ENC) - Paris | p. 92 |

Réserves de collections et archives p. 94

| | |
|--|--------|
| Site de Paris des Archives nationales, décors de la chancellerie d'Orléans - Paris | p. 96 |
| Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, différé et restaurant | p. 97 |
| Schéma directeur du site de Paris des Archives nationales | p. 98 |
| Centres de conservations et d'études : Besançon, Silos de Versailles | p. 100 |
| Centre national des arts plastiques (CNAP) - Pantin | p. 101 |

Lieux de spectacles, d'événements, d'expositions p. 102

| | |
|---|--------|
| Grand Palais - Paris | p. 104 |
| Institut de recherche et de coordination acoustique-musique (Ircam) - Paris | p. 106 |
| Tarmac Théâtre ouvert - Paris | p. 106 |
| Centre national de la danse (CND) - Pantin | p. 107 |

Enseignement supérieur p. 108

| | |
|--|--------|
| Campus d'excellence, grandes écuries du château de Versailles | p. 110 |
| École militaire - Paris | p. 110 |
| École du Louvre - Paris | p. 111 |
| École nationale de la photographie (ENSP) - Arles ● | p. 112 |
| École nationale supérieure d'art de Dijon | p. 116 |
| École nationale supérieure d'art de Limoges | p. 116 |
| École nationale supérieure des arts décoratifs - Paris ● | p. 117 |
| École nationale supérieure de création industrielle (ENSCI-Les Ateliers) - Paris | p. 118 |
| Site Malaquais - École nationale supérieure des beaux-arts de Paris (ENSB-a) | p. 118 |
| École nationale supérieure d'architecture de Paris Malaquais (ENSAPM) - Paris | p. 118 |
| Institut méditerranéen de la ville et des territoires (IMVT) | p. 120 |
| École nationale supérieure d'architecture de Marseille (ENSA-M) | p. 120 |

Institutions p. 122

| | |
|---|--------|
| Cathédrale d'Angers | p. 124 |
| Conseil économique, social et environnemental (CESE) - Paris | p. 124 |
| Hôtel national des Invalides - Paris (cour d'honneur) ● | p. 125 |
| Institut de France, auditorium André et Liliane Bettencourt - Paris ● | p. 126 |
| Résidences présidentielles | p. 127 |
| Val-de-Grâce - Paris ● | p. 130 |

Bureaux, laboratoires p. 134

| | |
|--|--------|
| Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF) - Versailles | p. 136 |
| Établissement public du parc et de la grande halle de la Villette (EPPGHV) - Paris | p. 137 |
| Institut national de l'audiovisuel (Ina) - Bry-sur-Marne | p. 138 |
| Projet Camus : quadrilatère des archives - Paris | p. 140 |
| Projet Camus : Bons-Enfants - Paris | p. 141 |
| Projet Camus : ministère de la Culture - Valois - Paris | p. 142 |
| Maison Chapp - Basse terre - Guadeloupe | p. 143 |

Équipements sportifs p. 144

| | |
|---|--------|
| Institut national du sport, de l'expertise et de la performance (Insep) - Paris ● | p. 146 |
|---|--------|

● Opérations livrées/inaugurées en 2019



MUSÉES

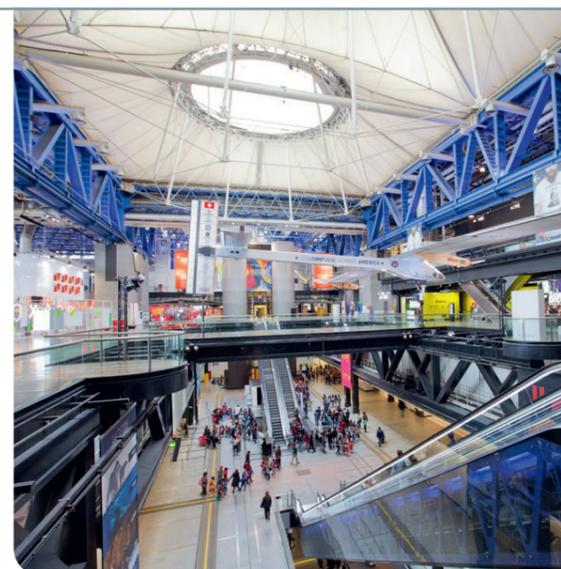
Cité des sciences et de l'industrie de la Villette (CSI) Paris

Maître d'ouvrage
Universcience

Maître d'ouvrage mandataire
OPPIC

Maîtrise d'œuvre
• Taiyo, mandataire, entreprise de travaux
• SPAN, maître d'œuvre, cotraitant

Montant total
9,517 M€ TDC



La Cité des sciences et de l'industrie, conçue par l'architecte Adrien Fainsilber, ouvre ses portes le 13 mars 1986.

Depuis 1986, des travaux réguliers de rénovation et de maintenance ont été réalisés et un audit de gros entretien et performances environnementales a été effectué en 2010.

Au-delà de la remise à niveau d'un équipement vieillissant, la CSI doit adapter son parc immobilier aux nouveaux enjeux environnementaux, techniques et économiques. Dans ce contexte, elle a souhaité disposer d'un diagnostic global des bâtiments, tant du point de vue technique que fonctionnel, permettant la définition d'un programme de remise à niveau des bâtiments en accord avec le projet d'établissement.

Universcience a ainsi confié à l'OPPIC, en 2014, une convention d'études préalables en vue d'établir un schéma directeur d'aménagement du site.

À l'issue des premières investigations pour le schéma directeur, il est apparu que l'état des deux coupôles textiles et de leurs verrières, situées en toiture à l'aplomb du hall d'entrée de la CSI, était dégradé et nécessitait une réfection complète afin d'éviter des risques de chute de matériaux et matériels, ainsi que des problèmes d'étanchéité.

Universcience a confié à l'OPPIC, en 2015, le remplacement des coupôles textiles et des verrières par une convention d'études et de travaux.

L'OPÉRATION EN 2019

Au titre de l'élaboration du schéma directeur de la CSI, plusieurs marchés d'études ont été attribués et suivis durant l'année :

- les diagnostics de la structure du musée, des façades et verrières ;
- la mise en œuvre des outils de la politique immobilière de la CSI avec une gestion électronique des documents bâtimentaires ;
- la réalisation d'une démarche BIM sur l'ensemble de la Cité.

Au titre de l'élaboration du **schéma directeur fonctionnel, technique et environnemental**, l'état des lieux, l'analyse documentaire et l'ensemble des diagnostics de l'existant (architectural, urbain, technique, réglementaire et environnemental) ont été réalisés à partir de différents audits, diagnostics anticipés et visites sur site. Cet état des lieux fait apparaître un état technique global du parc immobilier peu satisfaisant. Il a permis au nouveau prestataire, Egis conseil, de proposer plusieurs scénarios d'intervention sur le site.

Parallèlement, la modélisation de la **maquette BIM** est en cours de finalisation. Il s'agit d'un relevé puis d'une modélisation 3D de l'ensemble des bâtiments du site, soit plus de 220 000 m² de surface de plancher. À terme, la maquette permettra d'accompagner tous les projets de d'Universcience et notamment ceux du schéma directeur. La maquette BIM a vocation à être un outil de gestion patrimoniale, grâce à l'interface, par la direction des Moyens techniques et de la sécurité, avec le logiciel de gestion de maintenance assistée par ordinateur (GMAO).

S'agissant du remplacement des coupôles, le groupement du marché de conception-réalisation a réalisé les études sur l'année 2019 et obtenu les autorisations de travaux nécessaires au remplacement des coupôles textiles et des verrières.

Les études ont fait émerger une solution concernant le remplacement des verrières par des triples coussins ETFE plus aérés, dans l'esprit de la conception initiale des verrières du bâtiment. Les membranes seront quant à elles remplacées par un matériau innovant, le Tensotherm™.

Les travaux démarreront en 2020 et se poursuivront au premier trimestre 2021.





Le Centre national d'art et de culture Georges Pompidou (CNAC-GP), ouvert au public en 1977, a fait l'objet de campagnes de travaux de rénovation, notamment durant les années 1998 et 1999. Même si régulièrement des opérations de maintenance préventive, curative et certaines autres, de maintenance lourde, sont menées par le CNAC-GP, plusieurs opérations de rénovation lourde du site doivent être réalisées **dans les prochaines années afin désormais de garantir son exploitation.**

Le ministère et le CNAC-GP ont sollicité l'appui de l'OPPIC afin de mener des études sur la mise en sécurité et en accessibilité, sur la maîtrise des risques techniques, de la pérennisation et de la **fiabilisation des installations, ainsi que la rénovation et l'optimisation énergétique.**

Ces études ont conduit à la formalisation d'un schéma directeur portant sur l'ensemble du site.

Parallèlement, la chenille (et en particulier les escalators), équipement emblématique du centre Pompidou et qui constitue la principale circulation verticale permettant au public d'accéder à l'ensemble des niveaux supérieurs du bâtiment, présente aujourd'hui d'importants signes de faiblesse. Il a été décidé de remplacer intégralement les escaliers mécaniques et l'enveloppe vitrée et de mettre en place des dispositifs permettant d'améliorer le **confort thermique de la chenille** : ouvrants asservis, sas thermiques aux interfaces avec le bâtiment principal. Une nouvelle coursive couverte au deuxième étage, au droit de la future entrée de la Bibliothèque publique d'information (BPI), sera également ajoutée.



Centre national d'art et de culture Georges Pompidou (CNAC-GP) Chenille et schéma directeur Paris

Maître d'ouvrage
Centre national d'art et de culture
Georges Pompidou

Maître d'ouvrage mandataire
OPPIC

Maîtrise d'œuvre chenille
Egis (maître d'œuvre d'exécution)
Renzo Piano Building Workshop (architecte)

Montant total
31,65 M€ TDC
(Chenille + études du schéma directeur)

LES OPÉRATIONS EN 2019

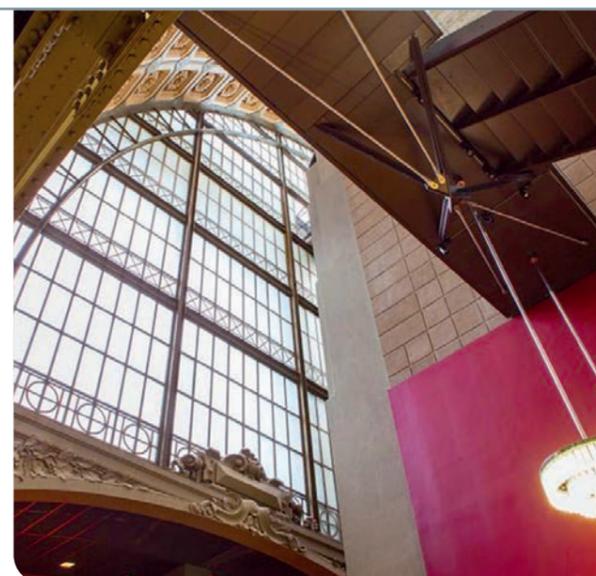
Afin de maintenir le centre Pompidou en activité pendant toute la durée des travaux, le projet de rénovation de la chenille a nécessité, dans un premier temps, la mise en place d'ascenseurs temporaires à l'angle sud-ouest du bâtiment, côté esplanade. Les travaux qui devaient initialement se terminer pour fin 2018 ont été stoppés du fait de la mise en liquidation judiciaire de l'entreprise mandataire. La reprise de ces travaux au printemps 2019 a permis une réception des ascenseurs provisoires en août 2019.

Les travaux pour la rénovation de la chenille elle-même ont démarré en septembre 2019, après une longue période de préparation et un chantier test pour le déplombage des garde-corps des coursives.

Ces travaux se poursuivront pendant toute l'année 2020, pour une réception prévue en décembre 2020.

Par ailleurs, le dialogue compétitif pour la désignation d'une maîtrise d'œuvre pour les études et travaux du schéma directeur du site s'est poursuivi, avec l'assistance du groupement d'AMO WSP France / US&CO / QUADRIM / LASA / ACCEO.

Trois candidats ont été retenus pour participer à la procédure de dialogue qui se déroulera durant le premier semestre 2020, en vue de désigner un lauréat à l'été.



Musée d'Orsay, tympan est Paris

Maître d'ouvrage
Établissement public du musée d'Orsay
et du musée de l'Orangerie

Maître d'ouvrage mandataire
OPPIC

Maîtrise d'œuvre
Marie-Suzanne de Ponthaud, architecte en chef
des monuments historiques

Montant total
5 M€ TDC (phase 1)

L'opération consiste à restaurer complètement la structure métallique du tympan est du musée d'Orsay en fond de nef.

En effet, ce tympan présente un état sanitaire dégradé, du fait notamment d'un problème de corrosion foisonnante sur les raidisseurs principaux et secondaires, ce qui pose à la fois des questions d'étanchéité et de stabilité de l'ouvrage.

Une étude de méthodologie des travaux a été réalisée au cours de l'été 2017 par Marie-Suzanne de Ponthaud, architecte en chef des monuments historiques, afin d'examiner la possibilité de différents phasages d'intervention permettant le minimum de rupture de flux du public dans les espaces intérieurs du musée et notamment sur les accès à la galerie des impressionnistes.

En 2018, les études ont été conduites par la maîtrise d'œuvre sur la première phase, au stade avant-projet.

Cette étude a mis en évidence différents scénarios de phasages possibles. Le musée d'Orsay a décidé que la restauration du tympan est se déroulerait sur 10 ans avec une première phase d'intervention de conservation curative partielle immédiate.

L'OPÉRATION EN 2019

La maîtrise d'œuvre a finalisé ses études Pro-DCE en juin 2019. La consultation pour le marché de travaux a été lancée en juillet 2019 et les marchés ont pu ainsi être notifiés en octobre.

Les travaux de restauration de la phase 1 ont démarré le 30 octobre 2019 pour une fin prévue en octobre 2020. Les travaux de la phase 1 font l'objet d'une campagne de réparation et de protection anticorrosion sur les désordres localisés à certains éléments de structure.





Musée d'Orsay, hôtel de Mailly-Nesle Paris

Maîtres d'ouvrage

- Établissement public des musées d'Orsay et de l'Orangerie : aménagement
- Ministère de l'Action et des comptes publics / direction de l'immobilier de l'État : sécabilité

Maître d'ouvrage mandataire
OPPIC

Montant total
10,54 M€ TDC (études, sécabilité, travaux)

Spencer et Marlene Hays, couple de collectionneurs américains, ont signé en 2016 un acte de donation d'une partie de leur collection à l'État, constituée de 187 œuvres de la seconde moitié du 19^e siècle et du début du 20^e siècle et particulièrement riche en œuvres des peintres nabis. Cette collection a vocation à être exposée au sein du musée d'Orsay, bien qu'aucune surface ne soit aujourd'hui disponible pour l'accueillir. C'est pourquoi le musée a choisi de relocaliser sa documentation et ses bibliothèques, installées dans le musée, pour libérer des espaces à destination de la donation Hays pour l'intégrer dans le circuit de visite.

Le musée souffrant par ailleurs d'un déficit d'espaces dédiés aux fonctions tertiaires, une solution d'installation d'un futur centre de ressources et de recherche et de services complémentaires a été trouvée dans la partie est de l'hôtel particulier de Mailly-Nesle - occupé jusqu'alors par la Documentation française

- construit au 17^e siècle et situé aux 29 et 31 quai de Conti.

L'OPÉRATION EN 2019

À l'issue de l'étude de différents scénarios d'occupation de l'hôtel de Mailly-Nesle et de la réalisation du programme, sur la partie est, pour le futur centre de ressource et de recherche, l'année 2019 a permis d'entamer des études de faisabilité fonctionnelles et techniques sur l'ensemble du site, en vue de l'installation potentielle de services du musée d'Orsay en plus du centre de ressource et de recherche.

Des diagnostics techniques – structure, amiante – ont été réalisés sur la partie ouest de l'Hôtel dans l'objectif de disposer d'une étude globale du site.

Les travaux de sécabilité entre les deux parties de l'hôtel, effectués pour le compte de la direction de l'immobilier de l'État, ont été réceptionnés en mai 2019 : séparation de la partie est, destinée à accueillir les espaces affectés au musée d'Orsay, de celle qui serait affectée à un autre occupant. Les dernières réserves ont été levées en juin 2019.

L'appel à candidatures pour le marché de maîtrise d'œuvre, relatif au réaménagement de l'hôtel de Mailly-Nesle, lancé en octobre 2018, a été déclaré sans suite en juillet 2019 afin de permettre au musée d'Orsay de statuer sur le périmètre de l'opération, celui-ci se limitant initialement au 29 quai Voltaire.

En parallèle, une opération de dépollution – désamiantage et déplombage – du 29 quai Voltaire, préalablement au réaménagement du site, a été lancée. Une mission de maîtrise d'œuvre pour ces travaux a été attribuée en septembre 2019 à Anae Ingenierie.

La salle du Jeu de Paume, dernier lieu parisien créé pour ce sport de raquettes, est inaugurée en 1862, par Napoléon III. Sa construction reprend, par souci de symétrie et de composition urbaine, les principes décoratifs du bâtiment voisin de l'orangerie, conçu neuf ans auparavant.

Véritable institution culturelle du jardin des Tuileries, elle est aujourd'hui un centre d'art et un lieu de référence pour la diffusion de l'image.

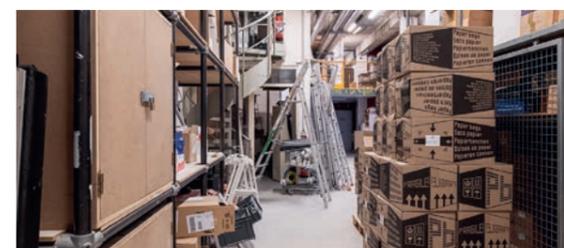
L'objectif de la présente opération est de réaliser le réaménagement des combles et de la régie du musée du Jeu de Paume, afin de répondre aux nouvelles exigences d'exploitation et de rendre ces espaces conformes à la réglementation actuelle de sécurité incendie et du code du travail.

L'OPÉRATION EN 2019

Il s'agit d'un réaménagement partiel du bâtiment : les zones concernées par l'opération se répartissent entre les combles du musée et la régie des œuvres en sous-sol.

Le réaménagement complet du volume de la régie permettra une redistribution des espaces, redistribués de manière à récupérer de la surface pour les bureaux du personnel. Quant aux combles, une partie est aménagée en bureaux, le reste en locaux techniques hébergeant des équipements de traitement d'air.

Les études se sont déroulées en 2019 et les autorisations de travaux ont été déposées fin 2019. Les travaux se dérouleront au second semestre de l'année 2020.



Jeu de Paume Paris

Maître d'ouvrage
OPPIC

Maîtrise d'œuvre
Clé Millet International

Montant total
1,5 M€ TDC

Musée de l'Armée Paris

Maître d'ouvrage
Établissement public du musée de l'Armée

Maître d'ouvrage mandataire
OPPIC

Montant total
0,31 M€ TDC



À la faveur de la libération de locaux au sein de l'hôtel national des Invalides, le musée de l'Armée souhaite améliorer les conditions d'accueil des publics et d'expositions temporaires et créer de nouveaux espaces muséaux consacrés aux périodes ou événements récents relativement peu traités dans le parcours muséographique actuel : guerre froide, colonisation et décolonisation, ou encore les engagements militaires les plus récents de la France.

Le musée a souhaité s'associer les compétences de l'OPPIC pour mener à bien les études préalables à son extension. Une première phase de réalisation de ce projet doit être livrée pour les JO 2024.

L'OPÉRATION EN 2019

L'année 2019 a vu, au titre des études préalables, le lancement des études patrimoniales, de programmation et de l'audit technique. Une étude climatique des espaces accueillant aujourd'hui ou à terme des collections a également été réalisée. Fin 2019, ont été présentés les scénarios d'extension en vue de finaliser au printemps 2020 le programme de l'opération à venir.

Musée national du Moyen Âge Thermes et hôtel de Cluny Paris

Maître d'ouvrage
Ministère de la Culture

Maître d'ouvrage mandataire
OPPIC

Maîtrise d'œuvre

- Refonte des parcours muséographiques : Bernard Desmoulin, architecte, associé au studio Adrien Gardère, muséographe-scénographe-designer
- Restauration monuments historiques, mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite : Paul Barnoud, architecte en chef des monuments historiques.

Montant total
12,91 M€ TDC

Fondé en 1843, le musée de Cluny est installé dans deux monuments parisiens exceptionnels : les thermes gallo-romains (1^{er}-3^e siècle) et l'hôtel des abbés de Cluny (fin 14^e siècle). Le musée offre plus de 2 000 m² d'espaces d'expositions et environ 200 m² dédiés à l'accueil et l'animation culturelle. Le projet "Cluny IV" doit d'une part permettre d'améliorer les conditions d'accueil du musée tout en renforçant sa sécurité et sa visibilité et d'autre part mettre en valeur les monuments et les collections qui le composent.

Ce projet comporte quatre volets : la restauration des bâtiments et la préservation des vestiges, la construction d'un nouvel espace d'accueil, la refonte des parcours muséographiques et l'optimisation de l'insertion urbaine à l'horizon 2021.



L'OPÉRATION EN 2019

Le déplacement de l'entrée publique du musée de Cluny de la place Paul-Painlevé au nouveau bâtiment d'accueil rue du Sommerard (livré en juillet 2018 sous la maîtrise d'œuvre de Bernard Desmoulin), nécessite de revoir l'ensemble des parcours muséographiques dont le sens est inversé. C'est l'occasion de différencier pour les visiteurs un parcours archéologique et monumental antique dans les thermes et un parcours muséographique dans le bâtiment médiéval et dans les aménagements du 19^e siècle. L'opportunité est donc donnée de mener une réflexion globale pour proposer une nouvelle muséographie chronologique ainsi qu'une mise en accessibilité totale du site.

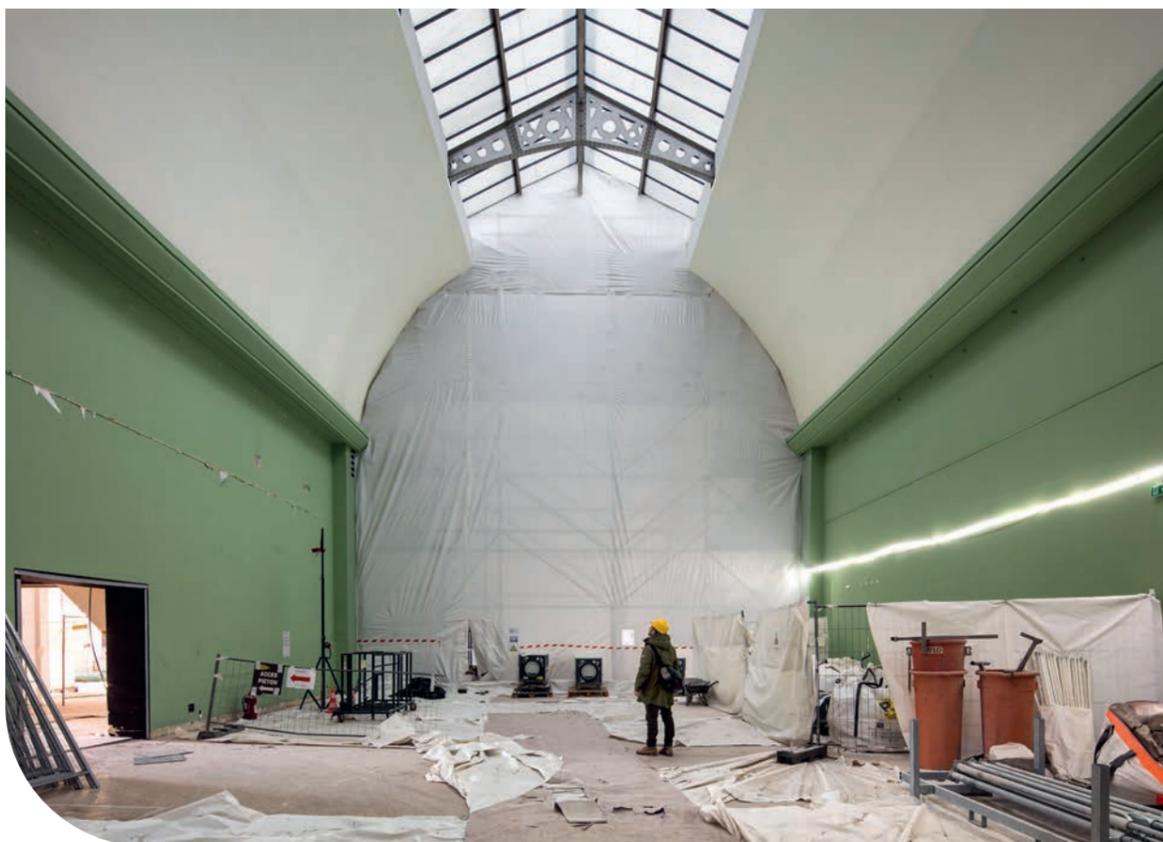
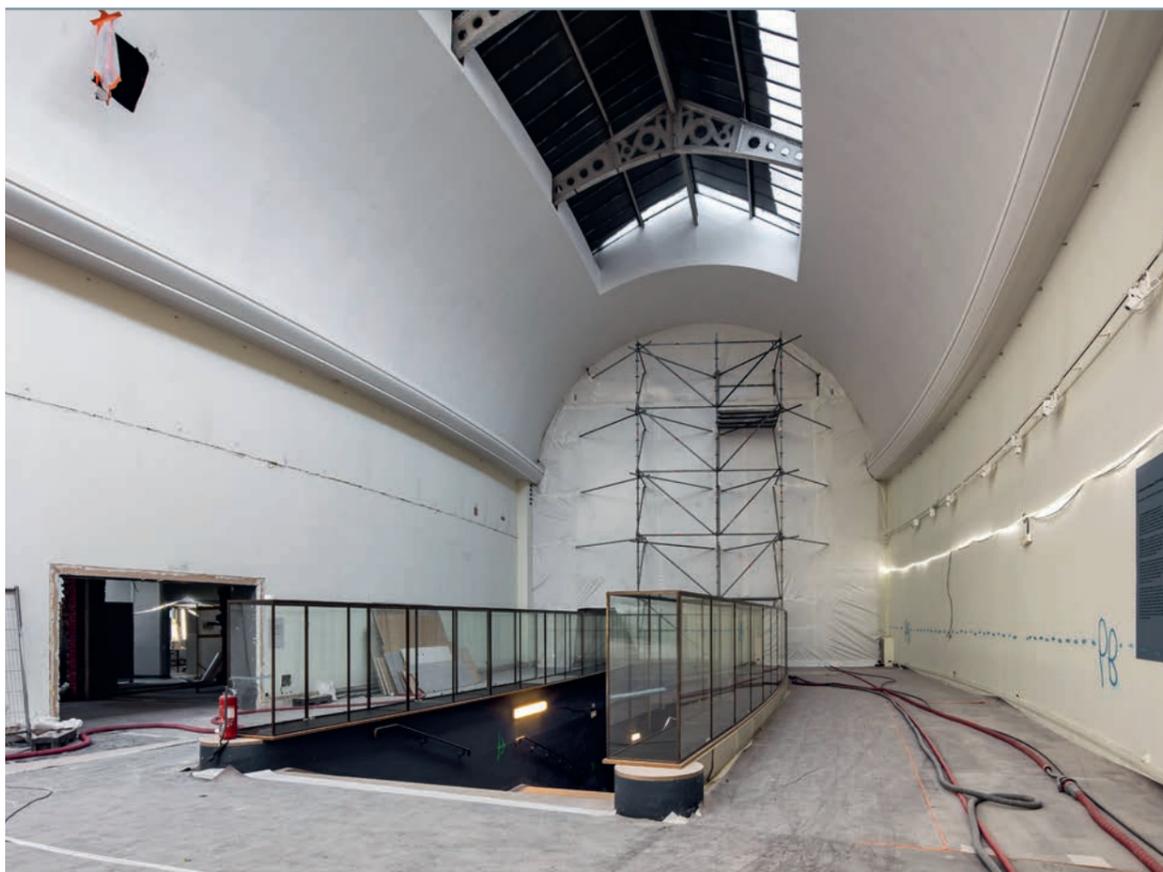
Cette réflexion sur les parcours muséographiques se décline en trois volets :

- la refonte des parcours sous la maîtrise d'œuvre de Bernard Desmoulin associé à Adrien Gardère ;
- la mise en accessibilité et la restauration des éléments patrimoniaux intérieurs sous celle de Paul Barnoud, architecte en chef des monuments historiques.

Après une phase d'appel d'offres regroupant 13 lots de travaux, les entreprises ont démarré en mai 2019. En concertation avec la voirie et la mairie du 5^e arrondissement de Paris, la base-vie de chantier a rapidement pris forme, optimisant la circulation des véhicules sur la place et l'espace libre laissé dans

la cour de l'hôtel médiéval. Dès le mois de septembre 2019, les premiers travaux ont pu démarrer, notamment : la restauration de la salle romane, le dévoiement des réseaux électriques, les percements dans le bâti pour la mise en place du nouveau climat...

En parallèle, une nouvelle équipe de graphistes, chargée de la signalétique directionnelle et muséographique, a été désignée au cours du mois de décembre. Le travail de CL Design viendra compléter le projet de refonte des parcours, conduit par Bernard Desmoulin et Adrien Gardère, et les travaux d'accessibilité et de restauration, conduits par Paul Barnoud.



L'implantation parisienne du musée national de la Marine est située depuis 1939 dans une partie de l'aile de Passy du palais de Chaillot (sur 9 000 m² environ). Cette emprise n'a jamais fait l'objet d'une rénovation d'ensemble et le musée est confronté depuis de nombreuses années au vieillissement de sa muséographie, à d'importants dysfonctionnements et problèmes de conformité, et à des manques au regard des services et du confort attendus désormais par les visiteurs.

Au printemps 2017, le musée a fermé ses portes au public pour engager une rénovation qui a vocation à faire de lui le musée maritime français de référence.

Ses espaces seront remis aux normes et restructurés pour une meilleure organisation des surfaces dédiées aux différentes fonctions, muséales et annexes.

La livraison du musée national de la Marine est envisagée pour le début 2022.

L'OPÉRATION EN 2019

L'équipe de maîtrise d'œuvre h2o/Snøhetta, désignée à l'issue d'un concours de maîtrise d'œuvre en mars 2017, et Lionel Dubois - architecte en chef des monuments historiques, ont remis leur APD, fin 2018, suivi de leur DCE en juillet 2019.

Une première intervention sur le bâtiment avait eu lieu en 2018, consistant à réaliser le percement provisoire de la façade externe de l'aile Passy, pour permettre de mi-octobre 2018 à avril 2019, la sortie des grands formats des collections vers le centre de conservation de Dugny (le canot d'apparat de l'Empereur ayant été transféré quant à lui vers Brest, son nouveau lieu d'exposition).

Les travaux préalables de curage-désamiantage-déplombage du musée ont commencé en octobre 2019 pour une fin prévue en mai 2020.

Les marchés de travaux de rénovation sous maîtrise d'œuvre h2o/Snøhetta et parallèlement sous maîtrise d'œuvre de l'architecte en chef Pierre Bortolussi (désigné comme successeur de Lionel Dubois fin 2019) ont été notifiés de mi-novembre à fin décembre 2019.

Les installations de la base-vie, sur le parking Passy et abords, sont prévues terminées dernière semaine de février 2020, permettant un démarrage des travaux de la phase rénovation à début mars 2020.

Une consultation de maîtrise d'œuvre avait été lancée en décembre 2018 pour l'aménagement scénographique des espaces du parcours semi-permanent du musée.

L'équipe de scénographe "Casson Mann" a été désignée en juillet 2019. L'esquisse reprise a été diffusée fin octobre 2019 et l'APS a été remis en mi-janvier 2020.

L'année 2019 a également permis l'avancement de la réflexion sur le programme de la signalétique générale et spécifique des espaces du musée et le lancement du concours de maîtrise d'œuvre fin juillet 2019. L'équipe lauréate "Contours Soft Design" a été désignée à l'issue du concours fin janvier 2020.



Musée national de la Marine (MnM) Paris

Maître d'ouvrage

Établissement public du musée national de la Marine

Maître d'ouvrage mandataire

OPPIC

Maîtrise d'œuvre

- Rénovation architecturale : h2o/Snøhetta
- Travaux monuments historiques induits : Lionel Dubois, architecte en chef des monuments historiques, remplacé par Pierre Bortolussi fin 2019
- Scénographie du parcours semi-permanent : Casson Mann
- Signalétique générale et spécifique bâtiment : Contours Soft Design

Montant total

65,3 M€ TDC

Muséum national d'Histoire naturelle, galerie de Paléontologie et d'Anatomie comparée (GPAC) Paris

Maître d'ouvrage
Muséum national d'Histoire naturelle

Maître d'ouvrage mandataire
OPPIC

Montant total
0,4 M€ TDC

Édifié en vue de l'Exposition universelle de 1900 par l'architecte Ferdinand Dutert, le bâtiment des galeries de Paléontologie et d'Anatomie comparée accueille plus de 300 000 visiteurs par an et constitue l'un des monuments phares du Jardin des plantes avec deux atouts majeurs : son cadre architectural comme décoratif et ses collections.

Le choix d'une technique novatrice au 19^e siècle (structure métallique), la volonté d'une grande transparence du bâtiment, l'apport de l'Art nouveau alors naissant, allié à une grande sobriété dans les matériaux et décors, en font en effet un bâtiment d'une qualité architecturale remarquable, classé en totalité monument historique depuis 1993. Par ailleurs les collections d'anatomie comparée et de paléontologie sont parmi les plus importantes du monde.

Toutefois, le bâtiment ayant subi peu à peu l'usure du temps, il nécessite désormais une rénovation d'ampleur pour être mis aux normes. L'implantation du bâtiment en bord de Seine impose par ailleurs de programmer au plus tôt une mise hors risque inondation d'une partie des collections alors même qu'une autre partie souffre du mauvais état du bâtiment.

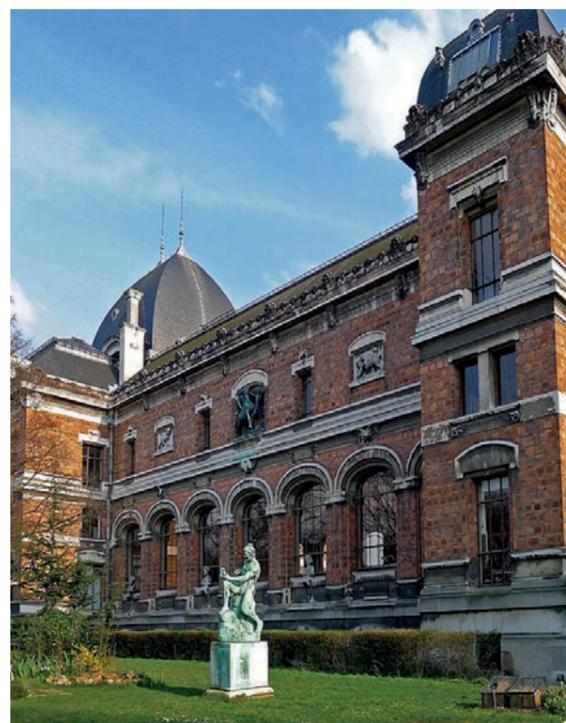
Le MNHN a souhaité engager une réflexion d'ensemble sur l'avenir des galeries en mandatant l'OPPIC pour l'accompagner dans cette démarche.

L'OPÉRATION EN 2019

Les études lancées par l'OPPIC portant sur la faisabilité et l'organisation du chantier de transfert des collections ont permis au MNHN de programmer les marchés et travaux nécessaires : une première opération de transfert des collections a démarré en 2018 ainsi qu'une mise en œuvre des réflexions à l'échelle de l'ensemble des collections.

Les études préalables se sont poursuivies par des diagnostics bâtimentaires, le suivi topographique de la structure du bâtiment sur un an et l'étude patrimoniale sur les décors et mobiliers.

Sur ces bases ont pu être définis à l'été 2019, en lien avec le MNHN, deux scénarios de rénovation qui seront affinés en 2020, dans l'optique d'engager une première phase de travaux urgents qui soit soutenable financièrement.



Muséum national d'Histoire naturelle, Jardin des plantes Paris

Maître d'ouvrage
Muséum national d'Histoire naturelle

Maître d'ouvrage mandataire
OPPIC

Maîtrise d'œuvre
François Botton, architecte en chef des monuments historiques

Montant total
1,67 M€ TDC

Le Muséum national d'Histoire naturelle a confié à l'OPPIC la maîtrise d'ouvrage mandataire de l'opération de restauration de la rotonde des éléphants qui se situe dans le site du Jardin des plantes, classé au titre des monuments historiques.

Le Jardin royal des plantes médicinales, créé en 1635, connaît une extension sous l'intendance du comte de Buffon (1707-1788). Transformé en muséum d'Histoire naturelle, il se développe et devient un pôle scientifique orienté sur la nature.

Située dans la ménagerie du Jardin des plantes à Paris, la rotonde des éléphants est réalisée sous la direction de l'architecte en chef du muséum, Jacques Molinos (1743-1831), entre 1810 et 1812. Le plan est celui dit de la Légion d'honneur, comprenant cinq alvéoles groupées autour d'un pavillon central.

L'OPÉRATION EN 2019

À la suite des travaux de restauration des fondations de la rotonde, l'architecte en chef des monuments historiques a préconisé fin 2018 des injections complémentaires sous la cellule n°2. Celles-ci ont été réalisées au 1^{er} trimestre 2019 par deux niveaux d'injection complémentaires, situés sous fondation à 2,8 m de profondeur et 3,8 m de profondeur.

Des injections de régénération de maçonnerie ont aussi été réalisées en colonnes ascendantes, de la base de la fondation à la base du mur de cave, afin de combler les vides et interstices présents au niveau des joints, entre les blocs d'assise des pierres de fondation, dans la zone la plus altérée.

Annoncé par le Président de la République le 18 septembre 2018, lors de la cérémonie annuelle d'hommage aux victimes du terrorisme, ce projet aura une triple vocation : lieu de mémoire et de recueillement, musée d'histoire et de société, espace de recherche, de transmission et d'éducation.

Une mission de préfiguration du musée-mémorial a été mise en place en 2019 sous l'impulsion du Premier ministre.

Dans le cadre de ses travaux, la mission de préfiguration et la Direction interministérielle de l'Aide aux victimes ont souhaité s'appuyer sur les compétences de l'OPPIC, qui a étroitement été associé aux travaux de la mission.

L'OPÉRATION EN 2019

La mission a affiné la réflexion sur le concept, les objectifs et les caractéristiques majeures de ce projet en 2019. Un rapport a été remis au Premier ministre début 2020.

Musée-mémorial des sociétés face au terrorisme

Maître d'ouvrage / portage

- Ministère de la Justice
- Délégation interministérielle de l'aide aux victimes (DIAV)



Palais de la Porte Dorée Paris

Maître d'ouvrage

Établissement public du palais de la Porte Dorée (EPPPD)

Maître d'ouvrage mandataire

OPPIC

Maîtrise d'œuvre

- Thierry Algrin, architecte en chef des monuments historiques/Diag patrimonial
- Pierre-Jean Trabon, architecte en chef des monuments historiques/Diag patrimonial
- Étude socle : Cabinet EGIS

Montant total

5,72 M€ TDC

L'Établissement public du palais de la Porte Dorée (EPPPD) est chargé de développer les projets scientifiques et culturels de l'aquarium et du Musée national de l'histoire de l'immigration et de mettre en valeur l'ensemble patrimonial du palais de la Porte Dorée.

Lors des travaux de création de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration, les zones du rez-de-chaussée et du sous-sol n'avaient pas été traitées. Il a donc été décidé d'engager des travaux sur ces zones afin de remettre aux normes de la sécurité incendie les espaces accessibles au public de l'aquarium et du sous-sol, les rendre accessibles aux personnes en situation de handicap et mettre en conformité des installations électriques.

Par ailleurs, au titre de ses missions d'expertise et de conseil, l'OPPIC s'est vu confier la réalisation d'un audit de l'ensemble des installations et équipements techniques du palais de la Porte Dorée dans l'objectif d'établir un plan pluriannuel d'investissement.

En parallèle de cet audit technique, l'EPPPD a souhaité réaliser avec l'architecte en chef des monuments historiques un diagnostic patrimonial.

L'OPÉRATION EN 2019

S'agissant des travaux du socle, le maître d'œuvre EGIS a poursuivi en 2019 ses études de conception, jusqu'à l'avant-projet définitif validé en juillet 2019. Le dossier de consultation des entreprises, remis en septembre 2019, a permis de lancer la consultation des marchés de travaux, avec pour objectif de disposer des entreprises début mars 2020.

Ce jalon calendaire important est la conséquence du choix, concerté entre le palais, l'OPPIC et la maîtrise d'œuvre, de fermer l'aquarium au public à partir de l'été 2020 pendant 8 mois afin de faciliter l'organisation des gros travaux.

En parallèle de ce projet, la nomination d'un nouvel architecte en chef des monuments historiques permettra de porter à son terme l'étude patrimoniale qui viendra compléter le plan particulier d'intervention technique établi en 2017.

L'abbaye cistercienne de Port-Royal est devenue au 17^e le lieu de la pensée janséniste.

Aujourd'hui seules subsistent des ruines (site bas) et la ferme des Granges (site haut), installée sur le plateau, formant désormais un ensemble cohérent.

Un schéma global d'aménagement a été acté par le ministère de la Culture fin 2011, proposant différentes tranches de travaux pour les deux sites.

C'est dans ce cadre que des scénarios ont été étudiés et qu'un programme d'études et de travaux a été élaboré portant sur l'aménagement et la réhabilitation du logis nord, du logis des solitaires et des petites écoles du site haut.

LES OPÉRATIONS EN 2019

Les travaux de réaménagement du logis nord et du logis des solitaires, ainsi que l'assainissement de l'espace extérieur nord, ont été conduits en 2018 et début 2019 par l'architecte en chef des monuments historiques Pierre Bortolussi. Des travaux complémentaires liés à l'aménagement des abords extérieurs sont prévus terminés pour avril 2020, en vue de l'ouverture partielle provisoire de ces espaces au public, dans l'attente de leur aménagement scénographique ultérieur.

Concernant le réaménagement des petites écoles, d'une partie du château neuf et de la chapelle, des études de diagnostics conduites par l'architecte en chef des monuments historiques ont été lancées fin 2018 en vue de consultation des marchés de travaux de réhabilitation en avril 2020, pour une réception prévue début 2022.

Parallèlement, une consultation de maîtrise d'œuvre a été lancée fin 2018 pour l'aménagement scénographique du musée de Port-Royal. L'équipe de scénographes "Designers Unit" a été retenue à l'issue d'une procédure concurrentielle négociée. Les études ont été engagées début 2019 pour une remise du DCE prévue en mai 2020, les travaux étant prévus réalisés de fin 2021 au printemps 2022.

Port-Royal des Champs Magny-les-Hameaux

Maître d'ouvrage

OPPIC

Maîtrise d'œuvre

- Pierre Bortolussi, architecte en chef des monuments historiques
- Designers Unit, scénographe

Montant total

7,2 M€ TDC





CHÂTEAUX,
DOMAINES,
MANUFACTURES



Château de Fontainebleau

L'établissement public du château de Fontainebleau (EPCF) délègue sa maîtrise d'ouvrage à l'OPPIC pour piloter les principales opérations de restauration et de rénovation de cet ensemble patrimonial remarquable. Le montant total des conventions de mandat s'élève à 65 M€ dont 44,72 M€ pour la seule première phase du schéma directeur de rénovation. Ce dernier s'étend sur 12 ans et la première phase, qui couvre la période 2015-2020, comporte quinze opérations. Elles portent sur l'ensemble des composantes du domaine de Fontainebleau : le château et ses dépendances, les collections mais aussi le parc, les jardins et leurs ouvrages hydrauliques. Grâce à une approche globale, le schéma directeur vise à assurer le développement culturel, touristique et économique du domaine en répondant à deux priorités : d'une part préserver, conserver et mettre en valeur un patrimoine exceptionnel et d'autre part mieux faire connaître le château et faciliter l'accès de tous les publics à la culture.

La première phase, en cours d'achèvement, s'est concentrée sur les travaux prioritaires de sécurité et de mise aux normes, sur la rénovation d'espaces dédiés au public, comme les accueils ou la salle d'exposition de la belle cheminée et, enfin, sur l'amélioration des conditions de travail des agents.

La deuxième phase, lancée en 2020, poursuivra ces chantiers de mise aux normes et amorcera les travaux sur les jardins d'une part et sur le chantier des réserves et des collections d'autre part.

Château de Fontainebleau

Maître d'ouvrage

Établissement public du château de Fontainebleau

Maître d'ouvrage mandataire

OPPIC

Maîtrise d'œuvre

- Monuments historiques : Patrick Ponsot, architecte en chef des monuments historiques
- Redéploiement des services : Parica, bureau d'études
- Modernisation des accueils : Projectiles, architecte

Montant total

65 M€ TDC



LES OPÉRATIONS EN 2019

2019 a marqué l'achèvement de plusieurs opérations de la phase 1 du schéma directeur, comme l'assainissement et la mise en accessibilité de la cour, la mise en sécurité de l'aile Louis XV du château et la modernisation de l'accueil des publics dans cette même aile. Trois dernières opérations sont en cours en 2020 : le redéploiement des services de l'EPCF, la protection périmétrique et la modernisation de l'aile de la Belle Cheminée.

L'opération d'**assainissement et de mise en accessibilité de la cour d'honneur** a été découpée en trois tranches fonctionnelles correspondant à différentes zones. Le parti pris a été de réaliser les allées accessibles aux personnes à mobilité réduite, en périphérie des bâtiments et en retournement le long de la grille d'honneur. Le mode de traitement du pavage historique, pour en rendre le cheminement le plus aisé possible, a fait l'objet de nombreux tests tant avec les services patrimoniaux de l'État qu'avec les associations de personnes à mobilité réduite. Débutée en 2017, la dernière phase de travaux a été réceptionnée en novembre 2019.

La **mise en sécurité de l'aile Louis XV du château**, dont les travaux ont débuté en février 2018, pour s'achever en avril 2019, améliore les dispositifs de sécurité incendie en créant un recoupement coupe-feu et en mettant en sécurité l'escalier de stuc du pavillon intermédiaire. Les installations électriques primaires de l'aile Louis XV sont également rendues totalement indépendantes.

La **modernisation de l'accueil des publics au château dans l'aile Louis XV**, aménagé en 2008 et 2009, était rendue nécessaire par une augmentation continue de la fréquentation. À terme, l'établissement souhaite dissocier l'accueil des visiteurs individuels adultes de celui des groupes scolaires, qui serait installé dans l'aile sud du quartier Henri IV. Mais cet aménagement ne pourra être réalisé qu'en troisième phase du schéma directeur (après 2025). La restructuration des accueils de l'aile Louis XV doit donc tenir compte de la perspective d'une séparation des types de publics à l'issue du schéma directeur. Les travaux de l'aménagement, conçus par l'agence Projectiles, ont démarré en février 2018 et se sont terminés en novembre 2019.

Un programme ambitieux de **redéploiement des services de l'EPCF**, au sein de l'aile des ministres et sur des zones névralgiques, réparties au cœur même du château, doit permettre d'offrir aux agents, des espaces de travail plus adaptés et plus agréables tout en apportant de nouvelles synergies de travail. L'opération est conduite par deux maîtrises d'œuvre séparées mais étroitement associées : d'un côté la maîtrise d'œuvre pour les travaux sur l'enveloppe architecturale et les structures, confiée à l'architecte en chef des monuments historiques, Patrick Ponsot, et de l'autre, la maîtrise d'œuvre pour les travaux d'aménagement intérieur et sur les installations techniques, prise en charge par le bureau d'études Parica. Ces travaux ont été lancés en novembre 2018 et se termineront fin 2020.

En raison du vol d'œuvres au sein du musée chinois en mars 2015, la seconde tranche des travaux, **relatifs à la protection périmétrique du château**, initialement programmés en phase 2 du schéma directeur, ont été réintégrés à la phase 1. Cette opération doit permettre de sécuriser les abords du château avec l'installation de caméras de vidéo-surveillance et le renforcement des protections mécaniques, telles des grilles de clôture. Les travaux ont démarré en février 2019 pour une réception prévue en mai 2020.

La modernisation de l'aile de la Belle Cheminée

répond à différents objectifs du schéma directeur : améliorer l'accueil du public d'une part par le réaménagement du salon de thé du rez-de-chaussée et assurer le développement culturel du site d'autre part, en créant une salle d'exposition au premier étage. Cette salle bénéficie d'un contrôle du climat tant en température qu'en hygrométrie, ce qui permet de satisfaire aux exigences des prêteurs d'œuvres internationaux. Le chantier a démarré en février 2018, avec la livraison de la salle d'exposition en mars 2019 pour le premier vernissage de l'exposition "la Maison de l'Empereur". Des découvertes archéologiques lors du curage préalable au réaménagement du salon de thé ont néanmoins nécessité d'interrompre le chantier du rez-de-chaussée. Les fouilles menées au printemps 2019 ont mis à jour des vestiges qui ont induit une modification du projet. La mise en liquidation judiciaire d'un des lots techniques principaux a par ailleurs empêché la reprise du chantier du rez-de-chaussée en septembre 2019. L'entreprise défaillante est remplacée en février 2020 à l'issue d'une nouvelle consultation.

Par ailleurs deux conventions **d'études préalables** permettent de préparer la suite du schéma directeur : la première, concernait les études des chantiers des réserves et des collections et les études relatives aux jardins, parc et ouvrages hydrauliques qui se sont achevées en décembre 2018.

Une deuxième convention d'études préalables a été signée en juin 2018, pour permettre de réaliser des études de faisabilité sur de nouveaux projets qui ont émergé pour la phase 2 du schéma directeur en matière de parcours de visite, d'offre de restauration et lieux de réserves. Ces études ont permis en 2019 de consolider les programmes et les budgets des opérations qui constitueront la deuxième phase du schéma directeur, dont la présentation à la commission ministérielle des projets immobiliers est prévue en 2020.



Château d'Écouen, musée national de la Renaissance

Maître d'ouvrage

OPPIC

Maîtrise d'œuvre

Régis Martin, architecte en chef des monuments historiques

Montant total

2,15 M€ TDC

Le château d'Écouen a été édifié entre 1538 et 1555. Son plan forme un quadrilatère composé de quatre ailes orientées selon les points cardinaux. Elles entourent une cour et sont cantonnées de quatre pavillons carrés. Depuis la création du musée national de la Renaissance en 1977, le château d'Écouen, classé en totalité, ainsi que son domaine attenant depuis 2007, a fait l'objet d'importants travaux ayant porté en priorité sur les couvertures, les façades extérieures et les aménagements intérieurs.

L'OPÉRATION EN 2019

Les travaux de réfection des systèmes de sécurité incendie, participant de l'objectif de préservation des espaces muséographiques et des réserves du musée de la Renaissance ont été livrés début 2019.

Les études architecturales suivantes ont été engagées en 2019 :

- maison du jardinier (19^e siècle), située dans le parc du château, est resté très authentique sans modifications majeures. L'intervention de restauration du clos et couvert permettra de pérenniser la construction et ses abords ;
- colonne nord-est, située dans le porche d'accès aux logements de fonction du château a subi des désordres en raison de fuites d'un réseau d'assainissement et d'un remblai peu compacté : une semelle ancrée sera mise en place dans les éboulis de pente ;
- façades de la cour intérieure sont en études de diagnostic : un bilan sanitaire des pierres et des sculptures sera établi en vue de leur restauration ;
- talus de l'allée Madame, dégradé par un glissement de terrain : les études/travaux permettront une reconstitution à l'identique.



Château de Versailles

Maître d'ouvrage

Établissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles (EPV)

Maître d'ouvrage mandataire

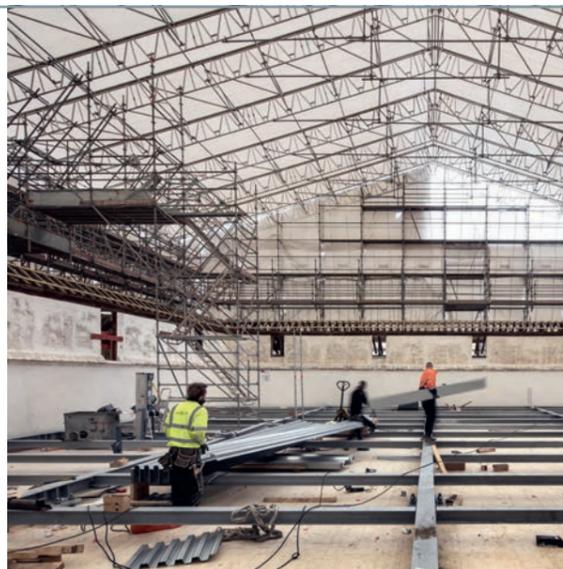
OPPIC

Maitrise d'œuvre (phase 2)

- Corps central sud : Frédéric Didier, architecte en chef des monuments historiques, BET Khephren et Alternet
- Château d'eau : Frédéric Didier, architecte en chef des monuments historiques, BET Edeis
- Couverture pavillon et aile Gabriel : Frédéric Didier, architecte en chef des monuments historiques, BET Alternet sous-traitant

Montant total

Phase 2 du schéma directeur 69,03 M€ TDC, hors travaux de mise en sécurité des Grands Appartements nord



L'Établissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles (EPV) a entrepris en 2004 le plus vaste programme de réaménagement et de modernisation du château de Versailles et de ses dépendances depuis la Restauration. Ceci afin de transmettre le patrimoine aux générations futures et d'améliorer la sécurité, tant des biens que des personnes, l'accueil du public et les conditions de travail des agents.

La première phase du schéma directeur s'est décomposée en plusieurs opérations :

- l'aménagement du Grand commun pour y installer les services de l'EPV et créer un pôle énergétique (réceptionné en 2011 phase 1 et 2015 phase 2) ;
- le début de la mise en sécurité, de la rénovation des réseaux techniques et de la mise en sûreté du château de Versailles avec, notamment, la création d'une galerie technique principale ;
- l'aménagement du pavillon Dufour et de la vieille aile dédiée à l'accueil des visiteurs individuels (ouvert au public en février 2016) ;
- la mise en sécurité de l'Opéra royal (inauguré en septembre 2009).

La deuxième phase du schéma directeur porte sur :

- la mise en sécurité et sûreté, et le traitement climatique de la partie sud du corps central du château de Versailles (réceptionné en 2019) ;
- l'installation de tours aéroréfrigérantes dans le château d'eau ainsi que sa restauration, notamment ses façades et la restitution de la couverture façon Mansard (en cours) ;
- la mise en sécurité et le traitement climatique de la moitié nord du corps central du château de Versailles (en études).



LES OPÉRATIONS EN 2019

La première phase du schéma directeur s'est achevée avec la levée des réserves de parfait achèvement et la réalisation de travaux de parachèvement dans le pavillon d'accueil Dufour.

Suite à un sinistre sur l'étanchéité du sol dans la cuisine du R+1 du restaurant, une expertise a été lancée en 2019 afin d'identifier les origines et les responsabilités.

La phase 2 du schéma directeur s'est poursuivie au cours de l'année 2019 sur plusieurs opérations.

La première de ces opérations a pour périmètre **la partie sud du corps central** (appartements de la reine, appartements des dauphins et dauphines, terrasse du midi) et pour objet la mise en sécurité et sûreté, la rénovation totale des installations et des réseaux techniques et le traitement climatique des Grands Appartements. Les travaux ont été achevés en mars 2019, avec une commission de sécurité qui a donné un avis favorable à la réouverture au public, le 8 avril 2019. La réception

a été prononcée avec une date d'achèvement des travaux au 21 mai 2019.

Le deuxième semestre 2019 a été consacré à la levée des réserves et à la prise en main de l'opération par les utilisateurs.

Dans le **château d'eau**, les travaux avaient dû être stoppés fin 2016 du fait de la découverte d'une présence trop importante de poussière de plomb. Compte tenu des surcoûts induits par cette présence de plomb en grande quantité et des difficultés d'utilisation du bâtiment du château d'eau à l'issue des travaux (pollution résiduelle dans les maçonneries et menuiseries), le maître d'ouvrage a décidé de ne pas affermir la tranche conditionnelle de l'opération château d'eau.

Le chantier a repris en avril 2019 en conditions normales, à l'issue d'une importante phase de nettoyage des espaces plombés. L'achèvement des travaux est prévu en décembre 2020, avec la mise en service des tours aéroréfrigérantes et l'achèvement des

travaux de restauration du clos et du couvert.

Corps central nord : les études de pré-programmation des travaux de mise en sécurité et sûreté, de rénovation totale des installations et des réseaux techniques et de traitement climatique ont permis en 2019 de finaliser le programme. Elles avaient été lancées en juin 2018 avec un travail sur différentes possibilités de phasage, sur plusieurs années et prise en compte du maintien en activité du site. Ainsi, la consultation des bureaux d'études techniques a pu être lancée.

Couvertures de l'aile et du pavillon Gabriel : elles font partie de l'opération du Corps central nord. Une étude de diagnostic réalisée en juillet 2019 a révélé l'état préoccupant des couvertures du pavillon et de l'aile Gabriel. L'Établissement public du château de Versailles a donc souhaité engager une campagne de restauration qui sera réalisée en deux temps. La demande d'autorisation de travaux a été déposée en décembre 2019.

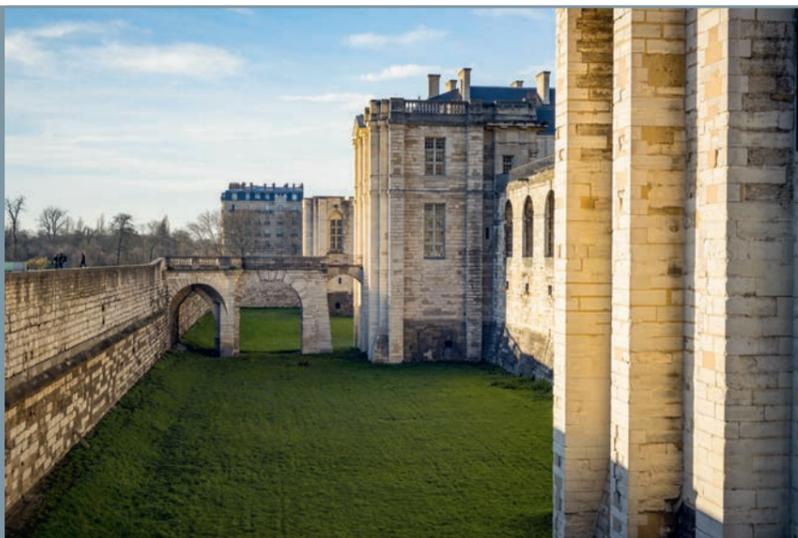


Château de Vincennes

Maître d'ouvrage
OPPIC

Maîtrise d'œuvre
Christophe Batard,
architecte en chef
des monuments historiques

Montant total
18,45 M€ TDC



Au 14^e siècle, dans le contexte de la guerre de Cent Ans, les Valois font édifier la forteresse de Vincennes. Restauré après la Seconde Guerre mondiale, le château abrite depuis 1948 les services historiques de l'armée.

Si les opérations sur le donjon et la Sainte-Chapelle sont conduites par le Centre des monuments nationaux, l'OPPIC intervient au titre du protocole Culture-Défense sur les bâtiments relevant du ministère des Armées.



LES OPÉRATIONS EN 2019

L'opération de **restauration du clos et du couvert** du pavillon du Roi, a été réceptionnée le 19 août 2019, après 10 années de travaux. L'opération consistait en la restauration de cet imposant ouvrage érigé sous le règne de Louis XIV par l'architecte Louis Le Vau. La toiture, dont deux cheminées d'époque, a été entièrement révisée et restaurée. Les parements en pierre ont été restaurés, y compris les pot-à-feu ornés de guirlandes de fruits. Les menuiseries ont fait l'objet d'une mise en peinture et d'une révision complète sur site. L'ensemble des travaux a pu être conduit sans impact sur le fonctionnement du Service historique de la Défense, affectataire de l'ouvrage.

Le **pavillon de la reine**, qui lui fait face, a fait l'objet d'études et de diagnostics en vue de la programmation de sa restauration à compter de 2021. Les travaux consisteront à la restauration complète des parements en pierre, des menuiseries et de la toiture. Ils s'avèrent urgents car la façade présente un état de dégradation avancée, des éléments de corniches, instables, menaçant de tomber. Quant au bâtiment comprenant du linéaire d'archives du Service historique de la Défense, l'opération est en phase de concertation avec leur service archives.

L'OPPIC porte, dans le cadre de la commission interministérielle du château de Vincennes, le programme d'aménagement des abords du château. Sa première phase, qui consiste en la **restauration des murs de contrescarpes nord**, a vu ses travaux démarrer en juillet 2019. Cette opération vise à restaurer les parements en pierre de taille qui forment la douve du château. Elle apparaissait nécessaire pour consolider et stabiliser cette fortification médiévale héritée de Charles V. L'architecte en chef des monuments historiques, Christophe Batard, a en parallèle remis l'APS pour l'aménagement des abords nord, qui a été validé par la ville de Vincennes en novembre 2019. Dans le cadre de cette opération, le talus défensif qui masque le château sera arasé de façon à en dégager la vue. Les abords du château seront aménagés de façon à offrir des espaces verts de qualité, pensés dans la continuité historique du château de Vincennes.

L'**entrée sud du château**, la tour du bois, a également fait l'objet de travaux, avec l'opération de restauration du pont-levis qui a débuté en novembre 2019.

Le château de Malmaison et celui de Bois-Préau, devenus musées respectivement en 1906 et en 1958, sont consacrés aux souvenirs de Joséphine et Bonaparte avant l'Empire et à l'histoire napoléonienne.

Le domaine national du château de Malmaison est composé de trois ensembles regroupant :

- le château de la Malmaison, son parc et ses bâtiments annexes (classés monuments historiques) ;
- le parc et le château du Bois-Préau (parc classé et château inscrit au titre des monuments historiques) ;
- la villa des œillets et son jardin.

Châteaux de Malmaison et de Bois-Préau Rueil-Malmaison

Maître d'ouvrage
OPPIC

Maîtrise d'œuvre
• MAW (architecte mandataire)
• CIN'ÉTUDES (BET CFO-CFA-SSI)
• QUATORZE IG (BET CVC)

Montant total
1,9 M€ TDC

L'OPÉRATION EN 2019

Concernant le site du **château de Bois-Préau**, fermé au public depuis la fin des années 1990 pour des raisons de sécurité et d'accessibilité, le ministère de la Culture a décidé de proposer un programme de réaménagement et de remise aux normes des seuls espaces situés au rez-de-chaussée afin de pouvoir

recevoir du public (expositions temporaires ou autres événements de nature culturelle).

En 2019, le remplacement de l'ensemble des menuiseries du rez-de-chaussée et la rénovation du réseau de chauffage de l'ensemble du bâtiment ont été ajoutés au

programme. Les études de maîtrise d'œuvre ont été réalisées par un groupement conduit par l'architecte Philippe Maffre et doivent mener à une consultation d'entreprises mi-2020, pour une réouverture du rez-de-chaussée du château au premier semestre 2021.





La manufacture nationale de céramique, fondée en 1740 à Vincennes puis déplacée à Sèvres en 1756, continue de produire des objets d'art en porcelaine grâce à des techniques manuelles perpétuées depuis le 18^e siècle. Le musée national de la céramique a été créé en 1824. Le site fut classé au titre des monuments historiques en 1942. L'établissement public "Sèvres - Cité de la céramique" a été créé le 1^{er} janvier 2010 par la fusion de la manufacture nationale de Sèvres et du musée national de la céramique.

Une vaste campagne de restauration immobilière des nombreux bâtiments du site est menée depuis plusieurs années. Elle concerne essentiellement des travaux de clos et couvert, pour la pérennité des bâtiments, mais s'associe également à une réflexion sur les usages du site. La question de la conservation des moules est désormais centrale.

LES OPÉRATIONS EN 2019

La restauration du bâtiment n°14 dit du "moulin" a débuté en février par l'aile sud, puis s'est poursuivie, entre l'été et la fin d'année, sur le corps central du bâtiment.

Les travaux de restauration du corps central du bâtiment ont été achevés fin décembre, permettant de basculer sur la dernière phase de l'opération, concernant l'aile nord.

Malgré quelques journées d'intempéries et de perturbations nationales subies, l'objectif d'une fin de travaux pour la mi-avril 2020, reste confirmé.

Cité de la céramique Sèvres

Maître d'ouvrage
OPPIC

Maîtrise d'œuvre
Marie-Suzanne de Ponthaud, architecte en chef
des monuments historiques

Montant total
1,8 M€ TDC



Les études préalables portant sur les conditions de stockage des moules, très dégradées, ont été initiées en 2019 et s'achèveront en 2020. Elles pourraient conduire à trouver un lieu provisoire de conservation de ces pièces historiques, afin de permettre la restauration des bâtiments qui les abritent dans de bonnes conditions et d'assurer ainsi des conditions de préservations optimisées.

Musée d'Archéologie nationale Domaine National de Saint-Germain-en-Laye

Maître d'ouvrage
OPPIC

Maîtrise d'œuvre
Régis Martin, architecte en chef
des monuments historiques

Montant total
15,15 M€ TDC



Résidence royale depuis le 12^e siècle, Saint-Germain-en-Laye fut à la fois un séjour de plaisance et un lieu de pouvoir des rois de France. Le château abrite aujourd'hui le musée d'Archéologie nationale.

Le domaine national de Saint-Germain-en-Laye s'étend sur 70 ha d'espaces préservés. La Grande terrasse longue de 2 km, chef-d'œuvre de perspective, offre une vue panoramique exceptionnelle sur toute la vallée de la Seine.

Le château se caractérise par l'expression monumentale de ses façades en briques et pierres, ordonnancées selon de hautes travées régulières, animées par un jeu de terrasses et de corniches à balustres qui dominent les douves.

Les façades ne présentent pas de désordres liés à la stabilité générale. En revanche, les parements, les ouvrages divers le plus souvent saillants et les menuiseries sont très largement altérés.

Le projet de restauration des façades prévoit la réparation à l'identique des organes architecturaux dégradés. Il intègre également les ouvrages nécessaires à leur protection ou à la suppression des causes de leur dégradation.



L'OPÉRATION EN 2019

Depuis 2014, la campagne de restauration des façades a été lancée.

En 2019, une nouvelle tranche de travaux a été réalisée. La tranche n°5 correspondant à la façade est du château de Saint-Germain-en-Laye a été réceptionnée en décembre 2019. C'est la dernière tranche de ce programme ambitieux qui débutera en 2020.

Par ailleurs, la nécessité d'équiper le musée pour permettre l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite a conduit à étudier la possibilité de créer un nouvel escalier dans l'angle sud-ouest du château. Le projet retenu, conçu par l'architecte en chef des monuments historiques, Régis Martin, a reçu un accord de la commission nationale des monuments historiques. Il permettra la création de nouveaux paliers en liaison directe avec les salles d'exposition et la mise en place d'un nouvel ascenseur desservant aussi la chapelle.

En octobre 2019, les études d'avant-projet définitif ont été réalisées et ont reçu un avis favorable de la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France.

Le château de Saint-Germain-en-Laye et le musée d'Archéologie nationale (MAN) qu'il abrite doivent de manière plus globale faire l'objet d'un schéma directeur d'évolution du site sur le fondement du projet scientifique et culturel finalisé par le musée en février 2017. Dans ce cadre, l'OPPIC a été chargé de lancer plusieurs études dont une étude d'authenticité patrimoniale et l'étude de faisabilité du chantier des collections et des besoins en réserve dont la dernière phase a été remise en août 2019. Un audit technique général sera lancé début 2020.

Réunies sur un même site depuis 1937, le Mobilier national et la Manufacture nationale des Gobelins ont fourni au cours des siècles, mobiliers, objets d'arts et tapisseries aux institutions de l'État. Le patrimoine bâti de la Manufacture et du Mobilier national constitue un ensemble exceptionnel. Les façades et les toitures du bâtiment Perret ont été classées au titre des monuments historiques le 20 décembre 1965, et l'ensemble bénéficie également du label architecture remarquable.

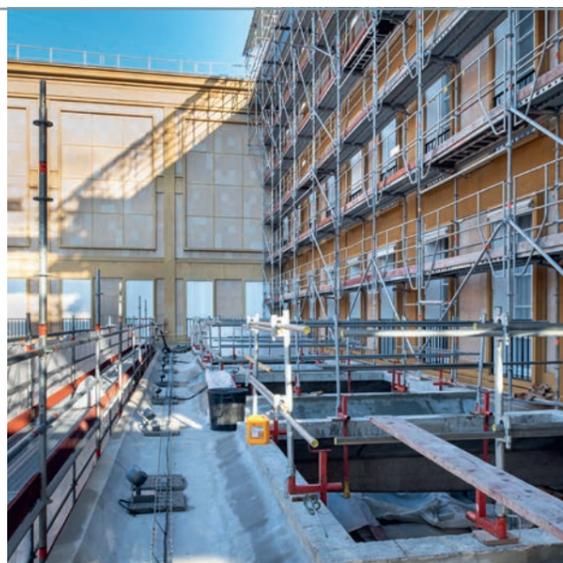
Dans l'attente de la finalisation d'un schéma directeur d'ensemble pour la totalité des bâtiments et espaces occupés par l'institution, une campagne de travaux, notamment patrimoniaux, se poursuit pour assurer la préservation du bâti. Elle concerne principalement depuis 2017 le bâtiment Perret.

L'OPÉRATION EN 2019

Durant l'année 2019 la façade est et le pavillon d'entrée du bâtiment Perret du Mobilier national ont été restaurés. Grâce au travail de finition par badigeons teintés (ocre-jaunes) appliqué sur les bétons, le bâtiment a retrouvé une coloration similaire à celle que Perret avait mise en place.

Les six dômes de la façade est, positionnés sur les marquises mais démolis dans les années 1970, ont également été restitués en février 2020 selon leurs dispositions d'origine.

Ces mêmes travaux de restauration vont se poursuivre sur la façade ouest et le pavillon d'entrée au second semestre 2020.



Manufacture nationale des Gobelins, Mobilier national Paris

Maître d'ouvrage
OPPIC

Maîtrise d'œuvre
Jacques Moulin, architecte en chef des monuments historiques

Montant total
6,2 M€ TDC



Manufacture nationale Beauvais

Maître d'ouvrage
OPPIC

Maîtrise d'œuvre
Siretec Ingénierie (mandataire)
Lusso et Laurent architectes

Montant total
2,13 M€ TDC

Le bâtiment principal de la manufacture nationale de Beauvais, construit au 17^e siècle, a connu une campagne de rénovation relativement récente, en 1987.

Depuis, les verrières en toiture, comportant des vitrages en polycarbonate peu pérennes, se sont dans leur globalité dégradées (serrurerie et vitrages).

En parallèle, le système de chauffage au gaz, constitué de résistances chauffantes fixées au plafond, diffuse une chaleur peu homogène et particulièrement éprouvante pour les agents.

La faible étanchéité générale du bâtiment induit par ailleurs une déperdition importante d'énergie.

Le ministère de la Culture a donc engagé une opération de mise à niveau du clos et du couvert ainsi que le remplacement général du système de chauffage.

L'OPÉRATION EN 2019

Sous la maîtrise d'œuvre du groupement Siretec Ingénierie/Lusso et Laurent architectes, le diagnostic et l'ensemble des études ont été menées durant l'année 2019. Le programme de travaux s'est étoffé, passant d'une simple mise à niveau technique à une réhabilitation plus ambitieuse portant notamment sur l'amélioration de :

- la thermique avec la rénovation de l'ensemble des façades et verrières vitrées, le remplacement du système de chauffage, l'isolation intérieure... ;
- l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite des sanitaires publics ;
- l'usage avec le remplacement de l'éclairage des espaces de travail des lissiers...

En conséquence, le budget de l'opération a évolué à la hausse pour soutenir ce nouveau programme.



Musées et domaine nationaux du palais impérial Compiègne

Maître d'ouvrage
OPPIC

Maîtrise d'œuvre
Éric Pallot, architecte en chef des monuments historiques

Montant total
2,115 M€ TDC

Le palais de Compiègne, musée national depuis 1927, classé au titre des monuments historiques, représente une surface totale de 35 000 m², dont 10 000 m² environ sont visitables. Le palais et son parc s'étendent sur un domaine de 40 hectares.

Au sein d'un même palais coexistent trois musées :

- les appartements historiques ;
- le musée du Second Empire et la collection Ferrand ;
- le musée national de la voiture et du tourisme.

Depuis 2011 et dans l'attente de la formalisation d'un schéma directeur global du site qui couvrirait les volets patrimoniaux, techniques et fonctionnels de ce vaste domaine, l'OPPIC est chargé :

- d'opérations de travaux, au titre des monuments historiques ;
- d'opérations d'aménagement, sous maîtrise d'œuvre de l'architecte en chef des monuments historiques, pour une remise en valeur progressive du palais.

LES OPÉRATIONS EN 2019

Durant l'année 2019 ont été réalisés :

- les travaux de restauration de la serre hollandaise du jardin du Fleuriste, portant sur la restauration des ouvrages maçonnés et des 700 m² de structures vitrées ainsi que sur la rénovation des installations de chauffage et de ventilation régulés. Ces travaux ont été réceptionnés le 20 décembre 2019. La serre chaude a pu être mise à disposition du jardinier en chef dès la fin du mois d'octobre 2019, pour permettre les semis nécessaires à la préparation des plantations au printemps suivant et la préservation des plantes fragiles ;
- les travaux de rénovation des façades vitrées du bâtiment de l'Orangerie du jardin du Fleuriste (qui présentaient un état de dégradation très avancé) ont été conduits durant l'année.

Les espaces de l'Orangerie ont été mis à disposition du jardinier en chef dès le 15 octobre 2019, afin de permettre la réintégration de la collection d'agrumes avant les gelées.



Le palais de Chaillot a été réalisé pour l'Exposition universelle de 1937, conçu par les architectes Carlu, Boileau et Azéma, sur les structures conservées du palais du Trocadéro, construit pour l'Exposition universelle de 1878 par l'architecte Davioud. Les espaces du palais de Chaillot, dont le ministère de la Culture a la charge, sont partagés entre différents occupants : le musée de l'Homme et le musée national de la Marine (côté ouest), le théâtre national de Chaillot (au centre) et la Cité de l'architecture et du patrimoine (côté est). L'OPPIC assure la maîtrise d'ouvrage de différents projets sur le site du palais de Chaillot.

L'OPÉRATION EN 2019

Les éléments de corniches du palais de Chaillot en béton moulé, maintenues par des agrafes en fer, présentent des problèmes de stabilité. Compte tenu des dégradations, il a été décidé de lancer une campagne de restauration avec un phasage d'exécution des travaux en 6 tranches.

En mai 2019 ont commencé les travaux des tranches conditionnelles 2 et 3 sur les façades de l'aile "Paris", côté rue du Président Wilson.

Les 2 tranches restantes sont prévues restaurées par la suite à partir du 2^e semestre 2020 jusqu'à l'automne 2021.

Par ailleurs, victime d'une fréquentation hors normes, le parvis bas du palais de Chaillot est vétuste : les pierres de parement sont cassées et l'étanchéité est fuyarde.

Palais de Chaillot, travaux de restauration des corniches et parvis bas Paris

Maître d'ouvrage
OPPIC

Assistance à Maîtrise d'ouvrage
Lionel Dubois, architecte en chef des monuments historiques et son successeur Pierre Bortolussi (à compter de 2020)

Montant total
11 M€ TDC

L'opération de rénovation de l'étanchéité, décomposée en deux phases, est rendue complexe, outre sa situation et sa fréquentation, par la présence importante d'amiante.

Les travaux de la phase 1 ont été finalisés et livrés parallèlement aux travaux de la salle Gémier du théâtre de Chaillot en 2017. Les études de la Phase 2, qui concerne le parvis bas du secteur Passy du palais de Chaillot reprennent début 2020 avec le nouvel architecte en chef des monuments historiques Pierre Bortolussi.

Enfin, un dispositif d'urgence fait de clôtures grillagées a été installé provisoirement au droit du parapet de la terrasse d'appui, afin d'empêcher le public de mettre leur vie en danger en montant sur ce dernier. Un dispositif pérenne sera mis en place au terme des travaux de restauration.





OUVRAGE D'ART

Pont transbordeur de Martrou Rochefort

Le pont de Martrou, construit à Rochefort (Charente-Maritime) entre 1887 et 1900 par l'ingénieur Ferdinand Arnodin, est le dernier pont transbordeur en France. Abandonné en 1967, il a été sauvé de la ruine en 1976 grâce à son classement au titre des monuments historiques. Une première restauration de l'ouvrage a été conduite entre 1990 et 1994, après une mise en sécurité menée en 1981.

Après les incidences de la tempête Xynthia en 2010 sur le pont, l'État a lancé un ambitieux programme de travaux afin de sécuriser le pont et de le restaurer dans son état initial conformément à l'avis rendu par la commission nationale des monuments historiques le 3 septembre 2012. Il s'agit aujourd'hui d'un des chantiers de restauration de monuments historiques les plus importants et les plus atypiques portés par l'État en région.

Chantier de plus de trois ans, de fin 2016 à début 2020, 2019 présente l'année finale des travaux menés.



L'opération consiste :

- en la dépose complète du tablier à âme pleine datant de 1933 et son remplacement par un tablier à treillis de type "poutre raidissante Arnodin" ;
- à la restauration et au renforcement des pylônes ;
- à la suppression des excroissances en béton à l'arrière des massifs d'ancrage maçonnés ;
- au remplacement de l'ensemble des câbles de retenue et de la suspension du tablier.

Compte tenu de la spécificité de l'ouvrage, une large communication et une médiation diversifiée ont été mises en place autour du projet en lien avec les collectivités locales qui exploitent le pont. Celui-ci est en effet un élément essentiel pour le rayonnement touristique et le développement des mobilités douces du territoire.

Cet effort de médiation avait été anticipé dès le montage de l'opération avec l'entreprise générale en charge des travaux.

Pont transbordeur de Martrou Rochefort

Maitre d'ouvrage
OPPIC

Maitrise d'œuvre
Philippe Villeneuve, architecte en chef
des monuments historiques, et BET Arcad

Montant total
23,77 M€ TDC



L'OPÉRATION EN 2019

En début d'année, les travaux sur massifs d'ancrage se sont poursuivis : de nouvelles chambres d'ancrage des câbles de retenue ont été créées, par carottage dans les massifs béton, puis les ancrages neufs ont été installés.

Parallèlement les travaux sur pylônes ont continué, par le rivetage des éléments remplacés et ajoutés afin de renforcer leurs structures, la remise en peinture, la mise en place des selles en tête de pylônes, des câbles et des suspentes neufs. L'installation des escaliers intérieurs a été réalisée, puis la dépose de l'échafaudage achevée à l'automne.

Les travaux sur nacelle ont été entrepris, en déposant tout d'abord le platelage en bois, puis en effectuant le décapage de la structure, sous confinement. S'en sont suivies les réparations structurelles métalliques, puis la remise en peinture et le remontage du platelage en remplaçant les lames les plus dégradées.

Les pièces mobiles, assurant le déplacement du chariot (poules, galets, etc.), ont été décapées, l'ensemble contrôlé, les pièces fragiles remplacées puis remontées.

Le tablier a été équipé de passerelles de maintenance et de garde-corps, puis mis en peinture sur site. S'en est suivi, à partir du 2^e trimestre, la repose de ses 22 tronçons, par plusieurs moyens : nautiques (barge) depuis la Charente et grue mobile depuis les berges. Le dernier élément a été installé,

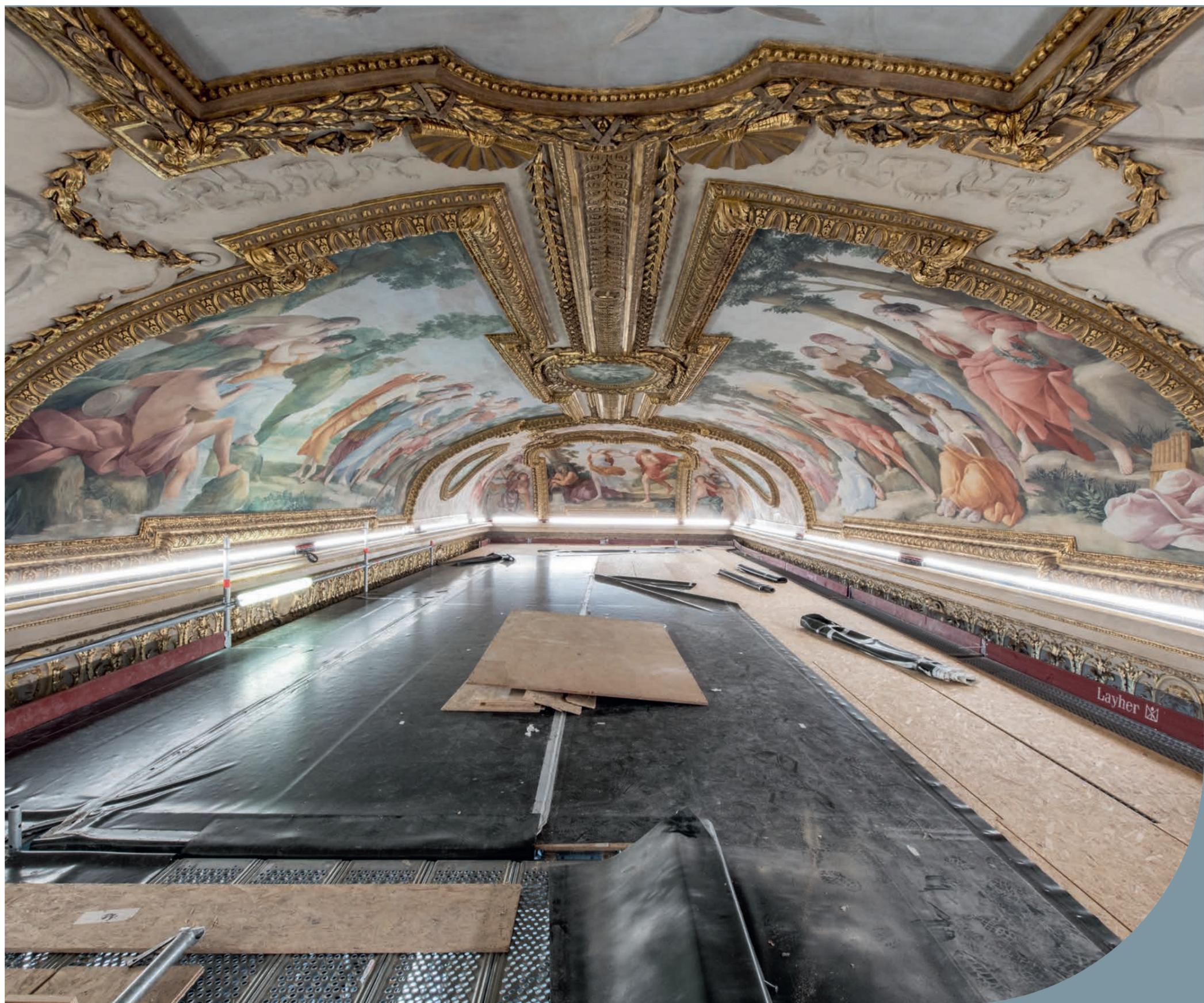
à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, mi-septembre. Par la suite, les réglages géométriques des éléments installés puis l'assemblage en place par rivetage ont été réalisés. La dépose des passerelles à câbles provisoires a été effectuée, à l'aide d'un hélicoptère, à l'automne.

Le chariot neuf a été livré sur site, par élément à l'été, assemblé puis levé pour installation sur le tablier à partir de septembre.

L'installation électrique de contrôle-commande a été modernisée par l'ajout de dispositifs de sécurité et le remplacement du système de communication entre la nacelle et la machinerie. Les organes assurant le fonctionnement de secours du pont ont été révisés.

En fin d'année, le remontage de la nacelle, les travaux de pierre de taille sur les massifs d'ancrage en restauration des parements et les reprises de peinture des structures de pylônes ont eu lieu. En parallèle, la préparation à la reprise en main de l'ouvrage, par la communauté d'agglomération de Rochefort exploitante, s'est poursuivie par la transmission du cahier de maintenance et des plans de l'ouvrage restauré.

Les périodes d'essais et d'instruction du dossier administratif, par le STRMTG, seront menées au 1^{er} semestre 2020, dans l'objectif partagé avec les collectivités d'une réouverture publique de l'ouvrage début mai 2020.



BIBLIOTHÈQUES



Bibliothèque publique d'information (BPI) Paris

Maître d'ouvrage
Bibliothèque publique d'information

Maître d'ouvrage mandataire
OPPIC

Maîtrise d'œuvre
CANAL-Patrick Rubin

Montant total
14 M€ TDC

La Bibliothèque publique d'information s'est engagée dans une démarche de rénovation destinée à stabiliser sa fréquentation, diversifier les publics et proposer une offre de services modernisée.

Au regard des objectifs, le projet prévoit d'améliorer l'accès à la BPI, en entrant désormais par la piazza puis par le niveau 2 du Centre Pompidou, via la chenille. Le projet accroît également la modularité des espaces pour adapter la Bibliothèque aux nouveaux usages d'accès à l'information, à la connaissance et aux loisirs, et affirmer sa vocation culturelle.

C'est enfin un double objectif d'amélioration des fonctions d'accueil du public et de travail des agents qui est recherché.

L'OPÉRATION EN 2019

Les études PRO ont dû être reprises pour notamment intégrer les problématiques structurelles, qui n'ont été identifiées qu'en toute fin 2018 et qui nécessitent les compétences d'un nouveau cotraitant au groupement de maîtrise d'œuvre ; ce dernier se considérant non qualifié pour intervenir sur la structure complexe du Centre Pompidou.

Les consultations relatives aux marchés de travaux qui devaient être lancées début 2019 le seront début 2020.



Site Richelieu Bibliothèque nationale de France Institut national d'histoire de l'art École nationale des chartes (BnF/Inha, ENC) Phase 2

Paris
Maître d'ouvrage
Ministère de la Culture

Maître d'ouvrage mandataire
OPPIC

Maîtrise d'œuvre

- Travaux principaux bâtiment :
Atelier Bruno Gaudin, architecte
- Travaux espaces classés :
Phase 2 : Michel Trubert, architecte en chef
des monuments historiques

Montant total
(phases 1 et 2 confondues)
244,630 M€ TDC

La rénovation du quadrilatère Richelieu s'inscrit dans le cadre d'un projet ambitieux associant la Bibliothèque nationale de France (BnF), l'Institut national d'histoire de l'art (Inha) et l'École nationale des chartes (ENC).

De nombreux espaces étant devenus vacants après le transfert des collections d'imprimés et de périodiques sur le site François Mitterrand en 1998, la BnF a souhaité procéder au redéploiement des départements spécialisés et des services demeurant sur le site Richelieu. Grâce à la modernisation des bâtiments et à la mise aux normes générale, la BnF pourra mieux assurer la sécurité des personnes et améliorer les conditions de conservation des collections patrimoniales. Cette opération constitue un projet scientifique et culturel ambitieux. Il est associé à un campus de l'histoire des arts, grâce à l'installation de la bibliothèque de l'Inha, avec une part importante des collections en libre accès dans la salle Labrouste et dans le magasin historique attenant, ainsi qu'à l'installation de la bibliothèque de l'École des chartes. Elle permet également de proposer aux publics une gamme de services renouée et élargie intégrant les derniers développements technologiques et une carte de lecteur commune aux trois institutions.

L'opération vise également à restaurer les parties patrimoniales emblématiques du lieu, à donner à voir et à mieux comprendre le monument lui-même et à améliorer son insertion urbaine en l'ouvrant davantage sur son environnement.

L'opération de restructuration est décomposée en deux phases opérationnelles successives, les services continuant à fonctionner sur la moitié du site non touchée par les travaux.

La première phase de l'opération concernant la partie ouest du quadrilatère, débutée en 2011, a été inaugurée par le Président de la République le 11 janvier 2017.



L'OPÉRATION EN 2019

Les travaux d'aménagement de la partie est du quadrilatère, incluant la salle ovale, et clos couvert, débutés en avril 2017, se sont poursuivis sur l'année 2019 avec principalement les prestations de démolitions/curage et gros œuvre, couverture et réseaux techniques. Ces travaux d'aménagement et clos couvert, décomposés en une vingtaine de lots et sous la maîtrise d'œuvre de l'Agence Bruno Gaudin, se poursuivront au premier semestre 2020 pour une réception prévue en septembre 2020.

La restauration des façades du site et des décors intérieurs des salons Louis XV ont fait l'objet d'études menées en 2019, avec une consultation des entreprises de travaux prévue début 2020.

Les travaux de restauration des espaces classés au titre des monuments historiques situés dans la zone 2 (chambre de Mazarin, galeries Mansart et Mazarine) se déroulent concomitamment aux travaux principaux, sous la maîtrise d'œuvre de Michel Trubert. Ils ont débuté fin 2018 et se sont déroulés sous le contrôle d'un comité scientifique pendant toute l'année 2019, avec la restauration notamment des fresques de Romanelli, et plus globalement de la galerie Mazarine.

Les études de l'aménagement d'un parcours muséographique ont été finalisées par le muséographe Guicciardini et Magni Architeti à l'automne 2019, permettant le lancement de la consultation des entreprises de travaux en décembre.

Enfin, le comité artistique du ministère de la Culture a retenu en septembre 2019 trois projets dans le cadre du 1 % artistique de l'opération :

- une création paysagère dans la cour Vivienne, conçue par le groupement Gilles Clément / Antoine Quenardel et Mirabelle Croizier pour la Bibliothèque nationale de France ;
- un projet photographique monumental imaginé par Dove Allouche pour l'Institut national d'histoire de l'art ;
- une sculpture en verre par Jeremy Maxwell Wintrebert pour l'École nationale des chartes. Ces œuvres seront installées en 2020 et 2021 dans les différentes institutions.



RÉSERVES
DE COLLECTIONS
ET ARCHIVES

Site de Paris des Archives nationales, décors de la chancellerie d'Orléans Paris

Maîtres d'ouvrage
Ministère de la Culture et OPPIC

Maître d'ouvrage mandataire
OPPIC

Maîtrise d'œuvre

- Monuments historiques : François Jeanneau, architecte en chef des monuments historiques
- Décors : Paul Barnoud, architecte en chef des monuments historiques
- Muséographie : groupement BGC Studio

Montant total
14,78 M€ TDC hors travaux de muséographie



Classé monument historique en 1914, l'ancien hôtel de la Chancellerie d'Orléans est déclassé en août 1923, pour permettre le percement de la rue du Colonel Driant dans le cadre de travaux d'agrandissement de la Banque de France. L'hôtel est démoli d'août 1923 à mai 1924, sous réserve que les décors patrimoniaux d'exception qu'il abritait soient remontés par la Banque de France. Depuis, ces décors attendaient leur remontage. Parallèlement à la restauration des décors eux-mêmes, initiée grâce au mécénat du World Monument Fund, au printemps 2009, le projet de remontage des décors dans un immeuble susceptible de les accueillir, à savoir l'hôtel de Rohan, au cœur du quadrilatère des Archives nationales, s'est traduit par une convention signée en juillet 2015 entre le ministère de la Culture et la Banque de France.

L'OPÉRATION EN 2019

Les demandes d'autorisation de travaux sur monuments historiques et de permis de construire déposées en décembre 2018 et janvier 2019 sur la base de la dernière phase d'études de conception ont été délivrées le 2 juillet 2019.

Les marchés permettant d'achever la restauration et le remontage des décors sous maîtrise d'ouvrage de l'OPPIC ont été notifiés début mars 2019.

La consultation pour les marchés de travaux dans l'hôtel de Rohan et le bâtiment adossé ont été notifiés en juillet et les travaux ont commencé en septembre 2019. La restauration des décors se poursuit quant à elle en atelier, en parallèle des études pour le remontage in situ des décors.

Après curage et dépollution, les travaux de gros œuvre ont commencé en décembre 2019 avec les premières démolitions.

À l'issue de la consultation pour le marché de maîtrise d'œuvre muséographique, publiée en février 2019, le marché a été attribué au groupement BGC.

Les études d'avant-projet muséographiques ont commencé en juillet et ont été rendues en décembre 2019.

Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, différé et restaurant

Maître d'ouvrage
Ministère de la Culture

Maître d'ouvrage mandataire
OPPIC

Maîtrise d'œuvre

- Différé : OTEIS, ADM Architectes
- Restaurant administratif : Nomade

Montant total
16,13 M€ TDC



Le bâtiment des Archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine a été livré en juin 2012. Il présente une capacité totale de conservation de près de 380 km linéaires d'archives via 220 magasins de 200 m². Le programme prévoyait que cette capacité maximale de stockage du bâtiment devait être atteinte trente années après la mise en service du bâtiment. En conséquence, l'aménagement des magasins de stockage, qui ne devaient pas être occupés lors de la mise en service du bâtiment et durant les dix premières années, a été différé. Cela concerne 54 magasins (24 % de la capacité totale de stockage environ).

Du fait de besoins nouveaux, le ministère de la Culture a décidé de réaliser d'ici 2019 l'équipement du différé du site des Archives nationales de Pierrefitte.

Par ailleurs, afin d'améliorer les conditions de travail et le confort des chercheurs travaillant en salle de lecture, il a décidé la création d'un restaurant administratif sur le site, permettant d'assurer la fabrication et la distribution sur place de 150 repas par jour à destination principale des agents des Archives nationales, ainsi que la fabrication et l'export, vers le bâtiment existant, de prestations à destination des publics et des agents.

LES OPÉRATIONS EN 2019

Après un démarrage en février 2018, les travaux du différé se sont poursuivis en 2019 avec une livraison fin septembre.

Après une notification du marché de maîtrise d'œuvre fin 2018, les études de conception du restaurant administratif se sont déroulées tout au long de l'année 2019, avec un lancement de la consultation de travaux en décembre.

L'OPPIC est par ailleurs mandaté pour la réalisation des études préalables en vue de la construction d'une extension du bâtiment des Archives nationales qui consistera, comme envisagé *ab initio*, de poursuivre l'aménagement de la parcelle pour répondre aux besoins des réserves des Archives à l'échéance 2020.





Schéma directeur du site de Paris des Archives nationales Phase 0 Paris

Maître d'ouvrage
Ministère de la Culture

Maître d'ouvrage mandataire
OPPIC

Maîtrise d'œuvre

- Clos et couvert et accessibilité : François Janneau, architecte en chef des monuments historiques
- Toiture du Caran : BET Paziaud

Montant total
17,87 M€ TDC

Le ministère de la Culture a décidé de mener un schéma directeur immobilier global sur le site du quadrilatère des Archives nationales de Paris.

Son premier volet comprend des travaux prioritaires, concomitants à l'engagement des travaux nécessaires à l'installation des services du ministère au sein du quadrilatère (projet Camus). Il s'agit d'une phase dite "0" par anticipation sur le programme de travaux de rénovation des espaces dédiés aux Archives nationales, dont le schéma a été finalisé en 2019 et propose une priorisation des investissements à court, moyen et long terme.

L'OPÉRATION EN 2019

Dès 2018, un vaste programme de restauration du clos et du couvert de la majorité des hôtels particuliers du site a été lancé. Les bâtiments occupés par les Archives nationales concernés par ces travaux, sont les hôtels d'Assy, de Breteuil, Boisgeline-Minutier, Quatre-fils et Stages. La majorité des travaux des monuments historiques ont démarré le 1^{er} avril 2019 pour un achèvement prévu au 31 mars 2020. La réfection des toitures du Caran ainsi que le remplacement des équipements en terrasse, démarrés le 17 avril 2019, se sont terminés fin février 2020.

Pour permettre ces travaux, une opération de mise en place de bâtiments modulaires provisoires a été conduite. Elle permet le relogement dans trois ensembles,

des agents des Archives nationales, du Service interministériel des archives de France (SIAF), du Conseil international des archives (CIA) et du centre d'études picassiennes du musée Picasso pendant la durée des travaux. Ces bâtiments modulaires sont occupés depuis le 2 mai 2019.

Des travaux transversaux avec le projet Camus sont également en cours d'étude, portant sur la mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite de l'ensemble du site et la mise en conformité des voies pompiers et des réseaux communs.

Une phase suivante de travaux, postérieure à 2021, a été identifiée pour réaménager les bâtiments dits "Guerre et affaires étrangères" pour les besoins des archives.

Centres de conservation et d'étude Besançon, Silos de Versailles

Maître d'ouvrage
OPPIC

Besançon

Le projet de construction d'un Centre de conservation et d'étude à Besançon est porté par le Service régional de l'archéologie (SRA) de la Direction régionale des affaires culturelles Bourgogne-Franche-Comté. Celui-ci met en œuvre la politique initiée par le ministère de la Culture pour la conservation pérenne des biens archéologiques mobiliers (BAM) et de la documentation archéologique provenant des opérations archéologiques.

Le projet permettra aux biens archéologiques et à la documentation associée, provenant du territoire oriental de Bourgogne-Franche-Comté (Doubs, Haute-Saône, Territoire de Belfort, une partie du Jura et de l'est de la Côte-d'Or) de demeurer des ressources exploitables à long terme et de pouvoir faire l'objet de valorisation et de diffusion, grâce à une gestion adéquate et une conservation pérenne des fonds.



L'OPPIC a été sollicité pour étudier deux projets de réserves de collections : l'un à Besançon et l'autre à Versailles.

L'OPÉRATION EN 2019

Le programme de l'opération a été élaboré par le Service régional de l'archéologie de Bourgogne-Franche-Comté, avec l'assistance de l'OPPIC. Le terrain est acquis par l'État dans la zone d'activités Les portes de Vesoul auprès de la communauté d'agglomération du Grand Besançon.

Le travail d'études préalables, destiné à calibrer les contours du budget et le planning prévisionnel de cette opération, sur la base de ce programme, permettra de lancer en 2020 la procédure de sélection de maîtrise d'œuvre.

Versailles

L'OPPIC a également été mandaté en fin d'année 2019 pour étudier la faisabilité de la transformation du site dit des Silos, à Versailles (ancien site de la Bibliothèque nationale de France) en Centre de conservation et d'étude des données scientifiques de l'archéologie francilienne pour le musée d'Archéologie nationale et le service régional de l'Archéologie.

Centre national des arts plastiques (CNAP) Pantin

Maître d'ouvrage
Ministère de la Culture

Maître d'ouvrage mandataire
OPPIC

Maîtrise d'œuvre
Groupement Bruther/Data Architectes

Montant total
58 M€ TDC



Le Centre national des arts plastiques (CNAP) a pour mission d'enrichir les collections de l'État par des acquisitions d'art contemporain dont il assure la conservation, mais aussi d'animer une politique de soutien à la création des artistes d'aujourd'hui. Situé depuis 1988 à la Défense dans des locaux en bail emphytéotique de 30 ans, ayant pris fin en octobre 2018 et présentant désormais un coût de loyer très important.

Ses besoins immobiliers concernent ainsi tant des espaces de réserves que des espaces de travail pour ses équipes et le fonctionnement des commissions.

Le CNAP a choisi de délocaliser ses réserves et ses bureaux sur un seul site à Pantin, au cœur de la ZAC écoquartier Gare de Pantin-Quatre-Chemins. Une partie des réserves du Mobilier national (MN) rejoindra également le site.

L'OPPIC a été mandaté pour assurer les études de conception et les travaux de réhabilitation et d'extension neuve du bâtiment, acquis pour accueillir les collections du CNAP et une partie de celles du Mobilier national.

S'étalant sur près de 30 000 m², dont 24 000 dédiés aux espaces de conservation, ce projet est d'une ampleur inédite en Europe. Il s'agira du plus grand centre de conservation d'œuvres d'art construit à ce jour sur le territoire national.

L'OPÉRATION EN 2019

Suite à la désignation du groupement Bruther/Data comme architectes du projet, au terme d'un dialogue compétitif impliquant trois équipes, l'année 2019 a été consacrée à la poursuite des études de maîtrise d'œuvre.

Le projet consiste avant tout en la réhabilitation d'une ancienne usine devenue entrepôt de stockage. Destiné à accueillir les réserves sur quatre niveaux, ce bâtiment devra répondre à d'importantes contraintes de confort climatique et hygrothermique, adaptées à la préservation des œuvres.

Ce bâtiment principal sera prolongé d'une extension, baptisée Lieu de vie. De forme conique, vitré, il assurera l'ouverture sur le quartier et regroupera bureaux, centre de documentation, ateliers et accueil du public. Réserves et Lieu de vie seront reliés par une galerie vitrée.

Les travaux doivent débuter au premier trimestre 2021, à l'issue d'une phase anticipée de démolition partielle et de curage du bâtiment existant.



LIEUX
DE SPECTACLES,
D'ÉVÉNEMENTS,
D'EXPOSITIONS



À l'exception de la rénovation de la verrière de la Grande Nef et de ses fondations, le Grand Palais n'a jamais fait l'objet de travaux de grande ampleur. La plupart des travaux effectués se sont limités à des interventions d'urgence, très ciblées, laissant en l'état le reste du Grand Palais.

Morcelé, cloisonné et impacté par l'usure du temps, il requiert aujourd'hui une rénovation intégrale afin de résorber ses différents problèmes d'ordres techniques, réglementaires et fonctionnels contraignant drastiquement l'exploitation du site. Le monument a par ailleurs vu ses abords délaissés au fil du temps et son insertion dans un ensemble historique et urbanistique le reliant aux Champs Élysées, au Petit Palais et à la Seine a été perdue de vue.

L'Établissement public de la Réunion des musées nationaux - Grand Palais (Rmn-GP), en partenariat avec l'Établissement public Universcience occupant le Palais de la découverte, a ainsi élaboré un schéma directeur de restauration et d'aménagement (SDRA) du lieu dont il a délégué la maîtrise d'ouvrage à l'OPPIC. Le projet retenu prévoit une transformation de

la distribution des espaces au sein du bâtiment, structurée autour d'un nouvel axe d'accueil de tous les publics : la nouvelle rue des Palais. Il s'agit à la fois de retrouver et sublimer l'architecture d'origine tout en modernisant son fonctionnement et augmentant sa capacité d'accueil. Le projet sera également l'occasion de réaménager les locaux du commissariat de police du 8^e arrondissement de Paris et de la Compagnie de garde de l'Élysée.

Grâce à ce programme ambitieux, les 75 000 m² du bâtiment seront totalement rénovés à l'occasion de travaux qui s'échelonnent de janvier 2021 (date de fermeture de l'établissement) à l'été 2024, le site accueillant les épreuves d'escrime et de taekwondo dans le cadre des Jeux olympiques de 2024. Préalablement à ces travaux en site fermé et afin de respecter le planning global de l'opération, des travaux anticipés relatifs à la restauration des couvertures et des verrières du bâtiment ont débuté dès 2016 et se poursuivront jusqu'à la fin de l'opération.

LES OPÉRATIONS EN 2019

La finalisation des études de conception du schéma directeur de restauration et d'aménagement

L'année 2019 a été principalement marquée par la réalisation et la finalisation par les deux maîtres d'œuvre des études de projet (PRO) du schéma directeur de restauration et d'aménagement du Grand Palais, dernière phase de conception avant le lancement des appels d'offres travaux.

Parallèlement, sur la base des dossiers d'études validés lors de l'avant-projet définitif et après une importante phase de concertation et d'échanges avec les services de la Direction régionale des Affaires culturelles (DRAC), de l'Inspection des sites et de la Ville de Paris, les dossiers relatifs aux autorisations administratives ont pu être finalisés par les deux maîtres d'œuvre.

Une procédure de mise en compatibilité du plan local d'urbanisme (PLU) de la Ville de Paris, nécessaire à la réalisation du projet pour les travaux d'aménagement du square Jean Perrin et la réalisation de la rampe logistique au sein du jardin de la Nouvelle-France, s'est notamment déroulée tout au long de l'année 2019.

Dans ce cadre, une enquête publique portant sur l'intérêt général du projet et la mise en compatibilité du PLU de la Ville de Paris a été organisée du 6 juin au 10 juillet 2019, à l'issue de laquelle la commission d'enquête a remis un avis favorable au projet, à l'unanimité.

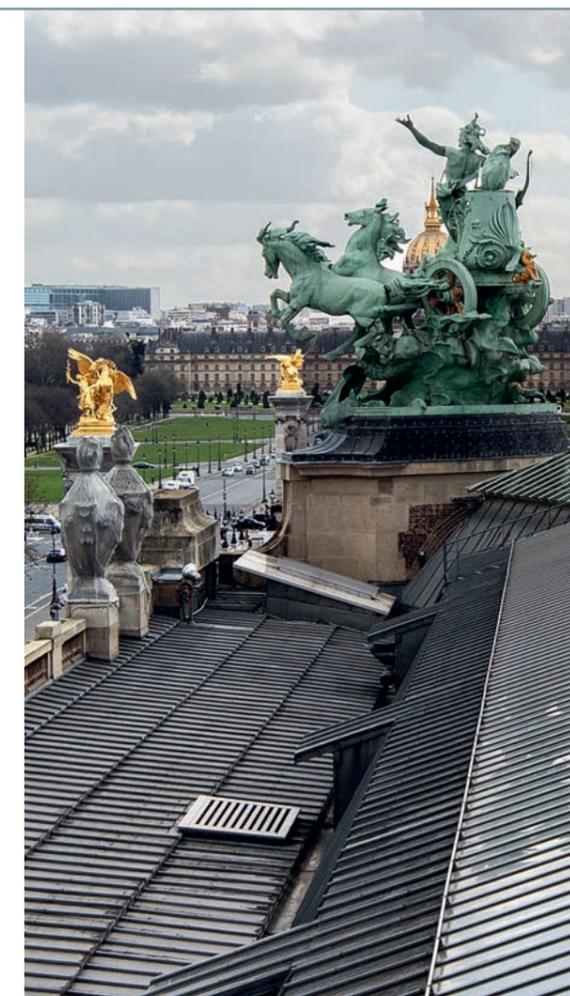
La poursuite des travaux anticipés

Les travaux de restauration des toitures du palais d'Antin, débutés en 2016 se sont achevés à l'été 2019. Dans la continuité, une deuxième phase de restauration des toitures, relatives aux galeries nationales du Grand Palais ont démarré en partie Nord.

Le commissariat provisoire

Pendant toute la durée du chantier, afin d'assurer la continuité de service du commissariat du 8^e arrondissement et de la Compagnie de garde de l'Élysée malgré la fermeture du site du Grand Palais, est prévue la réalisation d'un commissariat provisoire à proximité immédiate, avenue de Selves.

Le marché de conception-réalisation relatif à ce bâtiment modulaire a ainsi été notifié en juillet 2019 au groupement Altempo (entreprise)-JPDA (architecte). La livraison du bâtiment est prévue pour le 4^e trimestre 2020.



Grand Palais Paris

Maître d'ouvrage

Réunion des musées nationaux - Grand Palais

Maître d'ouvrage mandataire

OPPIC

Maîtrise d'œuvre

- Monuments historiques : François Chatillon, architecte en chef des monuments historiques
- Aménagement : Agence LAN (architecte mandataire), Terrell (bureau d'études techniques tout corps d'état), Lamoureux (acoustique), Casso (sécurité incendie), BMF (économiste), Franck Boutté (énergie et environnement), Mathieu Lehanneur (designer), BASE (paysagiste)

Montant total

466 M€ TDC



Institut de recherche et de coordination acoustique-musique (Ircam) Paris

Maître d'ouvrage
Centre national d'art et de culture
Georges Pompidou

Maître d'ouvrage mandataire
OPPIC

Maîtrise d'œuvre
Groupement Clé Millet International/Argénium/
Altia/Betel/Nemo-K Ingénierie/GNPS
Développement/IPCS Ingénierie/Acceo

Montant total
7,36 M€ TDC

Depuis 1992, le Centre national d'art et de culture Georges Pompidou a été associé à l'Institut de recherche et de coordination acoustique-musique (Ircam). Au sein du bâtiment souterrain, se trouve un espace de projection pollué par la présence d'amiante. Afin de pérenniser l'exploitation de ces locaux, l'objectif est de déterminer l'étendue de la pollution et les actions à mener afin de permettre l'exploitation des locaux.

Ces travaux techniques sont aussi l'opportunité de moderniser les équipements de la salle pour tenir compte des dernières technologies actuelles.

Le programme de travaux comprend ainsi trois volets :

- la levée des contraintes liées à la présence d'amiante pesant sur l'espace de projection ;
- un programme de travaux annexes de mise en conformité et d'entretien ;
- l'intégration du numérique avec la mise en place d'infrastructure matérielle de réseaux et d'un traitement des moteurs des périactes et nodal cœur numérique.

L'OPÉRATION EN 2019

La finalisation des études de projet par la maîtrise d'œuvre début 2019 a permis le lancement de la consultation de travaux au printemps et une notification des 8 lots de travaux en septembre 2019.

Les travaux ont démarré en décembre 2019, après une période de préparation de 2 mois, pour une durée prévisionnelle de chantier de 20 mois.

Situé dans le 20^e arrondissement de Paris, le Théâtre Ouvert (centre national des dramaturgies contemporaines) remplacera en septembre 2020, le Tarmac (scène internationale francophone). Le bâtiment, initialement construit au début des années 70 pour être son lieu de répétition, devient le Théâtre de l'Est parisien de 1983 à 2011. L'opération actuelle de rénovation

L'OPÉRATION EN 2019

Un groupement de maîtrise d'œuvre a été sélectionné en 2018. Ce groupement, mené par les architectes Du cœur à l'ouvrage, a mené les études d'avant-projet au premier trimestre 2019.

En avril 2019, le ministère de la Culture a décidé d'attribuer l'exploitation du lieu au Théâtre Ouvert à partir de 2020. Le programme de travaux a été amendé et le budget réévalué (de 1,4 M€ à 2 M€ TDC) : des poteaux seront supprimés dans la petite salle afin d'améliorer son exploitation, des baies vitrées seront

prévoit une amélioration de la sécurité incendie et de l'accessibilité du théâtre (création d'un ascenseur), une amélioration thermique du bâti (isolation thermique par l'extérieur et rénovation du traitement d'air) et la réfection complète des étanchéités de toitures, après des travaux préalables de désamiantage.

créées dans le hall et une nouvelle façade en bardage bois noir donnera une nouvelle identité au lieu.

Suite aux travaux préalables de réfection des étanchéités et de désamiantage, réalisés au 2^e semestre 2019. Les travaux principaux, sous maîtrise d'ouvrage OPPIC, auront lieu au 1^{er} trimestre 2020. Le Théâtre Ouvert réalisera ensuite des travaux d'aménagement, en vue d'une réouverture du théâtre en septembre 2020.



Centre national de la danse (CND) Pantin

Maîtres d'ouvrage
Ministère de la Culture/OPPIC

Maîtrise d'œuvre
InSitu architecture

Montant total
3 M€ TDC

Le bâtiment abritant aujourd'hui le Centre national de la danse (CND) à Pantin a été conçu en 1965 par l'architecte Jacques Kalisz pour répondre aux usages d'une cité administrative et inauguré en 1972. Il a été réaménagé pour son usage actuel par les architectes Antoinette Robain et Claire Guieysse et a reçu l'équerre d'argent l'année de sa livraison en 2003. En 2013, les deux derniers niveaux supérieurs ont été finalisés.

Les façades ont été reprises dans le cadre de la rénovation réalisée en 2003. Cependant, leurs dégradations se sont accentuées depuis 15 ans et le risque de sécurité qu'elles font aujourd'hui peser montre qu'elles doivent faire l'objet d'une réparation en totalité.

L'OPÉRATION EN 2019

Une étude de faisabilité a été conduite en 2018 afin de mettre en évidence toutes les interventions nécessaires, tant au niveau des bétons que l'étanchéité des terrasses intermédiaires ou des vitrages.

Ont été arrêtés en décembre 2018 :

- les actions à mener pour la restauration des bétons ;
- les coûts associés liés à l'impact sur les menuiseries en façade ;
- un phasage d'intervention en 2 temps qui permettra de tenir compte de l'activité maintenue du CND sur le site ;
- l'estimation des travaux.

Un diagnostic complémentaire ayant consisté à déposer un élément de façade (Oriël) suivi d'essais physico-mécaniques, permettra au BET InSitu de finaliser l'étude structurelle afin de vérifier les éventuels renforcements nécessaires sur les murs de refend. La soutenabilité financière de cette opération détermine le calendrier prévisionnel possible.



Tarmac Théâtre Ouvert Paris

Maître d'ouvrage
Ministère de la Culture

Maître d'ouvrage mandataire
OPPIC

Maîtrise d'œuvre
Du cœur à l'ouvrage, EICP,
Ligne BE, AP2IS

Montant total
2 M€ TDC



**ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR**



Campus d'excellence aux Grandes Écuries de Versailles

Maîtres d'ouvrage

- Le rectorat de Versailles
- L'Établissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles

Maître d'ouvrage mandataire
OPPIC

Montant total
0,2 M€ TDC

En juin 2019, le projet de campus "Les Chantiers de Versailles : Art et Patrimoine" a été labellisé "campus d'excellence" par la Région et l'État.

Ce projet, porté par l'académie de Versailles et l'Établissement public du château de Versailles, fédère des acteurs de la formation et des apprentissages ainsi que les collectivités locales. Il a pour ambition de participer au développement des métiers d'avenir et des filières d'excellence françaises. Ce campus des métiers et des qualifications rassemblera au sein des Grandes Écuries de Versailles, des activités de formation, de recherche et d'innovation susceptibles d'accueillir des élèves, des apprentis, des étudiants et des salariés en formation continue. Le périmètre de formation de ce campus a été élaboré autour de grandes familles de métiers : patrimoine bâti, art et design, horticulture, paysage, gastronomie, accueil et tourisme, qui font écho aux métiers du château de Versailles.

L'OPÉRATION EN 2019

Une première esquisse d'études de faisabilité a été réalisée en mai 2019 par l'OPPIC.

Elle a notamment permis de définir un périmètre d'implantation privilégié pour le projet de campus dans les deux ailes des Grandes Écuries de Versailles, et de disposer d'une première estimation du coût du projet pour la partie aménagement et clos et couvert. L'OPPIC participe désormais aux groupes de travail constitués pour affiner tant le périmètre que les modalités d'intervention de cette opération.



École du Louvre Paris

Maître d'ouvrage
École du Louvre

Maître d'ouvrage mandataire
OPPIC

Montant total
2,8 M€ TDC

Fondée en 1882, l'École du Louvre est un établissement d'enseignement supérieur qui dispense des cours d'histoire de l'art, d'archéologie, d'épigraphie, d'histoire des civilisations, d'anthropologie et de muséologie.

Depuis 1972, l'École du Louvre est située dans l'aile de Flore du palais du Louvre, classée monument historique, aménagée en 1997 par l'architecte Antoine Stinco.

Certains espaces de l'École du Louvre nécessitent aujourd'hui d'être réaménagés afin :

- d'adapter le fonctionnement de la bibliothèque en lien avec les nouvelles pratiques ;

- de créer un centre de recherche qui pourra accueillir une communauté de chercheurs, qu'ils soient permanents ou temporaires ;
- d'améliorer l'installation des services informatique et documentaire de l'École du Louvre ;
- de réaménager la cafétéria et ses abords immédiats.

L'OPÉRATION EN 2019

Par le biais d'une convention d'études préalables, l'OPPIC a constitué le programme de l'opération puis confirmé son coût et son calendrier de réalisation. En novembre 2019, une convention de mandat travaux a permis d'initier la consultation pour le choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre.

L'École militaire, construite sous Louis XV par l'architecte Ange-Jacques Gabriel, est constituée d'un ensemble de bâtiments qui ferme la perspective sud-est du Champ-de-Mars. Cet établissement regroupe aujourd'hui des organismes de l'enseignement militaire supérieur, des installations sportives et des logements de fonction. Depuis 1990, l'École militaire a été classée au titre des monuments historiques.

L'OPÉRATION EN 2019

L'OPPIC s'est vu confier, dans le cadre du protocole Culture/Défense, l'opération de restauration du clos et du couvert du bâtiment principal de l'École militaire, édifié en 1773, dit bâtiment 001.

Décomposés en 6 tranches, les travaux consistent en la restauration du clos-couvert, des menuiseries, de la statuaire et des cadrans d'horloges du pavillon central, de ce bâtiment.

Les travaux de restauration de l'aile est du bâtiment ont été réceptionnés en juillet 2019. Un affichage publicitaire a été déployé sur la bache des échafaudages durant 7 mois.

École militaire Paris

Maître d'ouvrage
OPPIC

Maîtrise d'œuvre
Jacques Moulin,
architecte en chef
des monuments
historiques

Montant total
14,17 M€ TDC





École nationale supérieure de photographie (ENSP)
Arles

Maître d'ouvrage
Ministère de la Culture

Maître d'ouvrage mandataire
OPPIC

Maîtrise d'œuvre
Atelier Marc Barani

Montant total
21,7 M€ TDC

Présentation du site et de l'opération/projet

L'École nationale supérieure de la photographie (ENSP) est une institution reconnue nationalement et internationalement.

Elle est installée depuis sa création en 1982 à Arles, dans l'hôtel Quiquaran de Beaujeu, hôtel particulier du 18^e siècle, appartenant à la Ville d'Arles. Ses espaces sont aujourd'hui inadaptés à ses besoins et à l'évolution attendue de ses activités.

Afin de répondre à l'évolution des techniques de production des images ainsi qu'à la diversification des besoins de formation des professionnels, l'État a décidé de créer un nouveau bâtiment qui permettra à l'école de développer largement son activité par le biais d'expositions, de conférences et de rencontres dans la proximité directe de la Fondation Luma, construite par l'architecte Frank Gehry.



Ce nouveau bâtiment offre à l'école :

- 1 auditorium de 175 places ;
- 1 galerie d'exposition de 450 m² ;
- 1 "Fablab" de 65 m², permettant d'accueillir les travaux des étudiants et d'imaginer une monstration différente ;
- 1 patio extérieur gradiné ;
- 1 bibliothèque et ses 32 000 volumes, les espaces dédiés à la formation continue ainsi que de nouvelles salles de monstration ;
- bureaux pour l'école, salles de cours, salles de formation continue et ateliers techniques et logements/résidence d'artiste.

Il accueillera chaque année :

- au moins 75 étudiants en Master ;
- plus de 10 doctorants ;
- une vingtaine de jeunes artistes qui participent au programme de "Résidence internationale de recherche et de création" propre à l'ENSP ;
- plus de 300 professionnels de l'image au sein de la formation continue.

L'OPÉRATION EN 2019

L'année 2019 a été celle de la livraison pour l'école. Après une réception des espaces d'exposition et de monstration en juin, l'établissement a été inauguré le 1^{er} juillet, en présence du ministre de la Culture. Les personnels et étudiants ont ainsi pu s'inscrire dans la programmation des Rencontres de la photographie, en proposant trois expositions, dont une mêlant les travaux des étudiants à une sélection de pièces issues de la collection Agnès b.

Les autres espaces de l'école (auditorium, salles de cours, FabLab, bureaux) ont été livrés en décembre. L'ensemble de la communauté éducative a ainsi pu prendre possession de ses nouveaux locaux à la rentrée de janvier 2020.

Ce projet répond à des normes de haute qualité environnementale avec :

- la mise en place de 200 m² de panneaux photovoltaïques en toiture ;
- la création d'un puits provençal (réseau d'air frais provenant du sous-sol) pour rafraîchir les salles de cours à température plus ou moins constante.

Associé à cette construction, le groupement Factoid Productions/Raphaël Dallaporta a conçu et réalisé un projet au titre du 1 % artistique, celui-ci est installé dans le patio du bâtiment. Par un savant jeu de réflexion, apparaissent sur les marches de l'auditorium à différentes heures du jour selon la course du soleil, tantôt le mot "Éblouir" tantôt le mot "Oublier".

Le groupement de maîtrise d'œuvre, retenu par concours en 2014, l'Atelier Marc Barani, a élaboré son projet en fonction de cette proximité.





École nationale supérieure d'art Dijon

Maître d'ouvrage
OPPIC

Maîtrise d'œuvre
Béatrice Mouton,
architecte et ID+ Ingénierie

Montant total
1,740 M€ TDC

L'École nationale supérieure d'art de Dijon est pour partie installée dans l'ancien palais abbatial Saint-Bénigne du 18^e siècle et pour partie dans un corps de bâtiment adjacent construit à la fin des années cinquante.

Une première tranche fonctionnelle d'études et de travaux a permis d'inclure au-delà des travaux de mise en accessibilité, certaines améliorations fonctionnelles attendues par l'École. En mars 2018, la décision a été prise d'ajouter au programme de l'opération la transformation d'un ancien gymnase du Crous, situé sur une parcelle adjacente, en ateliers de pratique artistique.

L'OPÉRATION EN 2019

La consultation des entreprises de travaux a conduit à une notification des marchés des entreprises en mars et les travaux ont débuté en avril.

Deux aléas d'importance sont apparus en cours de travaux : une découverte archéologique importante, compte tenu de la proximité de la crypte de la cathédrale, nécessitant la réalisation de fouilles, une adaptation des ouvrages et une interruption du chantier ; la réalisation d'un réseau complémentaire d'assainissement du gymnase. La fin prévisionnelle des travaux reste fixée à avril 2020.

L'École nationale supérieure d'art de Limoges, édifiée sous la maîtrise d'œuvre de Nicolas Michelin et Finn Geipel de l'agence LAB.F.AC (Laboratory for Architecture), a été inaugurée en 1994. Le bâtiment est organisé à partir d'une immense halle construite en longueur, dont les éléments porteurs résident dans une structure métallique. À cet espace unitaire dédié aux activités communes, succèdent quatre ateliers dits "pools", disposés en enfilade. Les espaces dévolus au travail, à l'exploration et à l'expérimentation disposent d'un éclairage zénithal grâce à une couverture, presque plane, constituée de modules-cassettes soit opaques, soit transparents avec présence de brise-soleil. Cette toiture couvre environ 5 000 m² et sa conception, permettant un éclairage différencié et modulable, est innovante.

Cependant, des désordres, notamment des infiltrations d'eau, ont été constatés depuis plusieurs années, conduisant l'OPPIC à faire réaliser un diagnostic général de l'état de la couverture. Au vu des résultats de ce diagnostic, des travaux de réfection du clos et couvert et de gestion des eaux pluviales se sont révélés nécessaires.

Suite à une demande du SDIS survenue lors des études de maîtrise d'œuvre, un volet relatif au désenfumage du bâtiment a été ajouté au périmètre de l'opération.

L'OPÉRATION EN 2019

Les études de conception menées par l'Agence Nicolas Michelin et Associés se sont achevées au printemps 2019.

La consultation pour le marché de travaux de réfection de la toiture a été lancée en juin 2019.



École nationale supérieure d'art Limoges

Maître d'ouvrage
OPPIC

Maîtrise d'œuvre
Agence Nicolas Michelin
et Associés

Montant total
4 M€ TDC

Restructurée par le designer Philippe Starck et l'architecte Luc Arsène Henry en 1998, l'École nationale supérieure des arts décoratifs, située rue l'Ulm à Paris, offre un environnement technique et technologique unique à ses étudiants.

Pourtant, les ateliers situés sous la verrière dite "ERASME" ont subi de nombreuses infiltrations et nécessité des réparations ponctuelles sur cette verrière. Le ministère de la Culture, direction générale de la création artistique, a décidé en 2016 du remplacement de cette dernière pour garantir à long terme le maintien de l'activité des ateliers.

L'OPÉRATION EN 2019

À l'issue du diagnostic et des scénarios liés à la reprise de la verrière, le ministère avait fait le choix en 2017 d'une réfection complète, hors zone caillebotis.

Une nouvelle consultation de maîtrise d'œuvre, engagée au printemps 2018, avait permis de désigner l'équipe RFR/ARTELIA à l'été 2018. Les études de maîtrise d'œuvre, la consultation des entreprises, la désignation de l'entreprise attributaire et la préparation des travaux se sont opérées en 2019 dans le respect d'un calendrier optimisé. Elles ont ainsi permis le démarrage effectif sur site des travaux début juillet 2019, pour une durée de réalisation réduite à trois mois, soit un achèvement

École nationale supérieure des arts décoratifs Paris

Maître d'ouvrage
OPPIC

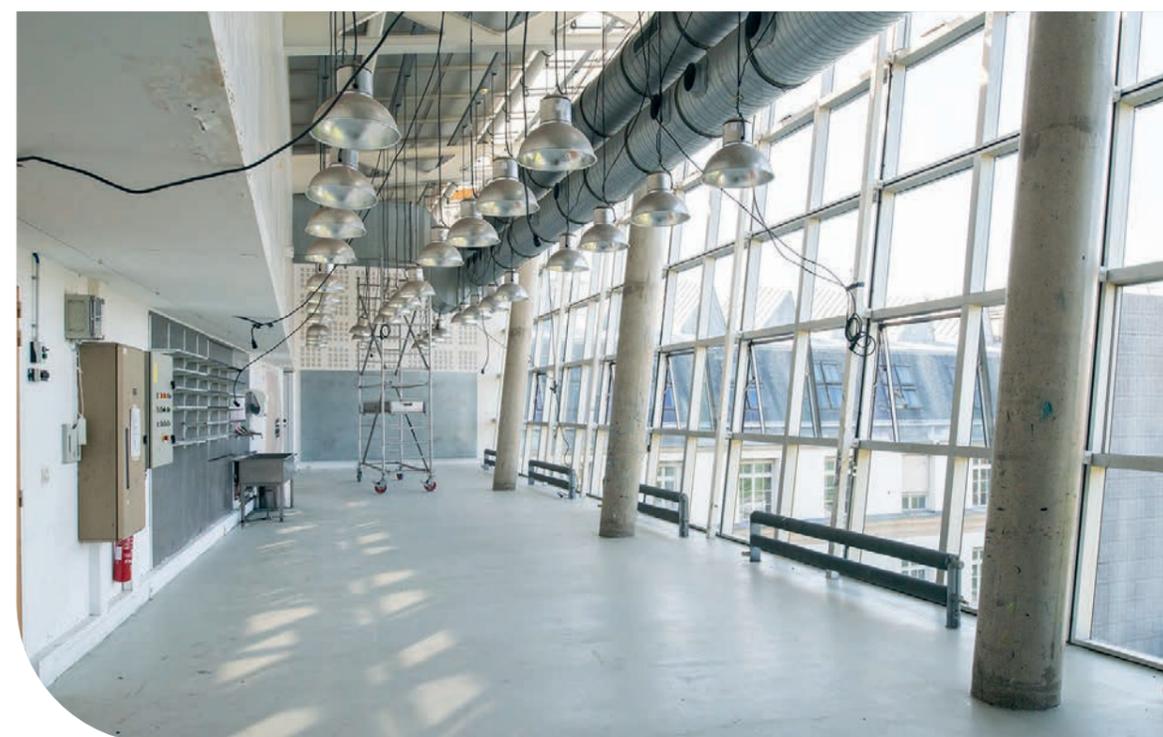
Maîtrise d'œuvre
RFR/Artelia, architectes

Montant total
1,27 M€ TDC

fin septembre, permettant ainsi à l'ENSAD d'assurer dès la rentrée scolaire 2019 les enseignements liés à ces ateliers.

Les espaces ont été mis à disposition de l'ENSAD le 17 septembre. Au regard des défauts de sérigraphie constatés sur les verres, une nouvelle fabrication a été lancée. Ce remplacement s'est opéré en toute fin d'année pendant la période de fermeture de l'école, pour exclure tout impact sur le fonctionnement des ateliers.

La réception des travaux a été prononcée sans réserve à la date du 30 décembre 2019.





École nationale supérieure de création industrielle (ENSCI - Les Ateliers) Paris

Maître d'ouvrage
OPPIC

Maîtrise d'œuvre

- Du Cœur à l'Ouvrage
- Eckesley O'Callaghan
- T&E Ingenierie
- le Cabinet Denis Rousseau
- Via Sonora, API2S

Montant total
6,6 M€ TDC

L'ENSCI, installée depuis 1982 dans les anciens ateliers du décorateur Jansen situés dans le 11^e arrondissement de Paris est la seule école nationale exclusivement consacrée à la création industrielle et plus largement au design d'objets réalisés dans des matériaux à la fois traditionnels et innovants.

Le schéma directeur immobilier du site a permis notamment de réaliser dès 2018 une première phase de travaux jugés urgents en raison de leurs aspects sécuritaires, indispensables pour l'exploitation de l'établissement (phase 0). Le démarrage de la phase suivante, dite phase 1, s'est concrétisé en 2019.

L'OPÉRATION EN 2019

La programmation de l'opération "phase 1" du schéma directeur de l'École, démarrée en 2018, a été finalisée en juin 2019.

Cette phase comprend le réaménagement des espaces de l'école situés en rez-de-chaussée, la remise à niveau de l'ensemble des installations techniques et la mise en accessibilité du bâtiment.

L'appel à candidatures pour le marché de maîtrise d'œuvre a été lancé en mars 2019 et a permis l'attribution de la mission en décembre 2019 au groupement mené par Du Cœur à l'Ouvrage (mandataire).

LES OPÉRATIONS EN 2019

Les travaux de mise en conformité du système de sécurité incendie (SSI) et de création d'un PC de sécurité unique pour les deux établissements se sont poursuivis durant toute l'année 2019. La difficulté de ce chantier réside d'une part, dans la planification des interventions dans l'ensemble des locaux en activité, qu'ils soient à usage de bureaux, de cours, d'ateliers ou d'expositions, et d'autre part dans la qualité esthétique des travaux, notamment dans les espaces monumentaux que sont la cour vitrée, les salles Foch/Melpomène, l'amphithéâtre d'honneur...

L'année 2019 a aussi été entièrement dédiée aux différentes phases d'études de l'opération de restauration et de mise en conformité des salons nobles de l'hôtel de Chimay. À la demande de la DRAC d'Île-de-France, la mise en conformité électrique de ces espaces nobles se fera en y associant une restauration des boiseries murales, des décors peints, des cheminées en marbre,

des parquets et des menuiseries extérieures.

Aussi, afin d'en approfondir la connaissance historique, des sondages stratigraphiques des décors et une étude d'authenticité des menuiseries ont été réalisés pour venir consolider les études de l'ACMH.

Enfin, les études de restauration des cours et de mise à niveau des réseaux d'assainissement enterrés ont pu être lancées sur la base d'un diagnostic complet de l'ensemble des espaces non bâtis remis en février 2019.

Cette opération, dont l'accent a été mis dans un premier temps sur la cour Bonaparte, s'articule avec le projet de création d'un nouvel accueil commun aux deux établissements du site Malaquais. Cela s'explique car la faisabilité de ce projet propose d'implanter cet espace dans l'axe de la cour Bonaparte.

Le site de Paris-Malaquais regroupe deux institutions du ministère de la Culture : l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris (ENSB-a) et l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais (ENSAPM). Il forme un vaste ensemble, situé au cœur du quartier de Saint-Germain-des-Prés dont les bâtiments datent des 17^e, 18^e et 19^e siècles, et même pour certaines parties, du 20^e siècle. Classé au titre des monuments historiques en 1972, le site se répartit en cinq ensembles bâtis : les bâtiments du Mûrier et la chapelle des Petits-Augustins, le Palais des études, le bâtiment des Loges, le bâtiment Perret et enfin les hôtels de Chimay. Sur le site, l'OPPIC conduit pour le compte du ministère un certain nombre d'opérations de restauration et de mise en conformité dans un objectif de rationalisation et de mutualisation des installations techniques ou réglementaires.

Site Malaquais École nationale supérieure des beaux-arts de Paris (ENSB-a)

École nationale supérieure d'architecture de Paris Malaquais (ENSAPM)

Paris

Maître d'ouvrage
OPPIC

Maîtrise d'œuvre

François Chatillon, architecte en chef des monuments historiques

Montant total
9,21 M€ TDC





L'objectif de ce projet vise la relocalisation de l'École nationale supérieure d'architecture de Marseille (l'ENSA-M) en centre-ville de Marseille dans le cadre de la création de l'Institut méditerranéen de la ville et des territoires avec l'Institut d'urbanisme régional d'Aix-Marseille Université et l'École nationale supérieure du paysage, antenne de Marseille.

La nouvelle localisation se situe sur l'îlot Aix-Bas de la ZAC Saint-Charles, porte d'Aix, à proximité immédiate du Campus Saint-Charles et de la gare Saint-Charles. Le foncier propriété de l'établissement Euroméditerranée sera acquis par l'État en 2020.

Une convention de mandat études et travaux a été signée en fin d'année 2016 pour un projet essentiellement financé par l'État/ministère de la Culture, mais bénéficiant d'un co-financement des collectivités locales (Ville, Département, Région, Métropole Aix - Marseille).

L'équipe NP2F (architectes mandataires) et Marion Bernard (architecte associée) a été désignée lauréate du concours d'architecture en décembre 2017.

Institut méditerranéen de la ville et des territoires (IMVT)

École nationale supérieure d'architecture de Marseille (ENSA-M)

Maître d'ouvrage
Ministère de la Culture

Maître d'ouvrage mandataire
OPPIC

Maîtrise d'œuvre

- NP2F (architectes mandataires) et Marion BERNARD (architecte associée)
- Agencement Point Suprême, Odile Seyer & Jacques Lucan

Montant total
48,05 M€ TDC



L'OPÉRATION EN 2019

Les études de conception du projet, commencées en 2018, se sont poursuivies en 2019 avec la remise de l'APD en janvier 2019 puis du PRO pendant l'été. En parallèle, le permis de construire a été déposé en mai 2019 et finalement obtenu en février 2020, malgré le contretemps que fut la décision, fin octobre, du commissariat général au développement durable (CGDD) de soumettre l'opération à une évaluation environnementale. Décision devenue depuis sans objet.

Cette incertitude n'a cependant pas été un frein au lancement de la consultation pour la sélection des entreprises travaux. Publiés fin décembre, les avis d'appel publics à la concurrence de l'appel d'offres restreint et de la procédure adaptée restreinte, fixaient une date limite de remise des candidatures au 27 janvier 2020 pour un début des travaux espéré à l'été 2020.

Par ailleurs, l'opération s'est étendue avec la gestion des terres polluées de la parcelle, initialement hors périmètre. Ce qui a conduit à porter l'enveloppe à 48,05 M€ TDC. Les études de conception ont enfin été mises à profit, en lien avec les ambitions environnementales du projet, pour développer le recours à la géothermie.





INSTITUTIONS



Cathédrale Angers

Maître d'ouvrage

Direction régionale des affaires culturelles
Pays-de-Loire, assistée de l'OPPIC
jusqu'à la sélection d'un lauréat

En accord avec la Direction générale des patrimoines, la Direction régionale des affaires culturelles Pays-de-Loire a demandé à l'OPPIC de l'accompagner sur l'organisation et le pilotage du concours pour la conception d'un ouvrage de protection du portail polychrome de la cathédrale d'Angers.

L'OPÉRATION EN 2019

Le cahier des charges du concours de maîtrise d'œuvre a reçu un avis favorable de la Commission nationale de l'architecture et du patrimoine émis lors de la séance du 4 juillet 2019.

L'absence de sources documentaires cohérentes pour rendre compte de la construction historique ayant existé a permis de valider le principe de faire appel à un architecte pour proposer une création contemporaine.

Celle-ci aura une vocation à protéger la polychromie du portail nouvellement restauré, mais aussi à s'insérer dans l'espace urbain.

L'OPPIC met ainsi sa compétence en matière d'organisation de procédure de sélection de maîtrise d'œuvre, au service de ce projet atypique.

Le concours a été lancé le 21 décembre 2019.

Le jury de sélection des candidatures s'est réuni le 20 février 2020 et a sélectionné cinq équipes sur les 25 candidatures :

- Bernard Desmoulin, Équerre d'argent 2009 ;
- Rudy Ricciotti, Grand prix national de l'architecture 2006 ;
- Philippe Prost, architecte et urbaniste ;
- Kengo Kuma, architecte ;
- Pierre-Louis Faloci, Équerre d'argent 1996, Grand prix national de l'architecture 2018.

Le jury se réunira à l'automne 2020 pour choisir le projet lauréat.

Le palais d'Iéna aussi connu sous le nom de musée des Travaux Publics est un monument dessiné par Auguste Perret et construit par son entreprise la "société des grands travaux en béton armé". La construction du musée commence en janvier 1937, il est inauguré le 4 mars 1939 par M. Lebrun, Président de la République. Par la suite, sont élevées sur un plan différent, l'aile avenue du président Wilson par l'architecte Vimond en 1962, puis l'aile avenue Albert de Mun par Gilles Bouchez en 1995. Les façades, la rotonde et les parties d'ouvrage édifiées par Perret ont été classées parmi les monuments historiques. Par convention-cadre de mandat de 2013, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) a confié à l'OPPIC le soin d'organiser et de conduire les études et les travaux programmés annuellement sur les bâtiments qu'il occupe.

Conseil économique, social et environnemental (CESE) Paris

Maître d'ouvrage

Conseil économique, social et environnemental

Maître d'ouvrage mandataire

OPPIC

Maîtrise d'œuvre

- Monuments historiques : Stéphane Thouin, architecte en chef des monuments historiques
- Mise en accessibilité : Sociétés Archimade (architecte mandataire) – ETC (bureau d'études techniques)

Montant total

6,82 M€ TDC



L'OPÉRATION EN 2019

Le CESE souhaitant être exemplaire quant à la manière dont il accueille tous les publics et leur permet l'accès le plus large au palais qu'il occupe, une opération de mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite est conduite par l'OPPIC. Durant l'année, le dossier de consultation des entreprises a été mis à jour par les deux maîtrises d'œuvres, l'architecte en chef des monuments historiques, Stéphane Thouin et l'agence d'architecture Archimade. Des études concernant le réaménagement de la régie de l'hémicycle ont été lancées au 3^e trimestre 2019.



Hôtel national des Invalides Paris

Maître d'ouvrage

OPPIC

Maîtrise d'œuvre

Paul Barnoud, architecte en chef
des monuments historiques

Montant total

- 23,26 M€ TDC cour d'honneur
- 26 M€ TDC façade nord

En 1670, Louis XIV décidait de la création de l'hôtel des Invalides pour accueillir les vétérans de ses guerres. À la fois hospice, caserne, couvent, hôpital et manufacture, l'hôtel est une véritable cité réglementée selon un système à la fois militaire et religieux. À la fin du 17^e siècle, il abrite jusqu'à 4 000 pensionnaires.

De nos jours, l'hôtel national des Invalides, classé au titre des monuments historiques, est un haut lieu de la mémoire nationale. Près de cinquante organismes y ont leur activité. Parmi eux, l'institution nationale des Invalides, hôpital militaire installé au sud du site, poursuit la vocation première de la fondation, tandis que dans la partie nord, les collections du musée de l'Armée ont remplacé les vétérans du roi.

L'OPÉRATION EN 2019

L'opération de restauration des façades, galeries et couvertures de la cour d'honneur s'est achevée en octobre 2019. Au bout de huit années de travaux, la cour d'honneur a vu l'ensemble des parements en pierre et des sculptures restaurés. Les couvertures et charpentes ont été entièrement reprises et le plancher de la galerie du R+1 a été renforcé.

L'hôtel national des Invalides a été cité comme monument majeur dans la candidature de Paris pour la sélection des Jeux olympique 2024. Il a donc été décidé d'amorcer en mai 2019, la restauration de la façade nord de l'hôtel national des Invalides, qui fait face à l'esplanade où se tiendront les épreuves de tir à l'arc.

Cette opération s'inscrit à la suite de la restauration de la cour d'honneur et de l'avant-corps central, initiée par Benjamin Mouton et menée à bien par Paul Barnoud, architectes en chef des monuments historiques.



Institut de France, auditorium André et Liliane Bettencourt Paris

Maître d'ouvrage
Institut de France

Maître d'ouvrage mandataire
OPPIC

Maîtrise d'œuvre

- Auditorium : Atelier Marc Barani, architecte
- Mur et fontaine : Lefèvre Architectes, architecte en chef des monuments historiques

Montant total
29,9 M€ TDC

L'Institut de France a décidé la construction d'un auditorium de 350 places, de salles de réunions et de bureaux permettant d'améliorer l'accueil des colloques, conférences et réunions organisés par l'Institut. Le projet, qui représente une surface de planchers de 2 665 m², est édifié sur la parcelle historique de l'an IV, initialement rattachée au collège des Quatre Nations et affectée pendant deux siècles à des ateliers de frappe de médailles de la Monnaie de Paris.

L'OPÉRATION EN 2019

L'année 2019 représente l'aboutissement de ce projet. La commission de sécurité a donné un avis favorable à l'ouverture au public le 6 décembre 2018. L'auditorium inauguré le 11 février 2019.

Le 1 % artistique, conçu par Laurent Grasso a été mis en place début février 2019.

À la date de la réception des travaux, le 7 décembre 2018, la maîtrise d'œuvre recensait 1 960 réserves, auxquelles il convenait d'ajouter les quelques réserves de la commission de sécurité. Le 13 mars 2019, il en restait environ 200. L'ensemble de l'année fut consacrée à la levée de ces réserves, en même temps que les périodes d'exploitation de l'auditorium furent très denses, compte tenu de son succès.

La garantie de parfait achèvement (GPA) a dû être prolongée pour 9 entreprises à l'issue de la première année.

L'année 2019 a également permis de préparer le solde des marchés et les décomptes généraux.



Résidences présidentielles

Maître d'ouvrage
OPPIC

Maîtrise d'œuvre

- Michel Goutal, architecte en chef des monuments historiques pour les sites de Paris et de Brégançon
- Frédéric Didier, architecte en chef des monuments historiques pour le site de Versailles

Montant total
7,6 M€ TDC

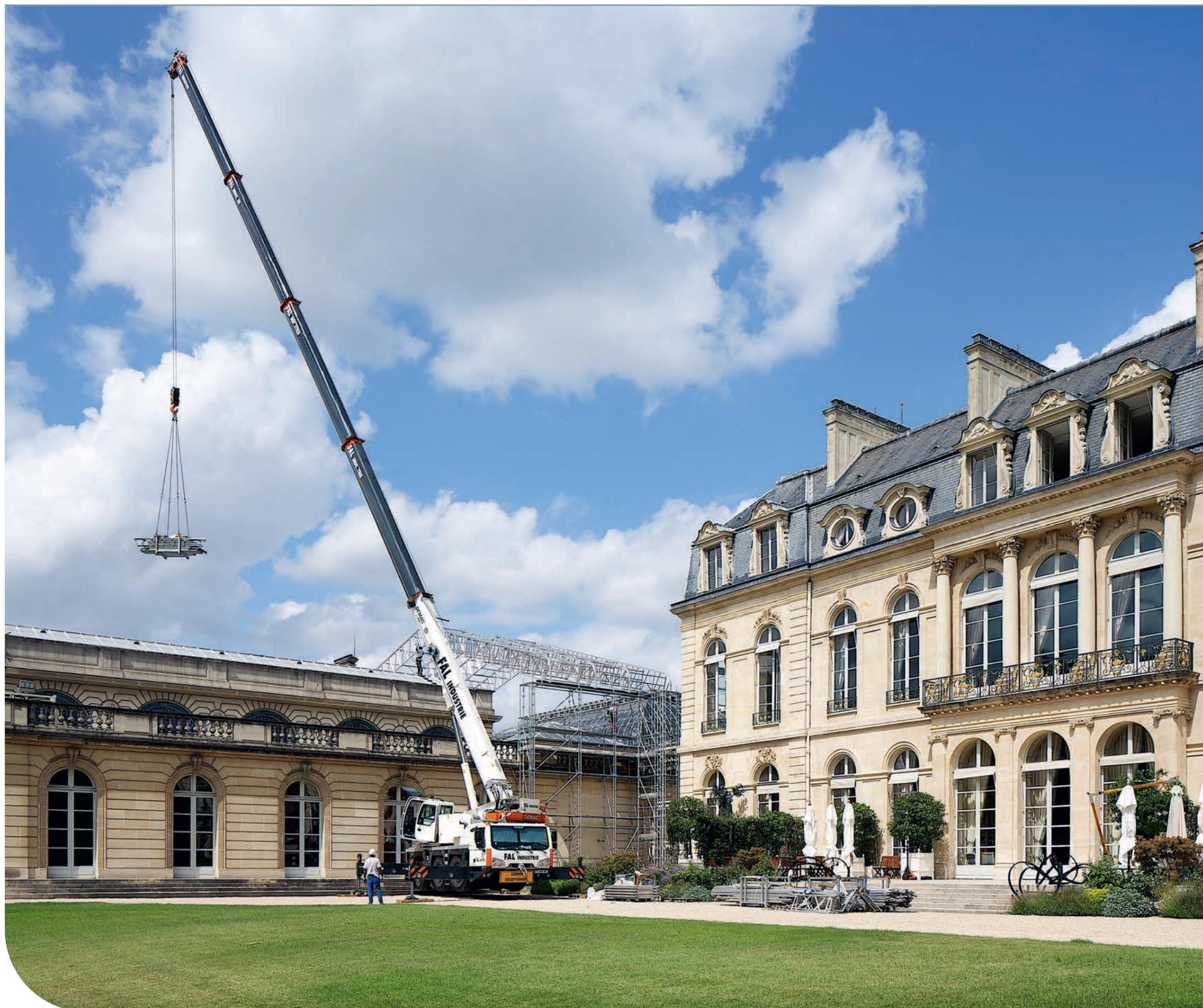
Résidences présidentielles

L'OPPIC intervient, pour le compte du ministère de la Culture, sur les sept résidences présidentielles, patrimoine bâti et jardins, réparties sur 5 sites (Élysée, Alma, Versailles la Lanterne, Brégançon, Marigny) pour conduire, en lien avec la Direction des ressources de la modernisation (DRM) de la Présidence de la République, des opérations de restauration, des études et des travaux d'entretien. Il s'agit en effet, dans leur totalité, de bâtiments protégés au titre des monuments historiques. L'année 2020 a permis d'arrêter le calendrier et le programme sur 5 ans des opérations du schéma directeur immobilier des résidences présidentielles, de mettre en place un budget prévisionnel qui se compose à la fois d'opérations fonctionnelles, qui s'inscrivent dans un schéma global, et d'opérations de clos et couvert ou de restauration intérieure de salons patrimoniaux.

Quelle que soit la taille de l'opération, intervenir sur ces sites très particuliers nécessite un temps d'étude et de préparation important, un budget pour s'adapter aux contraintes protocolaires et d'exploitation, anticiper les aléas, tenir les délais, limiter les nuisances tout en maintenant une qualité de restauration, vitrine des savoir-faire des entreprises MH et des services du ministère de la Culture.

Les journées européennes du patrimoine ont permis de mettre ces savoir-faire en lumière pour le grand public.





LES OPÉRATIONS EN 2019

À l'Élysée :

- l'opération de restauration du salon des Portraits et du salon Cléopâtre commencée en juin sur une durée de 3,5 mois, menée en site occupé et sensible puisqu'impactant le rez-de-chaussée de l'Hôtel d'Évreux ;
- le chantier de restauration des toitures des 3 salons et de création d'un local de stockage a commencé en juillet 2019 sur l'emprise des grands salons de réception situés à l'ouest du Palais et sera livré en avril 2020.

À Versailles, aux abords immédiats du site de la Lanterne, une opération de conservation curative du logement du régisseur dit pavillon de la Couverie.

L'opération de restauration des toitures de l'aile de la maréchalerie à l'Alma, commencée en 2018, a été réceptionnée en juillet 2019.

L'année 2019 a également été soutenue en matière d'études. Dans le cadre du schéma directeur immobilier des résidences présidentielles, il s'agit des études pour le concours de la construction d'une crèche à l'Alma (2020), pour l'aménagement du sous-sol et réfection des cuisines de Marigny (2021), en vue de l'opération de réhabilitation des grandes cuisines et de la cour de l'hôtel d'Évreux (2022).

D'autres études ont été soit reprises, soit poursuivies, soit commandées. Il s'agit de l'achèvement des travaux de restauration du salon doré (été 2020), de la mise en accessibilité et du traitement du rez-de-chaussée du 4 rue de l'Élysée (janvier 2020), de la restauration des toitures du 2 rue de l'Élysée (2020), de la restauration du salon Pompadour (été 2021).



Val-de-Grâce Paris

Maître d'ouvrage

OPPIC (pour le compte des ministères de la Culture et des Armées)

Maîtrise d'œuvre

Stéfan Manciulescu, architecte en chef des monuments historiques

Montant total

6,7 M€ TDC

La reconstruction de l'abbaye du Val-de-Grâce et de son église fut confiée par Anne d'Autriche à François Mansart en 1644 et parachevée en 1662 sous la direction de Pierre Le Muet et Gabriel Le Duc. Les travaux de décors sculptés et de second œuvre, quant à eux, s'achevèrent avec la réalisation de la grande porte en 1666.

En 1790, l'abbaye fut fermée et conservée comme "monument d'architecture". L'ensemble des bâtiments abbaciaux a été classé au titre des monuments historiques en 1862.

L'ancienne abbaye accueille aujourd'hui le musée et la bibliothèque du service de santé des armées ainsi que l'école du Val-de-Grâce.

LES OPÉRATIONS EN 2019

En avril 2019, les 8 anges et 16 génies, copies des sculptures de Philippe de Buyster datant de 1661, ont été mises en place sur l'église du Val-de-Grâce.

Dans un impressionnant ballet aérien, les anges ont été disposés au-dessus de la chapelle du Saint-Sacrement, alors que les génies ont retrouvé leur place, à 45 m de hauteur, sur les piédestaux du tambour du dôme.

Ce chantier de restauration et de création de copies des sculptures des anges et des génies de l'église, conduit par l'architecte en chef des monuments historiques Stephan Manciulescu s'est achevé en octobre 2019, avec la mise en œuvre des anges originaux, dans la crypte restaurée à cet effet.

Cette opération a mis à l'honneur les savoir-faire et la collaboration entre les services des ministères des Armées et de la Culture, au service du patrimoine. Ce chantier a été salué par un prix au concours du geste d'Or.

Les travaux de **restauration de la façade est de l'église** ont quant à eux démarré en juillet 2019. Ils verront la restitution de pots à feu en pierre de taille, la restauration de l'ensemble des parements en pierre et des sculptures et la reprise de la couverture en plomb.





**BUREAUX,
LABORATOIRES**

Le Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF), créé en 1999, est l'opérateur de l'État dans le domaine de la recherche et de la restauration des collections muséales. Composé de quatre départements : recherche, restauration, conservation préventive, archives et nouvelles technologies de l'information, il travaille sur deux sites à Paris (palais du Louvre) et à Versailles.

L'antenne du C2RMF à Versailles est installée dans la petite écurie du Roi, construite sous la direction de l'architecte Jules Hardouin-Mansart et achevée en 1681. Celle-ci a été classée en totalité monuments historiques en 1929. Le C2RMF y occupe l'intégralité de l'aile de Sceaux et une partie de l'aile de Paris, partagée avec l'établissement public du Château de Versailles. Au sein des petites écuries, cohabitent également l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles et la collection de moulages d'après l'Antique dans les galeries centrales, placée sous la responsabilité du musée du Louvre.

Installés en 1985, à l'issue d'une importante réhabilitation, les locaux du C2RMF à Versailles nécessitent à présent une vaste campagne de modernisation et de restauration extérieure. L'OPPIC a été sollicité pour réaliser les études et travaux de la restauration du clos et couvert et du réaménagement intérieur de l'aile de Sceaux.

Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF) Versailles

Maître d'ouvrage

OPPIC (pour le compte du ministère de la Culture, direction générale des patrimoines)

Maîtrise d'œuvre monuments historiques

Pierre Bortolussi, architecte en chef des monuments historiques

Montant total

15 M€ TDC

L'OPÉRATION EN 2019

L'opération consiste à reprendre le clos et couvert du bâtiment, de manière à en assurer la pérennité et la meilleure performance thermique, de même qu'à réaménager les locaux pour répondre aux exigences réglementaires en matière de conditions de travail.

L'étude de programmation, débutée en 2018 et prolongée sur toute l'année 2019, a permis d'obtenir une base solide pour le lancement des études de maîtrise d'œuvre en 2020. L'association avec l'architecte en chef des monuments historiques dès la phase programmation a permis d'analyser la faisabilité du programme et d'intégrer la protection du monument aux propositions de l'équipe de programmation.



L'Établissement public du parc et de la grande halle de la Villette (EPPGHV) Paris

Maître d'ouvrage

L'Établissement public du parc et de la grande halle de la Villette (EPPGHV)

Maître d'ouvrage mandataire

OPPIC

Montant total

13,2 M€ TDC

Calendrier prévisionnel

Achèvement au 1^{er} semestre 2024

En accord avec l'État et le ministère de la Culture, l'Établissement public du parc et de la grande halle de la Villette (EPPGHV) a mandaté l'OPPIC pour la construction d'un bâtiment d'exploitation de la grande halle et du parc de la Villette, en remplacement des bâtiments vétustes de la Cité-Jardin, construits à l'angle sud-ouest du parc. La construction sera adaptée au besoin et à la qualité exceptionnelle du site. Le projet permettra également d'agrandir la surface de jardin au **bénéfice du public, dans ce lieu porteur d'une urbanité écologie.**

Le lieu de travail à créer devra être appréhendé comme une sorte de "camp de base" pour 155 postes, sur une surface de plancher cible de 3 000 m² s'articulant avec 5 100 m² minimum rendus au jardin.

L'OPÉRATION EN 2019

Après des études préalables initiées au 30 octobre 2018 et permettant d'affiner et conforter le périmètre de l'opération et son enveloppe financière associée, le concours de maîtrise d'œuvre a été lancé le 4 juillet 2019.

Trois équipes ont été retenues par le jury parmi les 107 candidatures :

- Atelier du pont, EVP ingénierie, Delta fluides, Axio, Atelier d'écologie urbaine, Plan O2 ;
- Chartier Dalix, EVP, B52, Zefco, Atelier d'écologie urbaine, Aurélien Huguet Ecologie, BMF ;
- RAUM, Batisef, Choulet, ECR Environnement, Biodiversita, BMF, Atelier Roberta, Omega Alliance/

Les candidats ont remis leur projet le 21 décembre 2019.

Institut national de l'audiovisuel (Ina) Bry-sur-Marne

Maître d'ouvrage
Institut national de l'audiovisuel

Maître d'ouvrage mandataire
OPPIC

Maîtrise d'œuvre

- Réaménagement partiel Bry 1 :
h2o Architectes
- Construction d'une extension :
Dominique Lyon Architectes

Montant total
31,64 M€ TDC

L'Institut national de l'audiovisuel (INA) est chargé de la sauvegarde, de la valorisation et de la transmission du patrimoine audiovisuel et numérique.

L'adaptation du parc immobilier aux nouvelles conditions d'exercice de ses missions est un enjeu du projet culturel industriel et commercial de l'INA.

Le projet immobilier sur le site de Bry-sur-Marne repose sur deux opérations complémentaires :

- une construction neuve en extension du bâtiment existant dénommé "BRY 1", d'une surface de 4 000 m², associée à la réalisation d'un parking et à la création d'un nouvel accès au site ;
- un réaménagement partiel du bâtiment "BRY 1" à opérer en deux grandes phases de travaux.

LES OPÉRATIONS EN 2019

Pour l'opération de réaménagement, à la suite de la première phase livrée en octobre 2018, une deuxième zone a été livrée et inaugurée par le ministre de la Culture le 22 février 2019, en anticipation de sa réalisation prévue en deuxième phase, après la livraison de l'extension.

La réalisation de cette seconde phase de l'opération de réaménagement démarrera donc après la livraison de l'opération d'extension prévue à l'été 2020 et s'achèvera par la livraison en novembre 2021 des derniers espaces réaménagés.

Pour l'opération d'extension, l'évolution majeure apportée en 2019 recouvre la prise en compte de l'aménagement et de l'équipement du datacenter, initialement réalisés directement par l'INA.

Les études et travaux de l'opération se sont engagés en juillet 2018, pour une livraison du bâtiment en août 2020. La réalisation du gros œuvre prévue achevée à l'été 2019 s'est prolongée jusqu'en fin d'année. La pose de la vêtture en façade était quasi achevée en fin d'année, permettant ainsi d'appréhender l'insertion du bâtiment dans son environnement. Les installations techniques démarrées au dernier trimestre et l'enclenchement des aménagements sur l'ensemble des niveaux, dans un calendrier optimisé devront permettre d'absorber autant que faire se peut le retard de réalisation du gros œuvre, afin de maintenir l'objectif d'une livraison à l'été 2020, conformément au calendrier de la convention de mandat.



Projet CAMUS : quadrilatère des archives Paris

Maître d'ouvrage
Ministère de la Culture

Maître d'ouvrage mandataire
OPPIC

Maîtrise d'œuvre
Groupement Atelier Novembre

Montant total
43,64 M€ TDC

Le ministère de la Culture a engagé un projet de regroupement de ses implantations immobilières logeant l'administration centrale, dit projet CAMUS. En lieu des 7 implantations actuelles, les services seront regroupés sur les sites de Valois, Bons-Enfants et le quadrilatère des Archives.

L'installation d'une partie des services de l'administration centrale du ministère de la Culture au sein du quadrilatère des archives dans le 3^e arrondissement de Paris concerne plus de 300 postes de travail.

L'OPÉRATION EN 2019

Le dossier d'avant-projet sommaire a été validé le 21 février.

Le dossier d'avant-projet définitif, remis en mai 2019, a fait l'objet de discussions pour absorber l'évolution de l'estimation prévisionnelle du maître d'œuvre, tenir compte de l'avancement des travaux de clos et couvert et étendre l'opération à l'aménagement du bâtiment du minutier et de la partie est du bâtiment Boisgelin.

Il porte le montant de la convention à 43,64 M€ TDC.

Le dossier des études de projet a été remis en décembre. Des recherches d'économies ont été demandées à la maîtrise d'œuvre compte tenu de la nouvelle évolution des coûts non soutenables.

L'étude de diagnostic pour l'accessibilité pour tous du quadrilatère, confiée à l'architecte en chef des monuments historiques François Jeanneau, a fait l'objet d'une mise à jour en novembre 2019.

En complément de cette opération de réaménagement, le ministère de la Culture a aussi engagé un vaste programme de restauration du clos et du couvert de la majorité des hôtels particuliers du site.



L'immeuble des Bons-Enfants, implanté en partie dans le bâtiment d'origine de Georges Vaudoyer, et qui a fait l'objet d'une extension-restructuration d'ampleur, en 2005, par les architectes Francis Soler et Frédéric Druot, signe la présence du ministère de la Culture dans le paysage urbain.

L'OPÉRATION EN 2019

L'opération, conçue par l'équipe de maîtrise d'œuvre R-Architecture désignée en janvier 2019, consiste au réaménagement et à la reconfiguration des espaces de travail collectifs et des espaces communs, dans le respect de l'architecture du lieu, en permettant la création d'espaces communs qualitatifs et chaleureux, adaptés aux nouvelles pratiques de travail et susceptibles d'améliorer le "travailler ensemble".

Les études en 2019 ont permis de compléter les diagnostics afin de finaliser le programme, par la remise du dossier Pro/Dce en décembre 2019 pour les espaces de l'accueil, le centre de ressources documentaires, le restaurant collectif, les espaces de stockages et les archives.

Projet CAMUS : Bons-Enfants Paris

Maître d'ouvrage
Ministère de la Culture

Maître d'ouvrage mandataire
OPPIC

Maîtrise d'œuvre
R-Architecture

Montant total
9,62 M€ TDC

Projet CAMUS :
ministère de la Culture
Valois
Paris

Maître d'ouvrage
OPPIC

Maîtrise d'œuvre
Christophe Bottineau,
architecte en chef
des monuments historiques

Montant total
11,5 M€ TDC



Le bâtiment dit de Valois est situé au cœur du Palais-Royal. Vers 1636 est édifié le palais Richelieu ou palais Cardinal par l'architecte Jacques Le Mercier. Les bâtiments entourant le Palais-Royal ont été construits par Victor Louis de 1781 à 1784.

En 1994, le Palais-Royal, lotissement du XVIII^e, est classé dans son intégralité au titre des monuments historiques.

L'OPÉRATION EN 2019

Dans la continuité des travaux de mise en conformité, conduits sur trois des cinq colonnes techniques que compte le ministère de la Culture, rue de Valois, la présente opération a pour objet : la fin de la mise en conformité des installations électriques et de chauffage ; la réalisation des travaux consécutifs au schéma directeur de sécurité incendie ; la réalisation des travaux de sécurisation des espaces occupés par le ministre et son cabinet, enfin le réaménagement des locaux nécessaires dans le cadre de l'opération Camus-Valois.

Suspendue fin 2016, cette opération a été relancée début 2019 en y intégrant le réaménagement des locaux liés à l'opération Camus.

La consultation des entreprises a pu ainsi être lancée à l'été 2019.



En raison de son patrimoine bâti, de son architecture et de son environnement naturel, la commune de Basse-Terre a obtenu le label "Ville d'art et d'histoire" en 1995, puis en 2006 par renouvellement.

Localisée au cœur de l'espace urbain de Basse-Terre, à proximité de la mairie, se situe la maison Chapp, bâtie inscrite au titre des monuments historiques par arrêté du 2 février 1987. Cet édifice, inhabité depuis plus de 25 ans, se dégradait rapidement. La Direction des affaires culturelles (DAC) de Guadeloupe y a fait réaliser en urgence, fin 2008, des travaux de confortement et de sécurisation.

Cette direction était le dernier service du ministère de la Culture en région à être hébergé dans des locaux relevant du secteur privé.

Dans le cadre de ses réflexions sur la recherche d'une relocalisation, la DAC a étudié la faisabilité d'un relogement dans la maison Chapp, dont l'État a fait l'acquisition.

Le programme de cette opération porte ainsi sur l'installation de services administratifs de la DAC dans la maison Chapp. Le maître d'ouvrage a par ailleurs souhaité que le bâtiment bénéficie d'une protection antisismique pour des raisons évidentes de sécurité des utilisateurs et ainsi constituer un exemple de bâtiment public patrimonial intégrant la question des séismes.

Choisi au terme d'une procédure de dialogue compétitif en 2016, le cabinet Explorations Architecture a été retenu pour réaliser le projet.

L'OPÉRATION EN 2019

L'année 2019 devait être celle de la réalisation des travaux, en commençant par une phase de curage et de fouilles archéologiques. L'année 2019 a ainsi débuté par la découverte d'un état des fondations du bâtiment plus dégradé qu'initialement anticipé, fragilisant la structure générale. La nature du sol, susceptible de phénomènes de liquéfaction, a également remis en cause la solution technique envisagée pour la mise aux normes parasismiques de l'ensemble.

Le chantier a donc été interrompu dans l'attente de la définition d'une nouvelle solution, à l'exception de travaux de renforcements et de mise en sécurité du bâtiment, en prévision de la période cyclonique.

Maison Chapp Basse terre Guadeloupe

Maître d'ouvrage
Ministère de la Culture

Maître d'ouvrage mandataire
OPPIC

Maîtrise d'œuvre
Explorations Architecture

Montant total
7,3 M€ TDC



ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

**Institut national
du sport,
de l'expertise
et de la performance
(Insep)**
Paris

Maître d'ouvrage
Ministère en charge des Sports

Maître d'ouvrage mandataire
OPPIC

Maîtrise d'œuvre
Nomade architectes

Montant total
9,48 M€ TDC



L'Institut national du sport, de l'expertise et de la performance (Insep) regroupe sur une trentaine d'hectares, au cœur du bois de Vincennes, un ensemble d'installations sportives de haut niveau.

En 2004, le ministère en charge des Sports a décidé de lancer un plan ambitieux de rénovation de l'Institut. Il a confié plusieurs missions à l'OPPIC afin de l'assister dans la conduite des études préalables à la mise en œuvre du schéma directeur de rénovation et de modernisation de l'Insep.

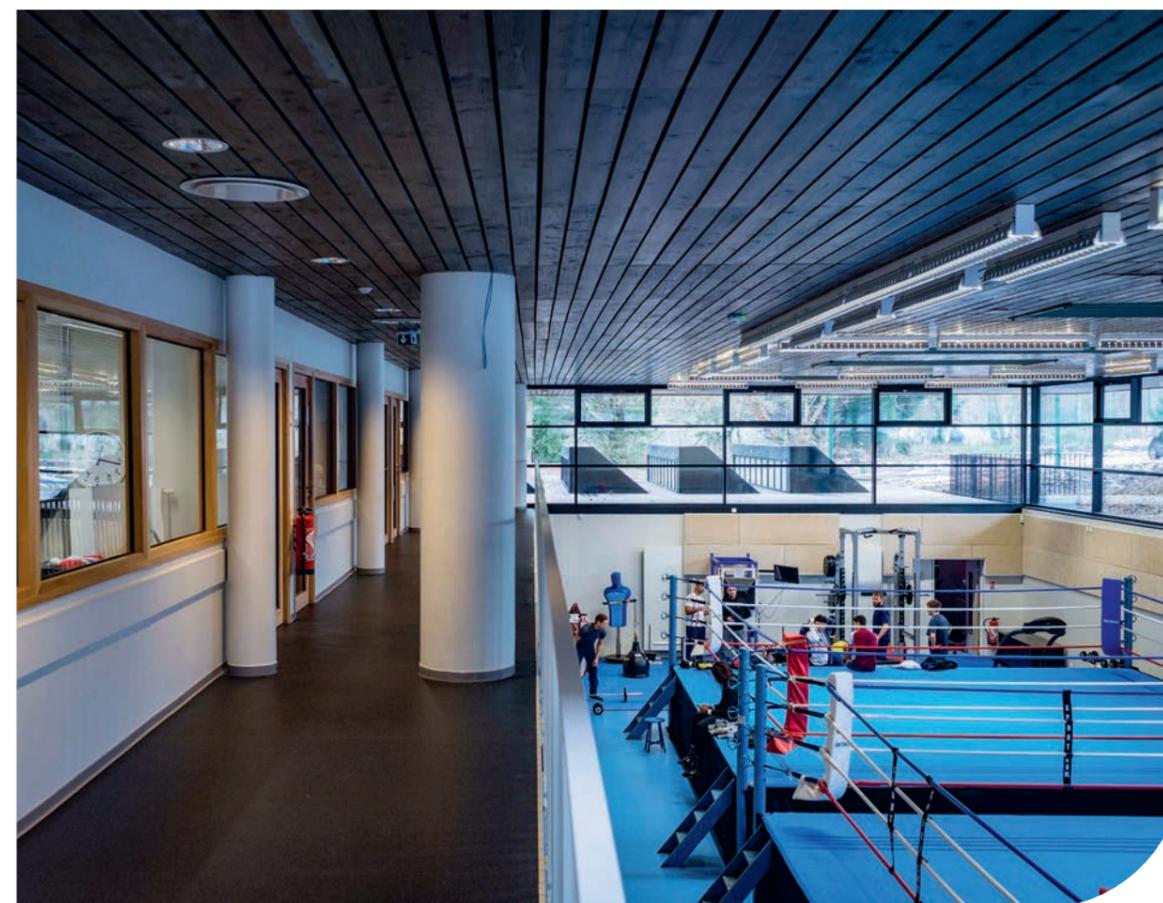
Ce plan distinguait deux zones différentes :

- les lieux de vie et de formation situés au nord du site, dont la rénovation a été réalisée dans le cadre d'un contrat de partenariat ;
- les lieux d'entraînement situés à l'INSEP :
 - construction du complexe sportif Christian d'Oriola,
 - construction du centre de tir à l'arc, Sébastien Flûte,
 - reconstruction du centre nautique Christine Caron,
 - rénovation du bâtiment Letessier, pour accueillir les équipes de ping-pong, d'haltérophilie et du pôle de boxe.

Ce partenariat de près de 15 ans entre le ministère des Sports, l'INSEP et l'OPPIC s'achève avec l'aménagement des espaces sportifs extérieurs et paysagers de la zone sud-ouest, à savoir le terrain de grands jeux, l'axe historique, les aires de lancer, un parking, la route des sports et les abords du bâtiment Letessier.

L'OPÉRATION EN 2019

L'année 2019 achève cet ambitieux programme de travaux. Les aires de lancer et leurs abords ont été livrés en octobre, l'œuvre "Détramé" conçue par l'artiste Heidi Wood au titre du 1 % artistique a été installée sur la façade et sur les sheds du bâtiment Letessier en fin d'année.



LES MAÎTRES D'ŒUVRE EN 2019 :

21 ACMH /31 ARCHITECTES (OU GROUPEMENT)

| | |
|---|--|
| Agence CANAL-Patrick Rubin, architecte | • Bibliothèque publique d'information (BPI) - Paris |
| Agence Nicolas Michelin & Associés, architecte | • École nationale supérieure d'art de Limoges |
| Archimade (architecte mandataire) ETC (bureau d'études techniques) (groupelement) | • Conseil économique, social, environnemental (CESE) - Paris : mise en accessibilité |
| Atelier Bruno Gaudin, architecte | • Site Richelieu, Bibliothèque nationale de France/ Institut national d'histoire de l'art, École nationale des chartes (BnF/Inha, ENC) - Paris : bâtiment |
| Atelier Marc Barani, architecte | • École nationale supérieure de la photographie (ENSP) - Arles • Institut de France - Paris |
| Atelier Novembre, architecte | • Projet CAMUS : quadrilatère des archives - Paris |
| Béatrice Mouton, architecte et ID+ Ingénierie | • École nationale supérieure d'art - Dijon |
| Bernard Desmoulin, architecte mandataire associé à Studio Adrien Gardère, muséographe-scénographe-designer | • Musée national du Moyen Âge-Thermes et hôtel de Cluny - Paris : refonte des parcours de visite |
| Bruther/Data Architectes (groupelement) | • Centre national des arts plastiques (CNAP) - Pantin |
| Casson Mann | • Musée national de la Marine, Scénographie du parcours semi-permanent - Paris |
| Christophe Batard, architecte en chef des monuments historiques | • Château de Vincennes |
| Christophe Bottineau, architecte en chef des monuments historiques | • Projet CAMUS : ministère de la Culture Valois - Paris |
| Dominique Lyon Architectes, architecte | • Institut national de l'audiovisuel (Ina) - Bry-sur-Marne : extension • Le Tarmac (Théâtre ouvert) - Paris |
| Du cœur à l'ouvrage | • École nationale supérieure de création industrielle (ENSCI – Les Ateliers) - Paris |
| Egis, bureau d'études technique Renzo Piano Building Workshop, architect | • Centre national d'art et de culture Georges Pompidou (CNAC-GP) - Paris : rénovation de la chenille |
| Éric Pallot, architecte en chef des monuments historiques | • Musées et domaine nationaux du Palais de Compiègne |
| Explorations Architecture, architecte | • Maison Chapp - Guadeloupe |
| François Botton, architecte en chef des monuments historiques | • Muséum national d'histoire naturelle, Rotonde des éléphants, jardin des Plantes - Paris |
| François Chatillon, architecte en chef des monuments historiques | • Grand Palais - Paris : restauration monument historique • Site Malaquais (École nationale supérieure des beaux-arts de Paris – ENSB-a/École nationale supérieur d'architecture de Paris Malaquais - ENSAPM) - Paris |
| François Jeanneau, architecte en chef des monuments historiques | • Hôtel de Rohan, restauration façade ouest - Paris • Quadrilatère des archives nationales - Paris : restauration monument historique |
| Frédéric Didier - 2BDM, architecte en chef des monuments historiques | • Château de Versailles • Pavillon de la lanterne - Versailles |
| Groupelement Clé Millet International | • Jeu de paume - Paris • Ircam |
| h2o Architectes, architecte | • Institut national de l'audiovisuel (Ina), - Bry-sur-Marne : réhabilitation |
| h2o Architectes associés à Snøhetta, architectes | • Musée national de la Marine, rénovation architecturale - Paris |

| | |
|---|---|
| InSitu architecture, architecte | • Centre national de la danse (CND) - Pantin • École militaire - Paris |
| Jacques Moulin - 2BDM, architecte en chef des monuments historiques | • Manufacture nationale des Gobelins, Mobilier national - Paris |
| LAN (Local Architecture Network), architecte | • Grand Palais, aménagements - Paris |
| Lionel Dubois, architecte en chef des monuments historiques | • Palais de Chaillot - Paris : restauration monument historique |
| Lusso et Laurent, architectes et Sirectec Ingénierie (mandataire) | • Manufacture nationale de Beauvais |
| Marie-Suzanne de Ponthaud, architecte en chef des monuments historiques | • Cité de la céramique de Sèvres, bâtiment dit du Moulin • Musée d'Orsay, tympan est - Paris |
| Michel Goutal, architecte en chef des monuments historiques | • Résidences présidentielles - Paris |
| Michel Trubert, architecte en chef des monuments historiques | • Site Richelieu, Bibliothèque nationale de France/ Institut national d'histoire de l'art, École nationale des chartes (BnF/Inha, ENC) - Paris : phase 2 |
| Nomade Architectes, architecte | • Institut national du sport, de l'expertise et de la performance (Insep) - Paris : bâtiment Letessier • Archives nationales - Pierrefitte-sur-Seine : restaurant administratif |
| NP2F – architectes mandataires et Marion BERNARD – architecte associé | • Institut méditerranéen de la ville et des territoires (IMVT) - Marseille |
| OTEIS, ADM Architectes | • Archives nationales - Pierrefitte-sur-Seine : différé |
| Parica, bureau d'études | • Château de Fontainebleau : aménagements intérieurs redéploiement des services |
| Patrick Ponsot, architecte en chef des monuments historiques | • Château de Fontainebleau : monument historique |
| Paul Barnoud, architecte en chef des monuments historiques | • Archives nationales du site de Paris, décors de la chancellerie d'Orléans - Paris • Hôtel national des Invalides - Paris • Musée national du Moyen Âge - Thermes et hôtel de Cluny - Paris |
| Paziaud, bureau d'études | • Quadrilatère des archives nationales - Paris : toiture du Caran |
| Philippe Maffre (MAW), architecte | • Châteaux de Bois Préau - Rueil-Malmaison |
| Philippe Villeneuve, architecte en chef des monuments historiques | • Pont transbordeur - Rochefort |
| Pierre Bortolussi, architecte en chef des monuments historiques | • Port Royal des Champs - Magny-les-Hameaux • Palais de Chaillot, Paris : restauration monument historique • Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF) - Versailles |
| Pierre-Jean Trabon, architecte en chef des monuments historiques | • Palais de Porte Dorée - Paris |
| Projectiles, architecte | • Château de Fontainebleau : modernisation des accueils |
| R-Architecture | • Projet CAMUS : Bons-Enfants - Paris |
| Régis Martin, architecte en chef des monuments historiques | • Château d'Écouen, musée national de la Renaissance • Domaine de Saint-Germain-en-Laye, musée d'Archéologie nationale |
| RFR/Artelia, architectes | • École nationale supérieure des arts décoratifs - Paris |
| Stefan Manculescu, architecte en chef des monuments historiques | • Val de Grâce - Paris |
| Stéphane Thouin, architecte en chef des monuments historiques | • Conseil économique, social, environnemental (CESE) - Paris : monument historique |
| Taiyo, mandataire, entreprise de travaux ; SPAN, maître d'œuvre, cotraitant (groupelement) | • Cité des sciences et de l'Industrie (CSI) - Paris |
| Thierry Algrin, architecte en chef des monuments historiques | • Palais de Porte Dorée - Paris |

**L'Opérateur du patrimoine
et des projets immobiliers
de la Culture**

30 rue du Château des Rentiers
75013 PARIS
Tél. 01 44 97 78 00
Fax 01 44 97 79 00

www.oppic.fr

